Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage dans le département de la Haute-Garonne

Revue de Presse

Février 2012

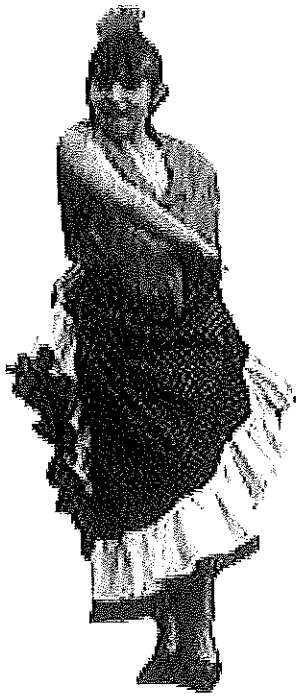

SIEANAT

4 rue Claude Chappe
31520 Ramonville St Agne

Téléphone : 05 61 73 64 50
Télécopie : 05 61 73 17 93
Messagerie : sieanat@wanadoo.fr
www.sieanat.fr

COPIE

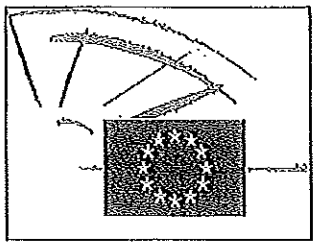

Kader Arif
Député au Parlement Européen

Toulouse, le 21 février 2012

Monsieur Alain BERTRAND
Mairie de Frouzins
1 place de l'Hôtel de Ville
31270 Frouzins

Objet : situation de Monsieur Frédéric LIEVY

Monsieur le Maire,

J'ai été interpelé sur le cas de la famille Liévy, domiciliée au 20 bis Chemin de Tréville à Frouzins, par son Collectif de Soutien.

Au vu des éléments qui m'ont été communiqués, il semble que la commune de Frouzins ait obtenu la condamnation de Monsieur Liévy à détruire l'ensemble de son lieu de vie.

Or, ces huit personnes semblent totalement intégrées dans cette commune, tant par l'activité agricole de proximité et de qualité que pratiquent les parents, que par la scolarisation des enfants et le travail des plus grands, ou encore les associations qu'ils fréquentent (Monsieur Liévy et l'un de ses fils sont bénévoles au sein du club de rugby).

Monsieur Liévy, dont la qualité d'agriculteur n'est pas remise en cause, et dont le terrain est pris comme référence en matière de « terrains familiaux » par le SIEANAT, demande le classement de son terrain en « terrain familial », dans l'esprit du Schéma Directeur Départemental pour l'Accueil des Gens du Voyage.

La situation de la famille Liévy, inéligible à l'accès aux aires d'accueil, deviendrait insupportable si elle se trouvait dépossédée du droit de tout agriculteur de pouvoir travailler et vivre sur sa parcelle pour les besoins de son exploitation agricole.

Mettre cette famille à la rue alors qu'elle est totalement intégrée dans la commune de Frouzins et vit des ressources de son exploitation agricole sur un terrain d'une propreté exemplaire, ne me semble pas humainement acceptable.

Compte tenu de tous ces éléments, je fais appel à votre humanité et vous remercie par avance de l'attention et de la bienveillance avec laquelle vous examinerez cette requête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Kader Arif

Copies : Catherine Grèze, eurodéputée, Monique Iborra, Députée, Jean-Marc Huyghe, Président du SIENAT

Permanence parlementaire
72, allée Maurice Sarraut
31300 Toulouse
Tél: 05 34 46 18 12
Fax : 05 34 46 12 23
permanence@kader-arif.fr

LADEPECHE.fr Mardi 21 Fév - 11:21 - Saint Damien

Rechercher un article : Recherche sur la dépêche.fr Rechercher

Grand-Sud Actu Éco Sports Sortir à Au féminin Escapades Annonces Services +

Toulouse | Ariège | Aude | Aveyron | Haute-Garonne | Gers | Lot | Lot-et-Garonne | Hautes-Pyrénées | Tarn | Tarn-et-Garonne | Votre commune

Accueil » Grand Sud » Haute-Garonne

Saint-Gaudens et sa région

PUBLIÉ LE 21/02/2012 08:28 | PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-CHRISTOPHE THOMAS

Saint-Gaudens. C'est désormais l'ire de grand passage

la polémique se poursuit

Saint-Gaudens. C'est désormais l'ire de grand passage

Partager 0

POUR : "Si une alternative crédible est proposée..."

Jean-Raymond Lépinay, Maire de Saint-Gaudens, président de la communauté de communes.

Après la réunion de jeudi sur le projet d'implantation de la future aire de grand passage, que va-t'il se passer maintenant ?

Une nouvelle réunion de la communauté de communes est prévue vendredi à 18 h 30 à huis clos pour éviter de nouveaux débordements. Je ne renonce pas à l'ambiance consensuelle qui a toujours été celle de la communauté. Seulement à un moment donné il faut bien décider.

Qu'avez-vous à dire sur cette soirée ?

Je veux souligner la dignité des élus communautaires, dire que dans l'assistance beaucoup ne souscrivent pas à ce qui a été dit. Ils se sont retrouvés piégés alors qu'ils venaient en recherche d'explications. Enfin, je regrette qu'au moment le plus vif ceux qui ont organisé le rassemblement n'aient pas tenté d'apaiser les choses.

Qu'allez vous proposer vendredi soir ?

Je vais reprendre la proposition de Jean-Louis Puyssegur. A savoir que nous allons proposer d'aménager le terrain qui jouxte le parc des expositions. Mais, si d'ici la date du premier rassemblement prévu, le 5 juillet, une alternative crédible est proposée, elle sera examinée et le conseil décidera. Le seul problème est donc que nous ne serons pas prêts dans tous les cas de figure pour un accueil début juillet. Nous ne donnerons pas un coup de pioche sans avoir examiné une deuxième voie. A nous de prendre la meilleure des solutions que l'on puisse trouver.

Vous savlez que ce débat enflammerait les esprits ?

Je trouve que beaucoup de monde s'est enfermé dans ce sujet. A la communauté de communes nous traitons actuellement le transfert de la compétence petite enfance (avec 80 personnes qui changent de statut), les nouveaux systèmes de transport, le réaménagement de la ZAC, le chantier de la médiathèque et de l'école de musique. Ce sont des priorités. L'aire de grand passage ne concerne qu'une présence pendant 4 semaines par an.

CONTRE : "Mettons en place une commission"

Jean-Yves Duclos, Maire de Villeneuve-de-Rivière, conseiller général de Saint-Gaudens.

Où en êtes-vous de la pétition ?

En huit jours nous avons reçu 1250 signatures contre le projet proche du parc des expositions qui s'ajoutent aux 60 entreprises déjà signataires.

Quelle sont vos propositions désormais après le conseil communautaire houleux de jeudi ?

J'ai écrit au président de la communauté de communes et à tous les délégués. Il faut rechercher une solution: un terrain non constructible et, surtout, proposer un calendrier. Il faut aller vite, mais pas dans la précipitation.

Quel délai préconisez-vous pour ce faire ?

Je propose qu'une commission composée d'élus communautaires soit créée et remette ses conclusions le 20 juin. Ceci laisse quatre mois pour étudier la possibilité d'un site d'implantation. Lors de la prochaine réunion de la communauté de communes je souhaiterai que l'on se prononce par vote sur ce courrier.

VOTRE ANNONCE ICI
Communiquez au coeur de l'actualité de votre commune toute l'année.
cliquez ici pour en savoir plus

BRUNO PETIT SAINT GAUDENS
Venez découvrir notre nouvelle agence. Maison témoin BBC meublée, à votre service depuis 40 ans.
www.maisons-brunopetit.com

AUJOURD'HUI À LA UNE

Lille. DSK en garde à vue dans l'affaire du Carlton
Dominique Strauss-Kahn a été placé en garde à vue dans une affaire de...

Albi. Mort de la serveuse Corinne Pio : ce lieu qui intrigue
Il faut se méfier quand l'évidence saute trop vite aux yeux. « Ca ne peut pas être un...

Braquage : sept hommes armés dévalisent un Mc Do
Sept hommes armés et cagoulés ont fait mettre à terre toutes les personnes qui se trouvaient dans un fast-food,...

Pamiers. "Il ne supportait pas qu'elle parle plus fort que lui"

Viande Halal : Marine Le Pen persiste et signe

Comment analysez-vous la réunion de jeudi dernier ?

Je constate que j'ai formulé une argmentation précise, technique et juridique et que je n'ai pas obtenu de réponses. Je condamne la procédure d'urgence qui n'avait pas lieu d'être et qui, de toutes façons, aurait fait annuler la délibération si elle avait été votée.

Vous avez une idée sur l'emplacement possible de l'aire de grand passage ?

Ne nous berçons pas d'illusions. Quel que soit le site retenu au final, il y aura des mécontents. Il faut que ce site soit en bordure de l'ancienne nationale et non pas perdu dans le saint-gaudinois. La zone retenue près du parc des expositions ne peut convenir car la ZAC des Landes étant pleine, où d'autre pourraient s'installer de nouvelles entreprises qui souhaiteraient venir ?

LES ANNONCES DE SAINT-GAUDENS

Vente Maisons de caractère
560000 €

Vente Maisons / Villas
252000 €

Vente Maisons / Villas
143000 €

Location T3
509 €

80€ OFFERTS*
Offre exceptionnelle
CB gratuite et 80€ offerts pour toute ouverture de compte avant le 29/02 !
» Cliquez ici

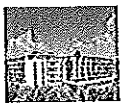
Scellier jusqu'à 13%
Dernière année pour réduire vos impôts jusqu'à 13% en investissant dans le Sud. Prix promoteur.
» Cliquez ici

5%
Livret d'Epargne à 5%
Profitez d'une épargne performante, Livret épargne 5% garantis jusqu'à 100 000€ !
» Cliquez ici

Hospitalisé d'urgence ?
La Mutuelle Générale rembourse vos frais et propose une assistance à domicile
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

RÉAGISSEZ

MODE D'EMPLOI

1. Remplir correctement les cases ci-dessous.
2. Lisez la charte de modération ci-dessous
3. Validez le mail de confirmation envoyé dans votre boite mail.

* Titre :

* Votre message :

Vous êtes déjà inscrit ? cliquez-ici

* Pseudo : * Code Postal :

Données personnelles non publiées :
* E-mail :

* Nom : * Prénom :

* Entrez le code ci-dessous :

laterne revenu

* Champs requis

☑ Je souhaite recevoir les newsletters ladepeche.fr

☑ J'autorise ladepeche.fr à publier et faire usage de mon commentaire

☐ Lire la charte de modération

ENVOYER

▲ Haut de page

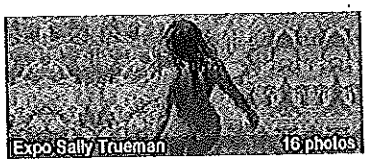

Prague dès 144 EUR TTC
Emmenez votre moitié dans une des villes les plus romantiques d'Europe avec Czech Airlines
» Cliquez ici

Scellier jusqu'à 13%
Dernière année pour réduire vos impôts jusqu'à 13% en investissant dans le Sud. Prix promoteur.
» Cliquez ici

Groupon
Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

HAUTE-GARONNE

Balma. Accessibilité à la Poste : la polémique
Pour les personnes handicapées, accéder à la Poste de Balma n'est pas chose facile. Karima ne se déplace qu'avec ses béquilles. Son fils, Fayçal,...

Colomiers. L'énorme incendie détruit 2000 m² d'entrepôts d'Indraero Siren
La surchauffe accidentelle d'une machine à colle serait à l'origine du sinistre qui a détruit plusieurs parties d'un...

Seysses. Isaïah, né à la maison
Accoucher à la maternité, est une tradition bien ancrée dans les esprits. Mis à part en cas d'urgence, accoucher à domicile volontairement c'est...

Tous les articles »

LA DEPECHE.fr Mercredi 01 Fév - 09:48 - Sainte Ella

Rechercher un article : Recherche sur la dépêche.fr Rechercher

Grand-Sud Actu Éco Sports Sortir à Au féminin Escapades Annonces Services +

Toulouse | Ariège | Aude | Aveyron | Haute-Garonne | Gers | Lot | Lot-et-Garonne | Hautes-Pyrénées | Tarn | Tarn-et-Garonne Votre commune

Saint-Gaudens et sa région

VOTRE ANNONCE ICI
Communiquez au coeur de l'actualité de votre commune toute l'année.
cliquez ici pour en savoir plus

PUBLIÉ LE 31/01/2012 08:21 | JEAN-CHRISTOPHE THOMAS

Saint-Gaudens. Grand passage : Lépinay fait son grand oral

aire de grand passage

Un campement estival sur le terrain de Labarthe-Rivière /Photo DDM Jal

5 0
Partager

C'est la réponse du berger à la bergère: le président de la communauté de communes explique le bien-fondé du projet d'aire de grand passage.

En affirmant « ne pas comprendre l'incendie invraisemblable » allumé par le projet d'aire de grand passage, Jean-Raymond Lépinay, sous la casquette de président de la communauté de communes de Saint-Gaudens, se fait didactique et pragmatique et explique comment, selon lui, le débat est faussé, en particulier par les lettres envoyées aux délégués communautaires par les commerçants de la zone du parc des expositions et la municipalité de Villeneuve-de-Rivière (lire nos précédentes éditions). Et d'expliquer : « Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage prévoit une aire de grand accueil dan s le saint-gaudinois et absolument pas dans le sud du département, comme ce fut déjà le cas en 2003. Ce schéma est effectué sous la responsabilité du conseil général. Je suis donc étonné que le conseiller général ne l'ait pas lu. Je n'ose penser que c'est l'origine des familles accueillies qui soit à l'origine de cette tourmente ».

Les grands passages à Saint-Gaudens, selon les chiffres de ces dernières années sont de l'ordre de 5 à 6 rassemblements d'environ 80 caravanes d'une à deux semaines. Les organisateurs préviennent longtemps à l'avance de leur arrivée et des dates (pour 2012, deux ont déjà été demandés), et pratiquement toujours en juillet et en août. En l'absence de lieu d'accueil, ces familles choisissent elles-mêmes leurs lieux de stationnement. Le terrain au bord de l'autoroute initialement prévu ayant été reconnu inondable, pour Jean -Raymond Lépinay « ces voyageurs s'installent au centre ville sur un terrain qui n'est pas fait pour ça, sans eau ni électricité, ou au giratoire devant la ZAC, comme on l'a vu, devant le parc des expositions, ce qui est dangereux. Le problème est donc de trouver un lieu. Je suis le seul maire de la communauté à en avoir proposé un. Celui qui est à côté du parc des expositions, sur 2 hectares, pourrait être aménagé. Les études ne sont pas encore faites. Il faut une entrée indépendante peut-être par le nord, un grillage, l'adduction d'eau, l'électricité, un aménagement paysager... Cet espace servira, comme c'est le cas, de parking pour des grosses manifestations, comme les Pyrénéennes, le reste du temps et elles seront prioritaires sur les rassemblements. De toute façon ce terrain ne sera jamais vendu par la communauté, même s'il est constructible, car nous en avons besoin tout au long de l'année. Je ne veux pas revivre les dangers de l'installation au giratoire que nous avons connus ».

À moins qu'un maire de la communauté ne propose un terrain comparable sur une autre commune, la messe donc semble dite. Jusqu'à quand ?

Le chiffre : 5

aires > en Haute-Garonne. Le schéma départemental prévoit 5 aires de grand passage en Haute-Garonne. 4 sont réalisées. Il manque celle de Saint-Gaudens. Le problème est que, tant que l'ensemble du schéma départemental n'est pas fini, les gens du voyage n'ont pas d'obligation de se rendre sur ces aires mais peuvent aller ailleurs. C'est donc vers Saint-Gaudens que les rergards se tournent pour qu'il soit finalisé.

Et l'aire d'accueil ?

Différente de l'aire de grand passage, l'aire d'accueil des gens du voyage est un autre problème. Jean-Raymond Lépinay, cette fois-ci maire de Saint-Gaudens, explique : « Quand je suis arrivé en 2008 rien n'était prévu au budget pour la construire. Il n'y avait qu'une délibération de 2005 pour dire qu'il fallait le faire. Le terrain que nous avons retenu s'est avéré inondable, et nous attendons le mois de mars pour connaître le périmètre du classement SEVESO. Si l'aire se trouve dans celui-ci, il faudra faire des aménagements d'évacuation en cas d'inondation et de confinement si elle est bien située dans le périmètre SEVESO. C'est pour ces raisons que, pour l'heure, nous n'avons effectué que des travaux d'entretien courants. Dès que nous saurons à quoi nous en tenir nous pourrons effectuer les travaux nécessaires et nous le ferons. Ce que je peux dire est que toutes les communes doivent avoir un espace d'accueil. S'il était décidé de transférer cette compétence à la communauté de communes, comme l'ont fait, par

AUJOURD'HUI À LA UNE

Chevènement renonce à la présidentielle
Jean-Pierre Chevènement a annoncé ce mercredi son retrait de la course à la...

Vente flash : le plein à moitié prix à 10 heures !
Alors que les prix de l'essence et du gas-oil n'ont jamais été aussi hauts, un site internet propose ce...

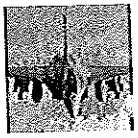
L'Inde choisit le Rafale : le marché du siècle
L'Inde a finalement préféré sélectionner le Rafale de Dassault au Typhoon d'Eurofighter...

Un homme poignardé au thorax dans le quartier d'Empalot

Hébergement : il y a urgence pour les SDF

Suivez l'actualité du

exemple, Muret ou Balma, cela permettrait aux maires de n'avoir plus cette préoccupation avec une aire d'accueil communautaire, équipée et qui répondrait aux besoins des gens du voyage ». Un propos qui ressemble fort à un appel du pied aux autres maires de la communauté...

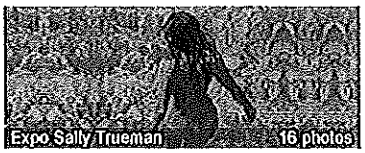

LES ANNONCES DE SAINT-GAUDENS

Vente Maisons / Villas
190000 €

Vente Maisons / Villas
252000 €

Location T2
389 €

Vente Maisons / Villas
249000 €

MUTUELLE trop chère ?
Comparez GRATUITEMENT et en quelques clics 800 MUTUELLES de qualité jusqu'à 45% moins chères !
» Cliquez ici

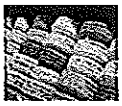
Groupon
Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal
» Cliquez ici

6 % bruts garantis
Avec le compte L&G 6%, rémunérez vos liquidités jusqu'au 31 mars et jusqu'à 500000 €.
» Cliquez ici

+5,4% prévus en 2012 !
Investissez dans des SCPI de rendement et boostez votre épargne en 2012 !
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

Generali Epargne - SCPI
Diversifiez vos placements : investissez dans l'immobilier d'entreprise via votre assurance vie
» Cliquez ici

MUTUELLE trop chère ?
Comparez GRATUITEMENT et en quelques clics 800 MUTUELLES de qualité jusqu'à 45% moins chères !
» Cliquez ici

Scellier jusqu'à 13%
Dernière année pour réduire vos impôts jusqu'à 13% en investissant dans le Sud. Prix promoteur.
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

HAUTE-GARONNE

L'Isle-en-Dodon. Il roue de coups son ex et la blesse avec une lame
« C'est elle qui m'a battu la première fois. » Un homme de 33 ans, jugé lundi, pour des violences sur son ex-concubine, le 23 janvier à...

Raleigh a présenté son projet au préfet
En conclusion d'un week-end passé à Toulouse, Michael Moore, le président des studios Raleigh, a rencontré hier après-midi les services de l'État...

Saint-Gaudens. Vivacité dans un mois
C'est pour bientôt, dans un petit mois. La MJC Cyberbase, le centre d'art contemporain Chapelle Saint-Jacques, le cinéma le Régent, le C.A.D.P et...

Tous les articles »

RÉACTIONS DES LECTEURS

Pourquoi se casser la tête (par yety31 - 31/01/2012 14:32)
Créer un espace aménagé payé par la collectivité, pour des gens qui vont tout casser, et qui coûtent déjà très cher à l'Etat. Je crains que l'espace sité, soit trop éloigné du centre, et soit donc délaissé, au profit des terrains déjà fréquentés
Alerter le modérateur | Voir profil

Pourquoi à cet endroit (par ratibus31 - 31/01/2012 17:15)
c'est un non-sens de vouloir à tout prix installer une aire de grand rassemblement de gens du voyage à proximité d'un parc d'expositions et d'entreprises mais je pense que cet élu n'a pas encore digéré sa défaite des cantonales et dans cette affaire il est visible qu'il cherche à mettre son vainqueur dans l'embarras pour ne pas dire plus mais il est vrai qu'il est membre d'un parti qui a de grandes valeurs et est démocrate a condition que le sort des urnes leur soit favorable
Alerter le modérateur | Voir profil

RÉAGISSEZ

MODE D'EMPLOI

1. Remplir correctement les cases ci-dessous.
2. Lisez la charte de modération ci-dessous
3. Validez le mail de confirmation envoyé dans votre boite mail.

* Titre :

* Votre message :

Vous êtes déjà inscrit ? cliquez-ici

* Pseudo :

* Code Postal :

Données personnelles non publiées :
* E-mail :

* Nom :

* Prénom :

* Entrez le code ci-dessous :

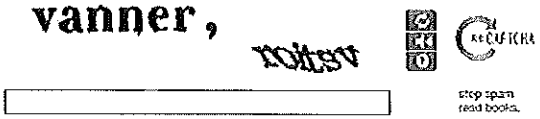

** Champs requis*

☑ Je souhaite recevoir les newsletters ladepeche.fr

☑ J'autorise ladepeche.fr à publier et faire usage de mon commentaire

☐ Lire la charte de modération

ENVOYER

▲ Haut de page

Avertissement légal | Contacts | Partenaires | Flux RSS | Charte de modération | le journal parlé

PUBLIÉ LE 18/02/2012 03:48 | JEAN-CHRISTOPHE THOMAS

Le débat tourne au lynchage politique

aire de grand passage

Une forte majorité d'opposants a pris position autour des délégués /Photo DDM Jal

5 0 Partager

La réunion extraordinaire de la communauté de communes, jeudi soir au Parc des expositions, si elle n'aura eu qu'un seul mérite, est celui de montrer les limites de la démocratie directe. Provoquée en urgence par le président Jean-Raymond Lépinay, il s'agissait d'apaiser les esprits et de faire le point sur le projet d'implantation de la future aire de grand passage pour les gens du voyage, sur un terrain communautaire jouxtant le parc. L'affaire enflamme les esprits depuis plusieurs semaines et les opposants à ce projet, en tête desquels Jean-Yves Duclos, conseiller général et maire de Villeneuve-de-Rivière, commune sur laquelle se situerait la future aire, sont venus en masse assister au débat communautaire.

Opposants comme défenseurs du projet ont pu s'exprimer longuement lors des débats. Au final, Jean-Yves Duclos, soutenu par les délégués villeneuvois et par le maire de Saux-et-Pomarède demande à surseoir à statuer sur cette décision, refusant l'idée d'urgence et argumentant sur le fait que le terrain est constructible. Et de parler du millier de pétitions signés par les habitants contre ce projet.

Pas d'alternative proposée

Dans le rôle de sage qui entend calmer les esprits, Jean-Louis Puyssegur reconnait qu'en la matière, le président Lépinay a au moins formulé une proposition et interroge les opposants sur le fait qu'aucune alternative à ce projet n'a été proposée.

Pour finir, Jean-Raymond Lépinay propose d'amender la délibération permettant de lancer les études en ajoutant que si dans un délai d'un mois une autre proposition d'implantation est formulée, à ce moment-là le projet serait revu.

Le vote à bulletins secrets est demandé et, sur ce final, la réunion dégénère (lire ci-dessous), l'invective pleut, les bulletins de vote sont volés par quelqu'un du public. Certains délégués quittent la séance, tout ceci dans la plus grande confusion.

La réunion d'apaisement n'aura servi à rien d'autre qu'à attiser le conflit et à être le théâtre de débordements qui n'ont plus rien à avoir avec la démocratie, grande perdante de ce match nul dans tous les sens du terme.

Andorre

GAGNEZ UN SÉJOUR + FORFAIT + ACTIVITÉS :
☐ EN FAMILLE
☐ ENTRE AMIS
☐ EN COUPLE

AUJOURD'HUI À LA UNE

Départs vers Free : la galère des clients toulousains
Le 10 janvier dernier, Xavier Niel, le président de Free, expliquait le programme de sa « révolution mobile ». Plus...

Montauban. Rixe dans un bar : un policier sérieusement blessé
Contrairement à son habitude, le bar « Le Raymond », place Foch à Montauban, était fermé hier matin. Il est même...

Station Le Mourtis. Un skieur disparu retrouvé en pleine nuit
Un bel après-midi de ski aurait pu se finir en cauchemar pour un jeune skieur à la station du Mourtis,...

Ouest toulousain : la guerre aux bouchons est déclarée

Les boutiques éphémères surfent sur la crise

Suivez l'actualité du

LES ANNONCES DE TOULOUSE

Vente Maisons de caractère
450000 €

Vente T2
101500 €

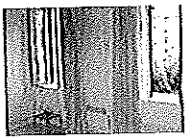
Location T1 et T1 bis
390 €

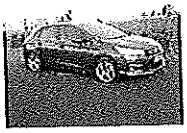
CITROEN
21000 €

Opel Astra GTC
Avantage client de 4 000 € sous conditions de reprise.
» Cliquez ici

0€ d'impôt pendant 15 ans
Ne payez plus d'impôt grâce à la Loi Scellier... ATTENTION dernière année pour en profiter !
» Cliquez ici

Groupon
Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal
» Cliquez ici

Bons plans Emirates
Découvrez vite les promos : Vol A/R Paris – Dubaï à partir de 592€ TTC
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

Découvrez les dessous chic de Zahia Dehar

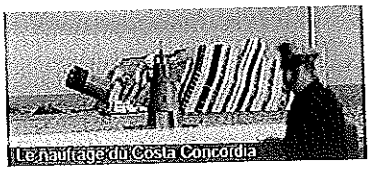
Le naufrage du Costa Concordia

Qui est la femme la plus sexy au monde ?

Les plus belles photos du National Geographic

RÉAGISSEZ

MODE D'EMPLOI

1. Remplir correctement les cases ci-dessous.
2. Lisez la charte de modération ci-dessous
3. Validez le mail de confirmation envoyé dans votre boite mail.

LADEPECHE.fr Lundi 20 Fév - 10:59 - Sainte Aimée

Rechercher un article : Recherche sur la dépêche.fr Rechercher

Grand-Sud Actu Éco Sports Sortir à Au féminin Escapades Annonces Services +

Toulouse | Ariège | Aude | Aveyron | Haute-Garonne | Gers | Lot | Lot-et-Garonne | Hautes-Pyrénées | Tarn | Tarn-et-Garonne Votre commune

CINÉMA I DANSE I THÉÂTRE I LITTÉRATURE I MUSIQUE CLASSIQUE I CIRQUE I VARIÉTÉS I HUMOUR

Accueil » Grand Sud » Haute-Garonne

PUBLIÉ LE 18/02/2012 03:49 | J.- CH. T.

Quand une population est stigmatisée

Quand une population est stigmatisée

Partager 0

Hors de question de reproduire ici les propos de certains membres du public (heureusement il ne s'agit que d'une minorité, nombre de personnes étant venues uniquement pour s'informer). Le fond a été touché en stigmatisant une population, en l'occurrence les gens du voyage, avec une haine et des mots inqualifiables. De même certains élus en ont aussi pris pour leur grade, étant interpellés en plein conseil communautaire, voire invectivés pour certains d'entre eux. Une telle attitude ne peut qu'empêcher le débat démocratique mais surtout empêcher de trouver une solution à ce sujet. Que la population de Villeneuve exprime son désaccord, cela peut s'entendre. Que les commerçants et artisans de la zone aient des inquiétudes, cela peut se comprendre. Que des riverains craignent pour leur sécurité avec la venue de grands rassemblements, cela est audible. Faut-il pour autant manier l'insulte et tenir des propos nauséeux ?

AUJOURD'HUI À LA UNE

Départs vers Free : la galère des clients toulousains
Le 10 janvier dernier, Xavier Niel, le président de Free, expliquait le programme de sa « révolution mobile ». Plus...

Montauban. Rixe dans un bar : un policier sérieusement blessé
Contrairement à son habitude, le bar « Le Raymond », place Foch à Montauban, était fermé hier matin. Il est même...

Station Le Mourtis. Un skieur disparu retrouvé en pleine nuit
Un bel après-midi de ski aurait pu se finir en cauchemar pour un jeune skieur à la station du Mourtis,...

Ouest toulousain : la guerre aux bouchons est déclarée

Les boutiques éphémères surfent sur la crise

Suivez l'actualité du

LES ANNONCES DE TOULOUSE

Vente Maisons / Villas
676000 €

Vente Maisons de caractère
474000 €

Vente Maisons de caractère
610000 €

CITROEN C4 Coupe
9500 €

Opel Astra GTC
Avantage client de 4 000 € sous conditions de reprise.
» Cliquez ici

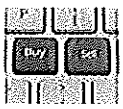

Acheter actions en Bourse
Trading simple, efficace, moins cher sur BINCK.FR. Offre spéciale : 1000€ de courtage offerts !
» Cliquez ici

Offre d'Emploi

Recrutement Michael Page
Nous recrutons un(e) Directeur Technique dans le secteur du béton. Avez-vous le bon profil ?
» Cliquez ici

0€ d'impôt pendant 15 ans
Ne payez plus d'impôt grâce à la Loi Scellier... ATTENTION dernière année pour en profiter !
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

Opel Astra GTC
Avantage client de 4 000 € sous conditions de reprise.
» Cliquez ici

Marre des Frais Bancaire
Boursorama : Votre Carte Bancaire & Plus de 15 services Gratuits + 80€ offerts jusqu'au 29/02 !
» Cliquez ici

Loi Scellier 2012
0€ d'impôts pendant 9 ans : investissez dans l'immobilier
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

RÉAGISSEZ

MODE D'EMPLOI

1. Remplir correctement les cases ci-dessous.
2. Lisez la charte de modération ci-dessous
3. Validez le mail de confirmation envoyé dans votre boîte mail.

* Titre :

* Votre message :

Vous êtes déjà inscrit ? cliquez-ici

* Pseudo : * Code Postal :

Données personnelles non publiées :
* E-mail :

HAUTE-GARONNE

Muret. La France est désormais leur patrie
La décision est d'importance et mérite un certain cérémonial. C'est bien ce que souhaite faire passer la sous-préfecture lors de la remise des...

Saint-Gaudens. Plus que quelques jours avant Carnaval
Et si, pour conjurer la rigueur des frimas de ce mois de

PUBLIÉ LE 25/02/2012 03:45 | JEAN-CHRISTOPHE THOMAS

Aire de grand passage: Ce sera sur le site du Parc, sauf contre-proposition

communauté de communes

La décision adoptée, la convivialité était de mise / Photo DDM, J.- Ch. T.

Partager 0

La sérennité semble revenue concernant l'implantation de la future aire de grand passage. Sauf alternative, le terrain du parc des expositions est retenu.

Réunion sous haute surveillance, hier soir, au parc des expositions pour le débat sur le projet d'implantation de l'aire de grand passage des gens du voyage sur le terrain jouxtant le parc. Le huis clos adopté d'entrée a obligé la dizaine de personnes venues écouter les discussions, ainsi que les techniciens de la communauté à sortir de la salle. Donc, les délégués sont restés entre eux pour échanger leurs arguments, pour ou contre ce choix. Chacun s'est exprimé, y compris ceux qui ont regretté avec passion la façon dont les débats s'étaient déroulés voici un peu plus de 8 jours. Au final, la délibération proposée par le président Jean-Raymond Lépinay a été adoptée lors d'un vote incontestable. Le terrain est donc bien retenu, à la condition qu'une contre-proposition crédible soit formulée. Une commission, à laquelle tous les délégués de la communauté sont conviés est constituée et se réunira d'ici une dizaine de jours pour étudier la question.

Concernant les grands passages annoncés début juillet, ils seront organisés sur le terrain en question qui sera aménagé de façon provisoire. Si un autre site est trouvé d'ici là, c'est lui qui accueillera ces aménagements (adduction d'eau, toilettes amovibles, électricité...).

À l'issue de cette réunion, le président Lépinay, enterrant la hache de guerre, a convié les délégués à un verre amical. Tout le monde n'est pas resté. Mais la situation est aujourd'hui consensuelle et l'on se plaît à se dire « Tout ça pour ça ». Loin d'un sujet politique, ce qui, à un moment donné, a enflammé les esprits est vraiment la « peur de l'autre ». Ce qui laissera des traces et a meurtri nombre d'élus qui, désormais, n'hésitent pas à s'exprimer publiquement contre toute forme de rejet, de xénophobie ou, tout simplement, de peur de l'altérité.

AUJOURD'HUI À LA UNE

Jean Dujardin, l'acteur le plus populaire de France au panthéon des Oscars
Il était déjà l'acteur français le plus populaire de sa génération, il est aujourd'hui le premier à remporter un...

La Mongie. Un employé chute du toit de la gare
La série noire continue à La Mongie, avec un nouvel accident grave, cette fois à la gare du...

Après une course-poursuite, le chauffard tabasse le policier
À l'issue d'une poursuite dans les rues de Toulouse mi-janvier, un policier a été blessé...

Pyrénées-Atlantiques. Écroué pour le meurtre sauvage de sa femme

La jambe cassée lors d'une violente bagarre

Suivez l'actualité du

LES ANNONCES DE TOULOUSE

Vente Maisons / Villas
139900 €

Vente Maisons / Villas
119800 €

Vente Maisons / Villas
136000 €

PEUGEOT 307 SW
15003 €

0€ d'impôt pendant 15 ans
Ne payez plus d'impôt grâce à la Loi Scellier... ATTENTION dernière année pour en profiter !
» Cliquez ici

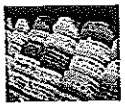

Groupon
Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal
» Cliquez ici

MUTUELLE trop chère ?
Comparez GRATUITEMENT et en quelques clics 800 MUTUELLES de qualité jusqu'à 45% moins chères !
» Cliquez ici

5%

Livret d'Epargne à 5%
Profitez d'une épargne performante, Livret épargne 5% garantis jusqu'à 100 000€ !
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

RÉAGISSEZ

MODE D'EMPLOI

1. Remplir correctement les cases ci-dessous.
2. Lisez la charte de modération ci-dessous
3. Validez le mail de confirmation envoyé dans votre boite mail.

CINÉMA | DANSE | THÉÂTRE | LITTÉRATURE | MUSIQUE CLASSIQUE | CIRQUE | VARIÉTÉS | HUMOUR

Toulouse et sa région

PUBLIÉ LE 25/02/2012 07:54 | CHRISTIAN MAILLEBIAU

Paléficat. Gens du voyage : la mairie demande l'expulsion

Réunion associative avant de se rendre au Capitole. /Photo DDM, Mikaël Bordenave

Partager 0

«La mairie de Toulouse se dérobe et n'assume pas les services quelle se doit de donner à ses habitants : propreté, sécurité, prise en charge des problématiques individuelles etc.»... lâche un habitant du quartier. Ils sont une douzaine à s'être réunis, dernièrement, autour de Pascale Noirot, présidente de l'association «Vivre à Paléficat». Une réunion pour déplorer la présence de gens du voyage établis, depuis un certain temps, entre les chemins de Furet et de Virebent.: «Nous n'avons pas à subir ces envahissements qui insécurisent notre environnement en entache notre vie privée. Il faut que nos élus engagent enfin de vraies actions avant que le climat ne se détériore vraiment». Une dame glisse : «Comment, après leur départ, sécuriser cette zone pour remédier aux occupations ?». Au débotté, ils se sont rendus au Capitole pour interpeller le maire. L'adjoint Jean-Michel Fabre les a reçus : «J'ai voulu discuter et prendre en compte leur problème». A sa demande, des responsables municipaux et du Grand Toulouse du Pôle territorial nord se sont rendus sur place. Ils ont constaté que le campement était établi sur des terrains privés et municipaux. «La mairie a engagé une procédure en référé pour les expulser» annonce l'élu. Il précise que bientôt le premier terrain d'accueil «grand passage» sera aménagé dans le nord-est de de Toulouse. «Une aire adaptée et aménagée pour que tout soit mis enfin en conformité». Jean-Michel Fabre promet de rester vigilant sur cette zone de Paléficat où la mairie va encore acheter des terrains. Voisin de Borderouge, le lieu doit connaître, prochainement, un développement urbain.

VOUS ALLEZ CHANGER DE REGARD SUR LES CANCERS

LES ANNONCES DE TOULOUSE

Vente Maisons / Villas
147300 €

Vente Maisons / Villas
131100 €

Vente Maisons / Villas
136000 €

CITROEN
21000 €

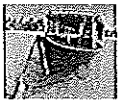
Groupon
Evadez-vous à petit prix sur Groupon ! Jusqu'à -70% dès maintenant !
» Cliquez ici

MUTUELLE trop chère ?
Comparez GRATUITEMENT et en quelques clics 800 MUTUELLES de qualité jusqu'à 45% moins chères !
» Cliquez ici

0€ d'impôt pendant 15 ans
Ne payez plus d'impôt grâce à la Loi Scellier... ATTENTION dernière année pour en profiter !
» Cliquez ici

Comment BIEN INVESTIR...
20.000€ avec seulement 100€ ? Découvrez les effets du levier. Demandez votre E-book PDF gratuit
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

RÉACTIONS DES LECTEURS

Voici plus d'une semaine, (par MICHEL-Yves - 25/02/2012 09:57)

Promos Design
Jusqu'au 15 février, bénéficiez de -20% sur tous les canapés et fauteuils en cuir ainsi que sur une sélection de meubles design.
http://www.boconcept.fr/Default.aspx?ID=

NOUVEAU : APERO ECLAIR
Votre service Toulousain de livraison d'apéritifs à domicile! Formules à partir de 20€.7J/7 jusqu'à 5H du mat. Tel: 06.86.18.58.75
www.aperoeclair.fr

AFPA
Vous cherchez une formation qualifiante? entrées imminentes cliquez ici, nos autres formations aller sur le site
www.midi-pyrenees.afpa.fr

PASSION VSP VOITURES SANS PERMIS
Une équipe de passionnés et de spécialistes, Ligier et Dué vous accueille du Lundi au Samedi 64 Rue de Fenouillet 31200 Toulouse
passionvsp.com

MOBILIER CONTEMPORAIN
La qualité d'un fabricant Français depuis plus de 50 ans. Portet sur Garonne (à côté de Fly)
www.toulouse.magasins-gautier.fr

Les Irresistibles: 2000€ OFFERTS
la signature d'une grande marque pour des cuisines contemporaines et classiques hors du commun à Blagnac et Portet/Garonne
0561719891 et 0534478730

AUJOURD'HUI À LA UNE

Jean Dujardin, l'acteur le plus populaire de France au panthéon des Oscars
Il était déjà l'acteur français le plus populaire de sa génération, il est aujourd'hui le premier à remporter un...

La Mongie. Un employé chute du toit de la gare
La série noire continue à La Mongie, avec un nouvel accident grave, cette fois à la gare du...

Après une course-poursuite, le chauffard tabasse le policier
À l'issue d'une poursuite dans les rues de Toulouse mi-janvier, un policier a été blessé...

Pyrénées-Atlantiques. Écroué pour le meurtre sauvage de sa femme

La jambe cassée lors d'une violente bagarre

Suivez l'actualité du

PUBLIÉ LE 15/02/2012 08:58 | J. R.

Gens du voyage : huit jours pour quitter l'Oncopole

expulsion

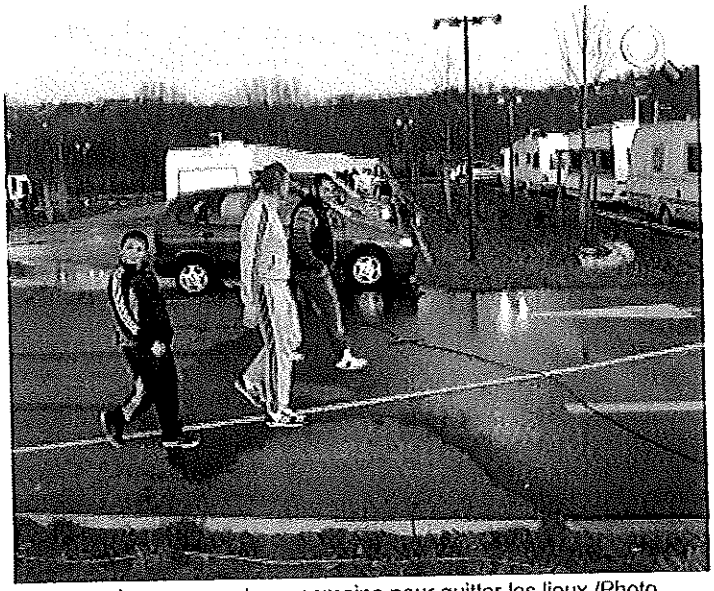

Les gens du voyage ont une semaine pour quitter les lieux./Photo DDM./archives.

12 Partager

Hier, le juge des référés de Toulouse a décidé que les gens du voyage, qui s'étaient installés sur le parking de l'Oncopole à Toulouse, depuis plu quatre mois, sans autorisation, ont huit jours pour quitter les lieux.

« Ils vont devoir s'organiser. Il faut qu'ils trouvent une aire d'accueil avec des places disponibles pour tous. Ils sont nombreux. En cette période de grand froid, ils ne peuvent p aller n'importe où. Il leur faut absolument de l'électricité pour avoir un minimum de chauff » explique Me Nelly Magentie, l'avocat de certains membres de cette communauté tzig. Les près de 500 personnes concernées vont devoir repartir à bord de leurs caravanes, plu 80, et trouver un nouvel endroit où stationne

Fin janvier, cette communauté était inquiète d'apprendre une éventuelle expulsion. « Où va-t-on metti nos enfants à l'école si on nous fait partir ? s'interrogeait Anita. Dans les villages, ils ne veulent pas les accueillir. » Actuellement, des instituteurs viennent dispenser des cours dans le camp grâce à un bus mobile spécialement aménagé. Marie expliquait : « Il devrait y avoir une aire de grand passage pour n accueillir. » Selon elle, les aires d'accueil aménagées dans certaines communes sont inadaptées. « Elle sont bien trop chères. Il faut payer l'emplacement et l'énergie. L'hiver, on ne peut pas. Quand on ne touche que le RSA, c'est impossible. »

Lors de l'audience devant le juge des référés, le 31 janvier dernier, le Grand Toulouse, avait mis en av son droit de propriété sur « les terrains squattés » et les « nombreuses nuisances et l'absence de sécu ». Sollicité, l'avocat du demandeur n'a pas souhaité s'exprimer concernant cette décision. « Mais si on expulse, où ira-t-on ? Est-ce qu'il faut qu'on s'installe place du Capitole ? » s'inquiète un membre de la communauté des gens du voyage.

Toulouse et sa région

PUBLIÉ LE 26/01/2012 07:52 | CLAIRE LAGADIC

500 Tsiganes menacés d'expulsion sur le site de l'Oncopole

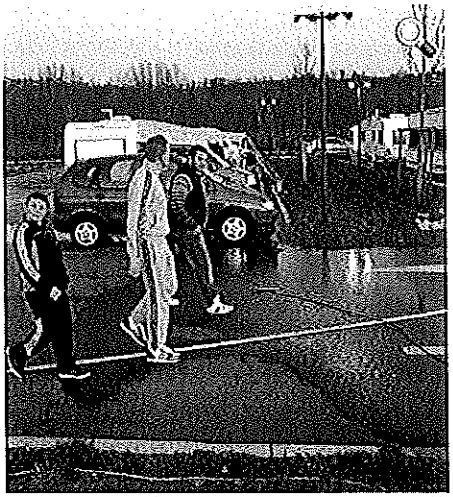

Les familles sont installées depuis quatre mois sur le site./Photo DDM F. C.

Des centaines de gens du voyage installés depuis 4 mois sur le parking de l'Oncopole sont menacés d'expulsion. Ils demandent un peu de répit au cœur de la trêve hivernale.

Partager 0

« Ici on ne gêne personne ». Anita Zigeler fait partie des gens du voyage installés depuis 4 mois sur le parking de l'Oncopole à Toulouse. Les membres de cette communauté tsigane viennent d'apprendre qu'ils sont convoqués, le 31 janvier, devant le tribunal de grande instance de Toulouse, en vue d'une expulsion. Cette perspective désespère les près de 500 personnes concernées.

Au fond d'une allée, un vaste parking s'étend à proximité du futur Oncopôle. Telle une marée blanche, plus de 80 caravanes et camionnettes sont stationnées. En ce mercredi après-midi, des enfants jouent sur le bitume. Avions en papier, rollers, ils profitent de la douceur de l'hiver.

Les adultes sont plus inquiets. « Où va-t-on mettre nos enfants à l'école si on nous fait partir ? s'interroge Anita. Dans les villages, ils ne veulent pas les accueillir. » Actuellement, des instituteurs viennent dispenser des cours dans le camp grâce à un bus mobile spécialement aménagé.

Les Tsiganes ne demandent pas à s'installer ad vitam aeternam sur le site. « Il faut qu'on nous laisse au moins deux mois et on ira ailleurs. Là, on n'embête personne. »

« Faut-il qu'on s'installe au Capitole ? »

Marie n'est là que depuis quelques jours mais elle regrette : « Il devrait y avoir une aire de grand passage pour nous accueillir. » Selon elle, les aires d'accueil aménagées dans certaines communes sont inadaptées. « Elles sont bien trop chères. Il faut payer l'emplacement et l'énergie. L'hiver, on ne peut pas. Quand on ne touche que le RSA, c'est impossible. »

Rien ne traîne sur le parking squatté. « Depuis qu'on est là, on fait très attention, assurent les habitants. Les poubelles sont ramassées, on ne dégrade pas, tout est propre et désinfecté. » Et d'imaginer : « Si on n'était pas là, qui sait ce qui se passerait. Comme c'est éloigné de tout, des gens pourraient venir faire des rodéos ici ou brûler des voitures. » La communauté s'est assuré des services d'un avocat pour son audience du 31 janvier. « Mais si on nous expulse, où ira-t-on ? Est-ce qu'il faut qu'on s'installe place du Capitole ? »

LES ANNONCES DE TOULOUSE

Location T1 et T1 bis 355 €

Vente Maisons / Villas 111800 €

Location Meublés 265 €

Kia Soul 17500 €

Vente Privée Grands Vins
Champagne, Cru Classé de Bordeaux, prestigieuses appellations... Inscrivez-vous !
» Cliquez ici

Changez vos fenêtres!
Comparez GRATUITEMENT en 2 min 5 devis de professionnels pour installer vos fenêtres !
» Cliquez ici

Microsoft Office 365
Microsoft Office 365 : A votre service quand vous le voulez. Testez-le gratuitement!
» Cliquez ici

Carte American Express
Avec la Gold Card, entrez dans un nouveau monde d'avantages !
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

Pacific Pêche
-50%
-70%
Profitez des Soldes préparez dès maintenant votre ouverture de la truite avec les produits des grandes marques
vite j'y vais !
RN20
39 Rte de Paris
31140 AUCAMVILLE

« DES PRIX BAS TOUTE L'ANNEE »
PNEUS-PIECES AUTO-ACCESSOIRES. Retrouvez nous à "AUCAMVILLE et PORTET SUR GARONNE". Pour réserver vos pneus :
www.carter-cash.com

HIPPODROME DE TOULOUSE
EN JANVIER, Courez aux courses de TROT! Découvrez des chevaux exceptionnels. Dim 29 Janvier:galette des Rois et baptemes de poneys
www.hippodrome-toulouse.com

BATEAU ECOLE
Permis mer, côtier, stages week-end ou semaine à Toulouse. Tel. 05.61.62.44.72
www.permis-bateau-toulouse.com

SHIVA TOULOUSE
Vous recherchez une femme de ménage compétente et un service de ménage à domicile personnalisé ? Contactez votre agence Shiva
www.shiva.fr/menage-repassage-domicile

L'Expert Suisse du Rachat d'OR-Toulouse
Expertise gratuite de votre Or - Un réseau de 35 agences et 110 000 clients - Paiement immédiat, Transactions sécurisées -
www.gold-swiss-service.fr

LE SPECIALISTE DE LA PUERICULTURE
Découvrez tous nos articles et accessoires indispensables pour bébé, listes de naissances. 3 magasins : Portet, Blagnac, Colomiers
www.autourdebebe.com

AUJOURD'HUI À LA UNE

Prothèses PIP : le fondateur Jean-Claude Mas arrêté dans le Var
Le fondateur de la société d'implants mammaires PIP, Jean-Claude Mas, a été...

Bressols et sa région

PUBLIÉ LE 04/02/2012 09:10 | FRÉDÉRIC ABÉLA

Ils avaient commis neuf cambriolages

nohic, bressols, corbarieu

Les gendarmes avaient déjà investi le camp de Saint-James, à Ginestous, par le passé./Photo DDM archives

14 0 Partager

La réponse n'a pas traîné. Après une longue série de cambriolages dans le secteur de Villemur-sur-Tarn, en périphérie du Tarn-et-Garonne -(9 forfaits accomplis dans le secteur de Nohic,Corbarieu et Bressols dont cinq dans la matinée du 9 janvier.) et autour de Pibrac, Beauzelle et Cornebarrieu, courant janvier, les gendarmes ont mené l'offensive.

Jeudi matin, près de 70 militaires appuyés d'un hélicoptère se sont rendus sur des sites abritant des campements des gens du voyage, à la Mounède, Ginestous (Saint-James) et à Cugnaux. Lors de ces opérations simultanées, les gendarmes du groupe cambriolage, les pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie et les policiers ont interpellé 9 personnes âgées de 20 à 35 ans. Les enquêteurs les soupçonnent de 25 vols avec effraction, depuis décembre 2011, commis dans des habitations principales, en périphérie toulousaine.En deux mois, des villas du frontonnais et de l'ouest-toulousain dont les portes ou les fenêtres ont été fracturées, ont été pillées de jour comme de nuit : bijoux, matériel informatique et numérique envolés. Des objets précieux aussitôt revendus. Grâce à une série d'éléments matériels, notamment des traces et des témoignages, les gendarmes ont identifié plusieurs suspects qui ont fait l'objet de surveillances discrètes.

Jeudi, les enquêteurs, sous la conduite du colonel Tavart, patron du groupement de gendarmerie de la Haute-Garonne, ont saisi deux voitures, une BMW et une Mégane dont la présence aurait été remarquée sur les lieux de ces infractions (La Mégane a servi aux casses en Tarn-et-Garonne) . Des plants de cannabis ont également été découverts. La lutte contre les cambriolages est devenue la priorité des services d'enquête, à Toulouse comme en Tarn-et-Garonne. En Haute-Garonne, ce sont désormais 60 gendarmes spécialisés qui ferraillent au quotidien contre ce fléau qui a progressé de manière vertigineuse. La flambée des cours de l'or et le développement des zones pavillonnaires sur l'aire périurbaine expliquent en partie la hausse de ce phénomène boosté par la crise. Autre explication : les délinquants tournés d'habitude vers le braquage entament des « carrières » de cambrioleurs par facilité au milieu de novices, de plus en plus nombreux, des « Félix de la cambriole », en quête d'argent.

4 suspects mis en examen et écroués

Sur les neuf personnes interpellées par les gendarmes, jeudi , dans des campements à Ginestous, Cugnaux et à la Mounède, quatre ont été présentées devant un juge, en vue d'une mise en examen pour vols aggravés. Établis sur le campement de la Mounède, à Toulouse, ces quatre jeunes gens sont soupçonnés de 25 cambriolages en 2 mois dans l'agglomération toulousaine et le sud du Tarn-et-Garonne . Ils auraient reconnu les faits et même davantage. L'un d'eux, âgé de 17 ans, avait pris pour habitude de tirer au petit plomb sur les voitures et les engins de chantier.Ce sont d'ailleurs les trois auteurs des casses en Tarn-et-Garonne qui sont derrière les barreaux.

LES ANNONCES DE BRESSOLS

Vente Maisons / Villas
262000 €

Vente Maisons / Villas
178000 €

Vente Maisons / Villas
174000 €

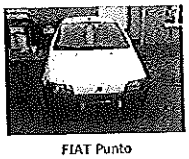
FIAT Punto
3500 €

Groupon
Evadez-vous à petit prix sur Groupon ! Jusqu'à -70% dès maintenant !
» Cliquez ici

0€ d'impôt pendant 15 ans
Ne payez plus d'impôt grâce à la Loi Scellier... ATTENTION dernière année pour en profiter !
» Cliquez ici

1 mois offert
La Mutuelle Générale s'adapte à vos besoins et vous offre 1 mois de cotisation
» Cliquez ici

SCPI - Generali Epargne
Investissez dans l'Immobilier d'entreprise via votre assurance vie avec Generali Epargne
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

Achat OR
COMPTOIR ACHAT D'OR - MONTAUBAN
Achat comptant, convertissez votre or en euros, estimation gratuite, pièces, bijoux, or dentaire, débris d'or, lingots
22, bd Blaise-Doumerc - 05 63 03 74 65

PARAPHARMACIE L'ALHAMBRA
Votre parapharmacie L'ALHAMBRA en ligne L'ALHAMBRA EXPRESS, le nouveau service Driving Cliquez ici !!!!!
ouvert de 9H à 12H30 et de 14H à 19H30

Carrefour Maisons
CARREFOUR MOISSAC
LA QUALITE POUR TOUS ! Ouvert du Lundi au Samedi de 9H00 à 20H00 05.63.29.92.92
www.carrefour.fr

OFFREZ DE VRAIS BOUQUETS
Nouvelle gamme hiver/printemps 2012 à découvrir chez vos fleuristes Interflora du Tarn et Garonne
LE 4 MARS FETEZ VOS GRAND-MERES !!

DECOR ET FLAMMES
SOLDES JUSQU'AU 14 FEVRIER. L'HIVER VIENT DE S'INTALLER ! ON VOUS ATTEND AU 240 av. de Toulouse Montauban 05.63.63.25.58.
www.decor-et-flammes.com

ACHAT OR
MONTAUBAN NUMISMATIQUE 20ansd'expérience
Monnaies, lingots, bijoux. Tél: 05 63 91 23 60 ou 05 63 91 98 08 Paiement par chèque 7 rue de l'Hôtel de Ville
Près de la mairie de MONTAUBAN

AUJOURD'HUI À LA UNE

Alpes-de-Haute-Provence. Un séisme de magnitude 4,9 frappe la région
Un séisme d'une magnitude 4,9 sur l'échelle de Richter a secoué la région des...

Carcassonne. Le restaurant "Le Parc" de Franck Putelat vient d'obtenir une deuxième étoile Michelin
Parmi les nouveaux deux étoiles du guide Michelin figure Franck Putelat, le chef du restaurant "Le Parc" de...

La Réunion. Six condamnations suite aux violentes émeutes
Six personnes ont été condamnées ce lundi à des peines allant de huit mois de prison avec...

Jean Dujardin, facteur le plus populaire de France au panthéon des Oscars

Face à l'Irlande, Clément Poitrenaud remplacera Médard forfait

Suivez l'actualité du

Toulouse et sa région

PUBLIÉ LE 02/02/2012 03:52 - MODIFIÉ LE 02/02/2012 À 07:47 | FRÉDÉRIC ABÉLA

9 personnes arrêtées, suspectées de 25 cambriolages en 2 mois

coup de filet

Les gendarmes avaient déjà investi le camp de Saint-James, à Ginestous, par le passé /Photo DDM archives

32 1 Partager

Soixante-dix gendarmes ont investi, hier trois sites abritant les gens du voyage, à Ginestous, la Mounède et Cugnaux. Lors de ce coup de filet anti-cambriolage, neuf personnes ont été arrêtées.

La réponse n'a pas traîné. Après une longue série de cambriolages dans le secteur de Villemur-sur-Tarn, en périphérie du Tarn-et-Garonne et autour de Pibrac, Beauzelle et Cornebarrieu, courant janvier, les gendarmes ont mené l'offensive.

Tôt hier matin, près de 70 militaires appuyés d'un hélicoptère se sont rendus sur des sites abritant des campements des gens du voyage, à la Mounède, Ginestous (Saint-James) et à Cugnaux. Lors de ces opérations simultanées, les gendarmes du groupe cambriolage, les pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie et les policiers ont interpellé 9 personnes âgées de 20 à 35 ans. Les enquêteurs les soupçonnent de 25 vols avec effraction, depuis décembre 2011, commis dans des habitations principales, en périphérie toulousaine. Ils sont en garde à vue depuis hier. En deux mois, des villas du frontonnais et de l'ouest-toulousain dont les portes ou les fenêtres ont été fracturées, ont été pillées de jour comme de nuit : bijoux, matériel informatique et numérique envolés. Des objets précieux aussitôt revendus. Grâce à une série d'éléments matériels, notamment des traces et des témoignages, les gendarmes ont identifié plusieurs suspects qui ont fait l'objet de surveillances discrètes.

Hier, les enquêteurs, sous la conduite du colonel Tavart, patron du groupement de gendarmerie de la Haute-Garonne, ont saisi deux voitures, une BMW et une Mégane dont la présence aurait été remarquée sur les lieux de ces infractions. Des plants de cannabis ont également été découverts. La lutte contre les cambriolages est devenue la priorité des services d'enquête, à Toulouse comme en banlieue. En Haute-Garonne, ce sont désormais 60 gendarmes spécialisés qui ferraillent au quotidien contre ce fléau qui a progressé de manière vertigineuse. La flambée des cours de l'or et le développement des zones pavillonnaires sur l'aire périurbaine expliquent en partie la hausse de ce phénomène boosté par la crise. Autre explication : les délinquants tournés d'habitude vers le braquage entament des « carrières » de cambrioleurs par facilité au milieu de novices, de plus en plus nombreux, des « Félix de la cambriole », en quête d'argent. Pour le mois de décembre 2011, 450 cambriolages ont été recensés sur l'ensemble du département contre 300 pour janvier 2012.

LES ANNONCES DE TOULOUSE

Vente Maisons / Villas
119800 €

Vente Maisons / Villas
134400 €

Vente Maisons / Villas
111800 €

FORD MUSTANG
3600 €

0€ d'impôt pendant 15 ans
Ne payez plus d'impôt grâce à la Loi Scellier... ATTENTION dernière année pour en profiter !
» Cliquez ici

1 mois offert
La Mutuelle Générale s'adapte à vos besoins et vous offre 1 mois de cotisation
» Cliquez ici

Groupon
Trop de stress ? Trouvez un bon plan détente près de chez vous sur Groupon !
» Cliquez ici

Célibataire et exigeant?
Finies les rencontres décevantes, sur Attractive World, vous choisissez les nouveaux membres!
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

RÉACTIONS DES LECTEURS

Curieuse formulation ! (par boralion - 02/02/2012 09:28)

j'♥ grand portet
Animations TFC à Grand Portet !
Du 11 au 21 février, Grand Portet propose 3 animations avec le TFC. Dédicaces de toute l'équipe le 15 février de 16h30 à 18h.
Grand Portet prend soin de vous.

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE
L'orchestre de Chambre de Toulouse vous invite à découvrir sa programmation, accédez ici à la billeterie en ligne !
www.orchestredechambredetoulouse.fr

CHANTECLER, GOLDEN, FUJI...
Fruits, légumes sans traitement. Variétés anciennes... Les Vergers de Notre Dame, vente directe - Ouvert 7j/7 10h-12h/14h30-18h30
www.lesvergersdenotredame.com

HIPPODROME DE TOULOUSE
EN FEVRIER,venez découvrir un spectacle exceptionnel au TROT et au GALOP les 13,21,25,29 de 16h à 20h. Poneys pour les enfants.
www.hippodrome-toulouse.com

AFPA
Vous cherchez une formation qualifiante? entrées imminentes cliquez ici, nos autres formations aller sur le site
www.midi-pyrenees.afpa.fr

FOIRE AU GRAS 27, 28 ,29 JANVIER
Foie gras, magrets, cuisses, manchons, Qualité, fraîcheur (ferme du puntoun Gers) Chez Patignac à MONTESQUIEU VTRE 0561903608
www.patignac.com

AUJOURD'HUI À LA UNE

Alpes-de-Haute-Provence. Un séisme de magnitude 4,9 frappe la région
Un séisme d'une magnitude 4,9 sur l'échelle de Richter a secoué la région des...

Carcassonne. Le restaurant "Le Parc" de Franck Putelat vient d'obtenir une deuxième étoile Michelin
Parmi les nouveaux deux étoiles du guide Michelin figure Franck Putelat, le chef du restaurant "Le Parc" de...

La Réunion. Six condamnations suite aux violentes émeutes
Six personnes ont été condamnées ce lundi à des peines allant de huit mois de prison avec...

Jean Dujardin, l'acteur le plus populaire de France au panthéon des Oscars

Face à l'Irlande, Clément Poitrenaud remplacera Médard forfait

Suivez l'actualité du Rallye

Nos voisins, les gens du voyage

SOLIDARITÉS *À l'occasion de la révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, partons à la rencontre de nos voisins, si proches et pourtant méconnus.*

On les appelle Manouches, Gitans, Tsiganes, Voyageurs... Ils sont français et vivent en caravane, parfois en pavillon. Ils se distinguent des Roms venant d'Europe centrale et des Balkans. Leur estimation reste difficile à appréhender. Un rapport de l'Assemblée nationale évoque le nombre de 240000 à 300000 sur le territoire national. Ils sont itinérants ou semi-sédentaires, mais aujourd'hui, beaucoup sont sédentaires. Néanmoins, le sentiment d'appartenance au groupe des gens du voyage reste fort.

Aussi, une des principales problématiques que rencontrent les communes concerne l'accueil et l'habitat. La loi Besson de 2000 donne obligation aux communes de plus de 5000 habitants de réaliser des aires de stationnement. Elle inscrit ces mêmes communes dans un schéma départemental.

« TROUVER UN PORT D'ATTACHE ». Mais la question reste complexe. Diminution du nomadisme, développement de la sédentarisation... Progressivement, on est passé de la notion de stationnement, plus ou moins provisoire, à celle d'habitat fixe. *« Aussi, la vraie question est de savoir comment on accompagne la sédentarisation des gens du voyage »*, précise Claude Touchefeu, adjointe au maire chargée de la Politique de la Ville et des Solidarités. Et de rajouter : *« être voyageur et toulousain n'est pas incompatible »*.

Selon Eric Vanderwal, directeur du Sieanat, *« aujourd'hui, les gens du voyage ont besoin d'un port d'attache et les terrains familiaux semblent offrir le meilleur compromis »*.

La question de l'habitat croise d'autres problématiques. L'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPÉS) considère que l'espérance de vie des gens du voyage est inférieure de quinze ans à la moyenne de la population. Tous les professionnels qui travaillent avec eux notent la dégradation des conditions de vie et de santé : habitat précaire, manque de confort, inhalation de fumées toxiques, pratiques professionnelles sans protection, hygiène alimentaire déséquilibrée...

À cela s'ajoute la difficulté de trouver un emploi. *« Je suis inscrit dans les agences d'intérim, mais personne ne m'appelle. Quand les patrons voient La Mounède comme adresse, ils n'ont pas confiance »*, enrage un jeune Manouche de 23 ans. Alors, *« les hommes créent leur micro-entreprise, mais ils n'embauchent jamais comme salariés »*, insiste Eric Vanderwal.

Heureusement, naissent de belles initiatives. L'association LaToile-Blanche mise sur la création cinématographique pour ouvrir les possibles. Grâce aux projets « actualités citoyennes » et « beau travail » (voir entretien page 35), le Pôle Emploi s'est déplacé sur Ginestous, des contacts ont été noués avec des entreprises. Une première qui a dépassé toutes les attentes des réalisateurs Audrey Espinasse et Sami Lorentz.

« L'ÉCOLE DES GADJÉ ». L'espoir réside aussi dans l'éducation. Malgré la déscolarisation et un illettrisme encore important, Farid Djemmal, inspecteur de l'Éducation nationale se félicite d'avoir scolarisé cette année sur Toulouse une cinquantaine d'enfants issus des familles nomades (voir article page 34). Une réussite qui tient au partenariat entre l'Inspection académique, la mairie de Toulouse et les gestionnaires d'aires. Bien sûr, le chemin est long pour que les mères laissent sans craintes leurs enfants au monde des gadjé, des non-tsiganes, mais lorsque la rencontre s'opère, les peurs s'estompent. C'est peut-être ainsi que se tricote le vivre ensemble entre voisins.

Gina

« Pour se marier, les enfants s'enfuient »

« On est des Gitans. Mes parents sont venus d'Espagne, mais moi, je n'ai jamais voyagé, je suis toujours restée sur Toulouse. Aujourd'hui je vis ici, à la Mounède. Nous, les Gitans, avons une tradition pour le mariage : quand deux jeunes se fréquentent et décident de se marier, ils s'enfuient plusieurs jours, voire plusieurs semaines dans une autre ville, sans avertir personne. Les parents ne sont pas au courant. Bien sûr, on s'inquiète de ne pas voir notre enfant rentrer le soir. On interroge les autres jeunes et on comprend qu'ils se sont mariés, sans église ni mairie. Pour vous, les gadjé, ce n'est pas une union légale. Mais pour nous, c'est ça le mariage ! Très vite, les deux familles se rencontrent pour voir s'ils ne s'opposent pas à cette union. S'il n'y a pas d'accord, les jeunes doivent se séparer. C'est comme ça chez nous, les enfants respectent les parents. Ils les écoutent. Quand les jeunes reviennent, ils prennent une caravane et restent proches des parents. »

Les aires d'accueil sur Toulouse

Toulouse abrite deux aires de stationnement :
- l'aire de Rangueil (pour les voyageurs dont un membre de la famille est hospitalisé) compte 30 emplacements ;
- l'aire de la Mounède peut recevoir 30 emplacements.

À cela s'ajoute le terrain familial de Picarel qui correspond à 20 emplacements.

Le futur schéma départemental doit permettre de créer deux aires de stationnement : une sur la commune de Toulouse et une autre sur le Grand Toulouse. De plus, une aire de grand passage pourra accueillir, pour deux à trois semaines, entre 150 et 200 caravanes sur le Grand Toulouse.
À noter : un emplacement reçoit deux caravanes, soit quatre personnes (enfants et adultes).

À l'école des enfants du voyage

Francki

« Je suis un voyageur »

« Nous sommes sur l'aire d'accueil de Rangueil pour accompagner un membre de notre famille hospitalisé. Quand quelqu'un est malade, toute la famille se déplace. On peut venir à plus de dix caravanes. Ce genre d'aire n'existe pas dans toutes les grandes villes. Pourtant, on a besoin d'être ensemble et montrer à celui qui est malade qu'on est près de lui. Moi, je suis un voyageur, je roule, je parcours toute la France pour faire mon métier : rempailleur de chaises. Le vrai problème, pour nous, gens du voyage, c'est le manque d'aires d'accueil. Certains sont obligés d'occuper des aires "sauvages" sans autorisation, parce qu'il faut bien se poser quelque part et mettre les enfants à l'école. De plus en plus de gens du voyage ne bougent plus. Ils occupent des places qui ne peuvent plus tourner. Cela bloque les emplacements. »

RENCONTRE *Comment scolariser des enfants nomades ? L'incessant mouvement de ces jeunes élèves rend leur scolarisation difficile et soulève des problématiques spécifiques. Problématiques auxquelles l'Éducation nationale tente de répondre via un pôle dédié aux enfants du voyage. Rencontre avec l'équipe...*

Au 5e étage de l'Inspection académique, Farid Djemmal, inspecteur de l'Éducation nationale en charge du pilotage du pôle pour la scolarisation des enfants du voyage est accompagné de son équipe : Benoît Raffara et Patricia Paradis, conseillers techniques, ainsi qu'Anne Ogier, enseignante référente dans les écoles de secteurs.

« Voilà deux ans que nous avons constitué ce pôle sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie. J'ai souhaité donner de la cohérence et définir une réelle politique départementale. Ce travail n'a pu se concrétiser qu'avec la collaboration des collectivités territoriales et des partenaires associatifs et privés ». La parole institutionnelle posée, le ton change, les esprits s'animent et la passion prend le dessus. Travailler auprès de cette population implique toujours un engagement fort. Benoît Raffara entre dans le vif du sujet. *« On veille à ce que ces enfants ne se retrouvent pas tous dans les mêmes établissements. À Ginestous, l'école était devenue communautaire : une école ghetto. Il n'y avait aucune mixité sociale, pas de diversité, pas de respiration. »* L'éclatement de ce schéma a ouvert les échanges et redonné une bouffée d'oxygène. *« Depuis la fermeture de Ginestous et la répartition des enfants dans les écoles du secteur, on note de vraies améliorations au niveau scolaire »*, précise Patricia Paradis.

Farid Djemmal se réjouit que certains enfants aient pu intégrer des classes de 6e « ordinaires ». La plupart du temps, ils arrêtent leur scolarité à la fin du primaire et poursuivent au CNED. Les rares à se rendre au collège intègrent l'enseignement adapté. *« On scolarise les derniers enfants français qui n'ont jamais été scolarisés »*, s'indigne Benoît Raffara.

UNE CULTURE ORALE. *« Ce sont des élèves très spontanés, en sécurité affective, très aimés chez eux et donc disposés à apprendre,* témoigne Anne Ogier, l'institutrice vagabonde. *Ils n'ont pas besoin de régler des questions affectives avec l'enseignant. »* L'inspecteur n'est pas en reste : *« ce sont des enfants intelligents. Ils ont une mémoire extraordinaire, mais ont un rapport à l'écrit problématique. »* L'échec scolaire et la déscolarisation s'expliquent aussi par l'absence de livres et l'oralisation de la culture. *« Leur relation au monde passe par l'oralité, pas par l'écrit »*, renchérit l'enseignant au bus école. Benoît Raffara, évoquant même un conflit de loyauté lorsque l'enfant refuse d'apprendre pour ne pas en savoir plus que son père.

Le manque d'aires d'accueil entrave bien sûr la scolarisation de ces élèves. Près de 200 caravanes tournent sur l'agglomération toulousaine à la recherche d'emplacements stables. Fixer des enfants dans une école devient alors difficile.

« Nous voulons que tous les enfants soient scolarisés », insiste Benoît Raffara. Et pour offrir un projet scolaire à chacun, ces enseignants itinérants proposent un travail d'orfèvre, au cas par cas. *« Pour ces gens, leur enfant est leur plus grande richesse. Alors évidemment, bien souvent ils préfèrent les garder auprès d'eux plutôt que de les "rejeter" à l'école des gadjé »*, ajoute l'instituteur.

Pourtant, entre voyageurs et gadjé, la rencontre interculturelle se fabrique chaque jour et le lien se tisse grâce à l'école. ●

Sandrine

« Quand quelqu'un meurt on ne prononce plus son nom »

« Le mois dernier, mon mari a perdu sa mère. On s'est rassemblés avec toute la famille. Pour nous, le deuil est très important. Pendant cette période, de deux mois à trois ans, on ne regarde plus la télévision, on n'écoute plus de musique, on ne fait plus la fête. C'est pour le respect du mort. De même, on ne revient plus à l'endroit où quelqu'un est mort, on ne prononce plus son nom... Et si quelqu'un porte le même nom, on le change. Mais surtout, rien n'est pire que de médire d'un disparu. Les morts sont sacrés. On les respecte de génération en génération. »

ENTRETIEN

Audrey ESPINASSE,
Sami LORENTZ,
réalisateurs et intervenants à l'association « LaToileBlanche ».
Sur le quartier Ginestous, ils travaillent sur la thématique de l'emploi. L'émotion, le sensible et l'intime sont au cœur de leurs projets.

Un film révélateur des savoir-faire

En quoi le projet « actualités citoyennes » a inscrit les gens du voyage dans la perspective d'un emploi ?

Il y a un paradoxe à Ginestous. Les personnes dites « en situation d'exclusion » manquent de formation et d'expérience en entreprise, mais détiennent un savoir-faire impressionnant dans toutes sortes de domaines. Le système de code, de savoir-être propre au monde de l'entreprise, les empêche de passer la barrière de l'entretien d'embauche. Un atelier-film sur la thématique de l'emploi a permis à une trentaine de personnes de travailler sur ces problématiques par le prisme du cinéma. Les films réalisés ont débouché sur des rencontres entre recruteurs et candidats. Pour certains, des embauches ont été possibles.

Avez-vous travaillé avec le Pôle Emploi ?

Pour cette action, le Pôle Emploi s'est déplacé sur le quartier et s'est transformé en Pôle Emploi de proximité au service de tous, inscrits et non inscrits... La mise en place d'exercices pratiques permettant de valider les habiletés des candidats a révélé les savoir-faire très étendus des jeunes.

Quels sont vos projets pour 2012 ?

Courant mars, l'association va présenter les six courts-métrages au cinéma l'ABC. Au-delà, en collaboration avec l'Ina (Institut national de l'audiovisuel), tout un travail sur la mémoire se prépare à partir des archives audiovisuelles des gens du voyage à Toulouse. Une manière de s'interroger aussi bien sur la fonction des images dans la structuration des mémoires, que leur rôle dans l'interprétation de l'histoire... ●

Contact : contact@latoileblanche.org
Site : http://latoileblanche.org

LADEPECHE.fr Mardi 31 Jan - 11:20 - Sainte Marcelle

Rechercher un article : Recherche sur la dépêche.fr Rechercher

Grand-Sud Actu Éco Sports Sortir à Au féminin Escapades Annonces Services +

Toulouse | Ariège | Aude | Aveyron | Haute-Garonne | Gers | Lot | Lot-et-Garonne | Hautes-Pyrénées | Tarn | Tarn-et-Garonne Votre commune

Accueil » Grand Sud » Haute-Garonne

Montréjeau et sa région

PUBLIÉ LE 05/01/2012 08:47 | RECUEILLI PAR A.M.

Montréjeau. Les projets prioritaires d'Éric Miquel pour 2012

Éric Miquel visite les travaux au rond-point de Carrefour, à l'entrée de la ville / Photo DDM, A.M.

Partager 0

En ce début d'année, Éric Miquel, maire de Montréjeau, président de la communauté de communes du Nébouzan Rivière Verdun, fait le point sur sa ville et la communauté dont il a la présidence.

L'année se termine. Quels projets importants entendez-vous réaliser au cours de 2012 ?

La rénovation de la station d'épuration et la mise à niveau du réseau d'assainissement et le plus gros investissement pour cette nouvelle année. Le 18 janvier à 18 h 30 je présenterai mes vœux aux Montréjeaulais et Montréjeaulaises, aux associations et aux employés municipaux. À cette occasion, je ferai le point sur les divers projets et notamment sur le nouveau rond-point de l'entrée de ville. Je parlerai de la construction de la nouvelle EHPAD.

Les élus du Saint-Gaudinois doivent mettre en place une aire pour les gens du voyage, la ville de Montréjeau est-elle concernée ?

Sur ce point particulier, la commune de Montréjeau n'est plus dans le schéma des aires d'accueil des gens du voyage, néanmoins le projet de création d'une aire de grand passage reste une problématique Commingeoise. Ce projet devra être débattu dans le cadre du Pays de Comminges. Le syndicat mixte, prochainement créé devra s'emparer de ce sujet et y apporter des réponses. Je reste attentif à ce dossier. Au seuil de cette nouvelle année, je présente mes meilleurs vœux pour 2012 avec une pensée particulière pour tous ceux qui ne pourront se déplacer.

A+ A-

LES ANNONCES DE MONTRÉJEAU

Location T3
464 €

Vente Maisons de caractère
232000 €

Location T3
418 €

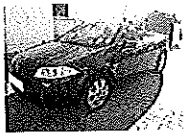
RENAULT Megane Coupe
3500 €

Groupon
Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal
» Cliquez ici

5%
Livret d'Epargne à 5%
Découvrez le livret BforBank: 5% garantis jusqu'à 100 000€ !
» Cliquez ici

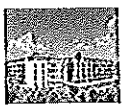
Scellier jusqu'à 13%
Dernière année pour réduire vos impôts jusqu'à 13% en investissant dans le Sud. Prix promoteur.
» Cliquez ici

Marre des Frais Bancaires
Découvrez l'offre de Boursorama, élue Meilleure Banque en Ligne, et profitez d'une CB Offerte !
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

RÉAGISSEZ

MODE D'EMPLOI

1. Remplir correctement les cases ci-dessous.
2. Lisez la charte de modération ci-dessous
3. Validez le mail de confirmation envoyé dans votre boite mail.

VOTRE ANNONCE ICI
Communiquez au coeur de l'actualité de votre commune toute l'année.
cliquez ici pour en savoir plus

AUJOURD'HUI À LA UNE

Une sévère vague de froid est attendue : le Lot et l'Aveyron en vigilance orange
Trente-six départements étaient placés hier soir en vigilance orange, parmi lesquels le Lot et...

Rachida Dati et Vincent Lindon en couple : info ou intox ?
Rachida Dati est de retour. Celle qui fut le symbole de la diversité dans le premier gouvernement de Nicolas...

Les suspects d'un trafic de drogue en prison, incidents au tribunal
Le procès de dix hommes interpellés vendredi pour trafic de stupéfiants dans le quartier de La...

Marine Le Pen à Toulouse dimanche : meeting sous tension

Le grand oral de Sarkozy profite à... Hollande

Suivez l'actualité du

LADEPECHE.fr Mardi 31 Jan - 10:44 - Sainte Marcelle

Rechercher un article : Recherche sur la dépêche.fr Rechercher

Grand-Sud Actu Éco Sports Sortir à Au féminin Escapades Annonces Services +

Toulouse | Ariège | Aude | Aveyron | Haute-Garonne | Gers | Lot | Lot-et-Garonne | Hautes-Pyrénées | Tarn | Tarn-et-Garonne | Votre commune

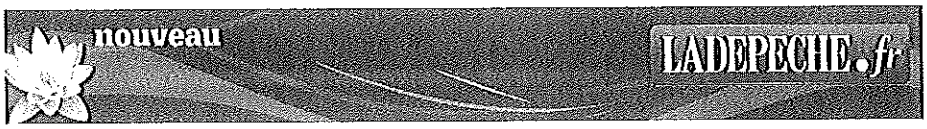

Accueil » Grand Sud » Lot

Figeac et sa région

ACTU PRATIQUE SPORTS LOISIRS « Lot

PUBLIÉ LE 26/01/2012 08:04 | LAETITIA BERTONI

Figeac. Problème de voisinage : ils seront expulsés de la rue Ortabadial

problème de voisinage

La résidence Lot Habitat, rue Ortabadial, où est hebergée la famille./Photos DDM.

Partager 0

«Avec Lot Habitat, nous avons décidé de les expulser », annonçait hier Nicole Paulo, maire de Figeac. La famille issue de la communauté des gens du voyage devra donc quitter l'appartement qu'elle occupait, rue Ortabadial.

Une décision qui fait suite à des différents avec le voisinage, depuis août, accentués, ces derniers jours par des dégradations, place Vival. « Ils ne sont pas les seuls dans le quartier à faire du tapage. La nuit d'avant, un autre locataire bien connu, a inondé notre rue de musique à 3 heures du matin. À Noël, les pompiers l'avaient empêché de sauter par la fenêtre. Nous, on devenait fou », dénonce cette famille de Figeacois.

Tout le quartier était excédé, y compris les commerçants, qui avaient fait circuler une pétition. « Des altercations dans un appartement, des cris, des embrouilles dans la rue, l'été des hommes qui se promènent torses nus, et j'en passe. Quand ils se sont installés dans le quartier, ils étaient les bienvenus. Mais, il y a des règles de vie dans une société, et il faut que chacun y mette du sien, pour que tout se passe bien », expliquent des commerçants.

Les gendarmes qui sont intervenus pour des rixes et des dégradations, ont enregistré des plaintes. « Depuis la mi-janvier, les problèmes sont réapparus », constatait le capitaine Sergent.

Pour la mairie, il fallait en arriver à l'expulsion, comme l'explique Christiane Sercomanens, adjointe aux affaires sociales. « Une mère de famille de la communauté a été installée dans cet appartement, par Lot Habitat, malgré notre opposition. Tout s'est bien passé jusqu'à ce que d'autres membres de sa famille, dont certains en réinsertion, la rejoignent. On les a reçus en mairie plusieurs fois. On les a mis en garde, on les a sermonnés. Cela s'était calmé et puis ça a recommencé. On a demandé à leur bailleur social de les expulser ».

Comme elle l'explique : « Pour ces gens habitués à vivre en communauté, dans des caravanes, c'est un changement de vie radicale. Ils n'ont pas été assez encadrés par les services sociaux et de réinsertion. Et cela ne relève pas des compétences municipales ».

Bruno Luzzi, responsable Lot Habitat à Figeac : «On a tout essayé : la médiation, les avertissements. La procédure d'expulsion est enclenchée. La trêve hivernale ne jouera pas dans ce cas de figure».

Hier midi, La Dépêche du Midi a pris contact avec des occupants du logement, demandant à ce que le locataire nous recontacte.

Le suivi social du conseil général

Brigitte Bertrand, directrice adjointe à la solidarité départementale du conseil général explique : « Nous connaissons cette famille et nous avons eu échos de ces problèmes. Tous les dispositifs d'actions sociales ont été activés (autour de l'insertion, de l'affectation des ressources, de l'aide au logement...). Certaines des allocations attribuées sont liées à des démarches d'accompagnement. Les travailleurs sociaux étaient, hier encore, auprès de la locataire de ce logement. Il y a un suivi classique dans la limite de nos compétences. Nous les aiderons à trouver un logement plus adapté, donnant moins prise avec le voisinage ».

LES ANNONCES DE FIGEAC

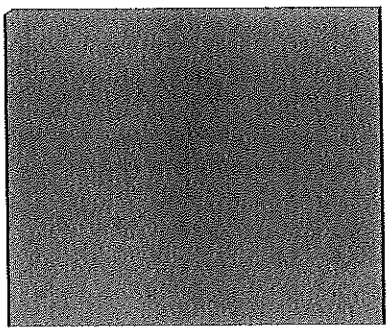

POMPES FUNEBRES GENOT VINCENT FIGEAC
Thanatopracteur. Notre devise depuis 30 ans : efficacité+discrétion. Dans ttes communes organisation obsèques et monuments granit.
http://www.ladepeche.fr

AUJOURD'HUI À LA UNE

Une sévère vague de froid est attendue : le Lot et l'Aveyron en vigilance orange
Trente-six départements étaient placés hier soir en vigilance orange, parmi lesquels le Lot et...

Rachida Dati et Vincent Lindon en couple : info ou intox ?
Rachida Dati est de retour. Celle qui fut le symbole de la diversité dans le premier gouvernement de Nicolas...

Les suspects d'un trafic de drogue en prison, incidents au tribunal
Le procès de dix hommes interpellés vendredi pour trafic de stupéfiants dans le quartier de La...

Marine Le Pen à Toulouse dimanche : meeting sous tension

Emirates pourrait ouvrir des vols à Toulouse

Suivez l'actualité du

Tarbes et sa région

Les 3 Ors
Achat d'or & argent
Tarbes
22 cours Gambetta
05 62 51 20 76
Pau
37 rue Henri Faisans
05 59 06 65 36
Lingots - Débris or - Or dentaire Monnaies - Bijoux - Lingots

PUBLIÉ LE 11/02/2012 11:04 | P. L.

Tarbes. "Faire autant avec moins de moyens : un défi à relever"

gens du voyage

Partager 0

Jean-Claude Palmade, président, aux côtés de Jean-Claude Roumega, directeur de Solidarité avec les gens du voyage./Photo Rachel Barranco.

La traditionnelle cérémonie des vœux de Solidarité avec les gens du voyage a réuni tous les partenaires de l'association. L'occasion pour son président Jean-Claude Palmade de faire un retour sur l'année précédente et d'énoncer des vœux pour 2012.

Si le schéma départemental d'accueil et d'insertion des gens du voyage est « quasiment abouti en terme de création d'aires d'accueil avec l'ouverture de celle de Lannemezan en août », a indiqué Jean-Claude Palmade, le problème reste entier pour la création de l'aire de grand passage : « Les maires ont d'excellentes raisons pour dire chaque année que c'est mieux chez les voisins, et les préfets qui se succèdent assurent qu'ils vont prendre le problème à bras-le-corps », tout en restant optimiste avec l'idée que « nous finirons bien par y arriver ». Il a été question ensuite du programme Mous (1) pour lequel « l'année 2011 aura été celle de la concrétisation avec onze opérations en cours ». Il a parlé alors « de l'accès au droit commun », en espérant qu'un « nouveau texte de loi puisse défaire » celui de 1969, « d'un autre temps, une autre époque ». La scolarisation des enfants du voyage et l'insertion professionnelle ont aussi été évoquées, avant de souhaiter que la « SAGV puisse travailler dans l'excellent esprit qui l'anime », avec un défi à relever : « faire autant voire plus avec moins de moyens ».

(1) Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale.

LES ANNONCES DE TARBES

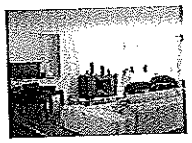
Location Meublés
2 €

Vente Maisons / Villas
227900 €

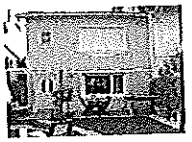
Vente Maisons / Villas
143100 €

CITROEN C4 Picasso
16000 €

Hospitalisé d'urgence ?
La Mutuelle Générale rembourse vos frais et propose une assistance à domicile
» Cliquez ici

0€ d'impôt pendant 15 ans
Ne payez plus d'impôt grâce à la Loi Scellier... ATTENTION dernière année pour en profiter !
» Cliquez ici

Groupon
Trop de stress ? Trouvez un bon plan détente près de chez vous sur Groupon !
» Cliquez ici

3,30% 12MOIS
Livret 3,30% sur 1an +50€
Livret monabanq. 100% disponible, 0 frais et 0 risque. Taux garanti jusqu'à 50 000€ !
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

J'aime la nature : je trie mes déchets !
Le SYMAT vous accueille dans ses nouveaux locaux du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
www.symat.fr

COPRA TARBES
Spécialiste de proximité en Electroménager, Petit Ménager, Image & Son,Chauffage. Magasin zone Kennedy, rue Y.Gagarine 0562939838
www.copra.fr

COMPTOIR ACHAT D'OR - TARBES
Achat comptant, convertissez votre or en euros, estimation gratuite, pièces, bijoux, or dentaire, débris d'or, lingots
98, av. du R-de-Bigorre 05.62.51.24.32

Connexion Tarbes SOLDES*
Sur une sélection d'Image & Son - Electromenager - Petit Ménager. Magasin 4 Boulevard Kennedy - 05 62 34 45 35. du 11/01 au 14/02.
www.connexion.fr

AUJOURD'HUI À LA UNE

Alpes-de-Haute-Provence. Un séisme de magnitude 4,9 frappe la région
Un séisme d'une magnitude 4,9 sur l'échelle de Richter a secoué la région des...

Frappé à coups de tube en fonte près de la gare
Que s'est-il passé avenue de Lyon, à Toulouse, dans la nuit de samedi à dimanche vers 2h30 ?...

La Réunion. Six condamnations suite aux violentes émeutes
Six personnes ont été condamnées ce lundi à des peines allant de huit mois de prison avec...

Carcassonne. Le restaurant "Le Parc" de Franck Putelat vient d'obtenir une deuxième étoile Michelin

La Mongie. Un employé chute du toit de la gare

Suivez l'actualité du

RÉAGISSEZ

MODE D'EMPLOI

1. Remplir correctement les cases ci-dessous.
2. Lisez la charte de modération ci-dessous
3. Validez le mail de confirmation envoyé dans votre boite mail.

* Titre :

* Votre message :

PUBLIÉ LE 11/02/2012 09:25 | LA DÉPÊCHE DU MIDI

Foix. Un ferrailleur épinglé

N.M., 57 ans, issu de la communauté des gens du voyage, se demande bien ce qu'il fait à la barre du tribunal, lui qui, depuis belle lurette, arrondit ses fins de mois en négociant des métaux récupérés dans des décharges auprès de sociétés commingeoises ou couserannaises. Seulement voilà, entre septembre 2009 et août 2011, N.M. a vendu près de 50 000 euros de ferraille en n'étant plus inscrit sur le registre du commerce, percevant de plus et parallèlement le RSA.

« Je ne travaillais plus depuis un moment, les charges étaient énormes. Quand j'ai repris, j'ai omis de me réinscrire ; on m'avait dit qu'il fallait attendre deux ans pour cela... Je ne comprends rien aux obligations en matière de travail », déclarera-t-il au tribunal, tout en reconnaissant volontiers les faits.

Seul le conseil général (et non la CAF) s'est constitué partie civile dans cette affaire et demande la restitution de plus de 19 000 euros, somme correspondant au RSA perçu illégalement durant cette période. L'argent perçu pour son négoce était, quant à lui, versé sur le compte de ses fils travaillant avec lui...

« Une véritable activité économique parallèle »

Le procureur ne pourra que requérir une peine de principe : quelques mois de prison assortis du sursis et mise à l'épreuve. Pour la défense de N.M., Me Dedieu plaidera sa cause au final. Extraits : « Il s'agit d'une tradition chez les gens du voyage, on améliore les fins de mois avec une ressource de métaux inépuisable. C'est maintenant une véritable activité économique parallèle. Le tout est récupéré dans les décharges sans qu'il y ait vol et les sommes sont certes non négligeables... Mais il ne faut pas confondre bénéfice et chiffre d'affaires : quatre personnes en vivent, dont ses propres fils. Si l'on tient une comptabilité de boutiquier, une fois les charges payées, il ne reste pas grand-chose... N.M. est quasiment sur une autre planète ; presque analphabète, il ne comprend rien à ses obligations. Il a maintenant le souci de régulariser sa situation. Soyez donc cléments... »

Délibéré : six mois assortis d'un sursis et mise à l'épreuve de dix-huit mois et obligation de rembourser au conseil général la somme exacte de 19 306,69 euros.

LES ANNONCES DE FOIX

Vente Maisons / Villas
138127 €

Vente Maisons / Villas
148851 €

Vente Maisons / Villas
375000 €

FORD MUSTANG
3000 €

Groupon
Trop de stress ? Trouvez un bon plan détente près de chez vous sur Groupon !
» Cliquez ici

SCPI - Generali Epargne
Investissez dans l'immobilier d'entreprise via votre assurance vie avec Generali Epargne
» Cliquez ici

0€ d'impôt pendant 15 ans
Ne payez plus d'impôt grâce à la Loi Scellier... ATTENTION dernière année pour en profiter !
» Cliquez ici

MUTUELLE trop chère ?
Comparez GRATUITEMENT et en quelques clics 800 MUTUELLES de qualité jusqu'à 45% moins chères !
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

RÉAGISSEZ

MODE D'EMPLOI

1. Remplir correctement les cases ci-dessous.
2. Lisez la charte de modération ci-dessous
3. Validez le mail de confirmation envoyé dans votre boite mail.

* Titre :

* Votre message :

Casino Ax les Thermes
JOA veut redonner du pouvoir d'achat à ses clients et pour tout menu acheté, un menu offert. Rens 05 61 64 65 00

AUJOURD'HUI À LA UNE

Alpes-de-Haute-Provence. Un séisme de magnitude 4,9 frappe la région
Un séisme d'une magnitude 4,9 sur l'échelle de Richter a secoué la région des...

Frappé à coups de tube en fonte près de la gare
Que s'est-il passé avenue de Lyon, à Toulouse, dans la nuit de samedi à dimanche vers 2h30 ?...

La Réunion. Six condamnations suite aux violentes émeutes
Six personnes ont été condamnées ce lundi à des peines allant de huit mois de prison avec...

Carcassonne. Le restaurant "Le Parc" de Franck Putelat vient d'obtenir une deuxième étoile Michelin

La Mongie. Un employé chute du toit de la gare

Suivez l'actualité du

0€ d'impôt pendant 15 ans
Ne payez plus d'impôt grâce à la Loi Scellier... ATTENTION dernière année pour en profiter !
» Cliquez ici

Et si vous payiez MOINS?
Stop aux dépenses inutiles : CB Visa Premier + 80€ offerts. Offre Limitée au 29/02 !
» Cliquez ici

SCPI - Generali Epargne
Investissez dans l'immobilier d'entreprise via votre assurance vie avec Generali Epargne
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

ARIÈGE

Artigat. Attaque de corbeaux : 13 agneaux tués, 20 blessés
Samedi, les animaux passaient leur première nuit dehors.

Decazeville et sa région

VOTRE ANNONCE ICI
Communiquez au coeur de l'actualité de votre commune toute l'année.
cliquez ici pour en savoir plus

PUBLIÉ LE 18/02/2012 09:03 | LA DÉPÊCHE DU MIDI

Decazeville. L'hiver, une mauvaise saison à passer pour les gens du voyage

social

Partager 0

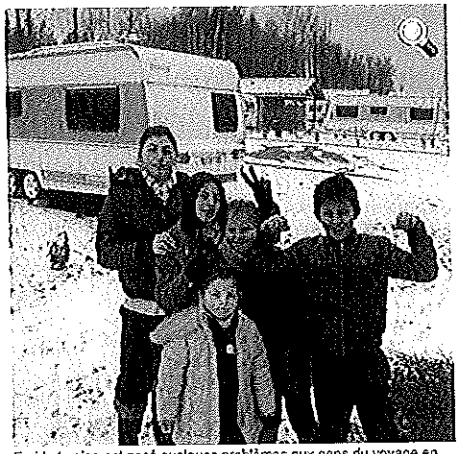

Froid et neige ont posé quelques problèmes aux gens du voyage en début de semaine./Photo DDM

Avec le froid et la hausse du prix de l'électricité, il n'est pas facile tous les jours de vivre sur l'aire des gens du voyage. Mais avec l'aide de l'association Accès logement, la plupart des familles gardent le moral.

Le froid a pénétré dans les caravanes, l'eau a gelé dans les conduites... Malgré les bons soins de l'association Accès logement Insertion qui gère l'aire des gens du voyage, la vie n'est pas tous les jours facile pour les occupants.

Quatorze emplacements avec chacun leur petit local comprenant coin cuisine, sanitaires et douches, accueillent les caravanes des familles des habitués de cette aire, familles Espinos, Miodet, Dorkeld, principalement, qui sont tous plus ou moins parents ou alliés.

Chauffés avec des poêles

« Nous avons tous bien souffert du froid », explique Jean-Claude Espinos père de sept enfants échelonnés de 2 à 37 ans dont l'un, Claudius a formé une famille également locataire d'un emplacement. « L'électricité étant trop chère, nous nous chauffons principalement avec des poêles alimentés par des récupérations de bois d'arbres morts et de la gratte de charbon et parfois des dons de chutes de scieries. »

Avec le froid moins de travail

Le travail aussi manque durant l'hiver. « Je suis artisan peintre, rénovateur de façades, expose un autre Espinos, mais avec les grands froids, impossible de trouver du travail. » D'autres expliquent « bénéficier du RMI et trouver quelques subsides l'été en récupérant de la ferraille, ou en rempaillant quelques chaises, cette dernière activité devenant de plus en plus problématique avec le modernisme ».

Côté éducation en revanche, « il n'y a pas de problèmes scolaires, indique le chef d'une autre famille, père de six enfants âgés de 2 à 20 ans. Le ramassage scolaire fonctionne parfaitement. L'été, nous voyageons et l'hiver, si nous obtenons un emplacement, nous restons à Decazeville. »

Une vie quotidienne difficile dans son ensemble. Raison pour laquelle la grande complicité constatée entre les gens du voyage et les employés d'Accès logement Insertion est d'autant plus importante.

AUJOURD'HUI À LA UNE

Jean Dujardin, l'acteur le plus populaire de France au panthéon des Oscars
Il était déjà l'acteur français le plus populaire de sa génération, il est aujourd'hui le premier à remporter un...

La Mongie. Un employé chute du toit de la gare
La série noire continue à La Mongie, avec un nouvel accident grave, cette fois à la gare du...

Après une course-poursuite, le chauffard tabasse le policier
À l'issue d'une poursuite dans les rues de Toulouse mi-janvier, un policier a été blessé...

Pyrénées-Atlantiques. Écroué pour le meurtre sauvage de sa femme

La jambe cassée lors d'une violente bagarre

Suivez l'actualité du

LES ANNONCES DE DECAZEVILLE

Vente Maisons / Villas
135000 €

Vente Maisons / Villas
210000 €

Vente Maisons / Villas
196000 €

Vente Maisons / Villas
390000 €

0€ d'impôt pendant 15 ans
Ne payez plus d'impôt grâce à la Loi Scellier... ATTENTION dernière année pour en profiter !
» Cliquez ici

Groupon
Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal
» Cliquez ici

DEVIS MUTUELLE GRATUIT
Ne payez que les garanties santé dont vous avez réellement besoin
» Cliquez ici

Françoise, célibataire
Et exigeante ! Comme elle rejoignez Attractive World, site de rencontre haut de gamme
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

Escalquens et sa région

PUBLIÉ LE 28/01/2012 03:49 | G.J.

Escalquens. Projection des jeunes

Le film Les yeux fermés, réalisé avec des jeunes de la commune./

Partager 0

La salle des fêtes était comble pour la projection du film « Les yeux fermés », à 20 h 30. « La réalisation de ce court-métrage est partie d'une envie commune entre plusieurs partenaires : la MJC, le service de l'UTAMS de Castanet et l'association « Le petit Cowboy », spécialisée dans la création audiovisuelle. Nous avons voulu créer des rencontres et de la mixité culturelle dans notre commune, mais aussi casser les stigmatisations et les représentations sur une population méconnue : les gens du voyage » raconte Laurence Garcia. L'équipe s'est aussi appuyée sur des professionnels : l e syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage et a aidé à tisser des liens avec les aires d'accueil de Labège, Ramonville et Escalquens. « En 2010, nous avons réalisé une exposition photographique sur le thème de « Ce que je suis, ce que j'aimerais être », et cette année 2 011 nous avons créé ce court-métrage ». Ces deux réalisations ont été dirigées par Loran Chourau, et ont permis aux jeunes participants de rencontrer et de comprendre un peu plus la culture des gens du voyage : un groupe de jeunes gens du voyage et un groupe de jeunes de la MJC, accompagnés d'acteurs professionnels, ont travaillé ensemble sur le projet.

LES ANNONCES DE ESCALQUENS

Vente T3
237300 €

Location Maisons / Villas
750 €

Vente Maisons / Villas
238000 €

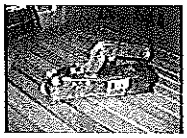
Pièces et accessoires
15 €

3,25% garantis en 2012
Epargne garantie à 3,25% sur 1 an + 50€ offerts. Et si vous passiez au livret Cortal Consors ?
» Cliquez ici

Groupon
Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal
» Cliquez ici

Scellier jusqu'à 13%
Dernière année pour réduire vos impôts jusqu'à 13% en investissant dans le Sud. Prix promoteur.
» Cliquez ici

Le TRADING vous tente ?
Saxo Banque vous offre une formation GRATUITE et un compte demo de 100 000€ ! Accessible à tous
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

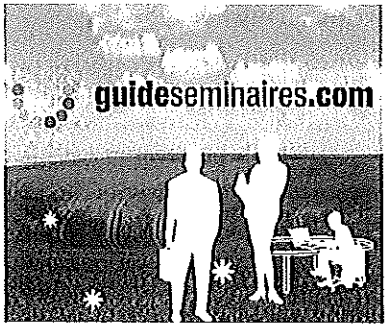

VOTRE ANNONCE ICI
Communiquez au coeur de l'actualité de votre commune toute l'année.
cliquez ici pour en savoir plus

PRIX DE LANCEMENT !
Bureau de vente ouvert à AYGUESVIVES !
www.e-h.fr

AUJOURD'HUI À LA UNE

Une sévère vague de froid est attendue : le Lot et l'Aveyron en vigilance orange
Trente-six départements étaient placés hier soir en vigilance orange, parmi lesquels le Lot et...

Rachida Dati et Vincent Lindon en couple : info ou intox ?
Rachida Dati est de retour. Celle qui fut le symbole de la diversité dans le premier gouvernement de Nicolas...

Les suspects d'un trafic de drogue en prison, incidents au tribunal
Le procès de dix hommes interpellés vendredi pour trafic de stupéfiants dans le quartier de La...

Marine Le Pen à Toulouse dimanche : meeting sous tension

Emirates pourrait ouvrir des vols à Toulouse

Suivez l'actualité du

RÉAGISSEZ

MODE D'EMPLOI

1. Remplir correctement les cases ci-dessous.
2. Lisez la charte de modération ci-dessous
3. Validez le mail de confirmation envoyé dans votre boite mail.

* Titre :

* Votre message :

Vous êtes déjà inscrit ? cliquez-ici

* Pseudo :

* Code Postal :

Echos de la commission nationale des gens du voyage

27 février 2012
Par la rédaction

Tweeter 1 Partagez 2 J'aime

Le 16 février dernier s'est déroulée une réunion de la commission nationale consultative des gens du voyage (CNGDV), riche en projets et en annonces.

Projets d'étude sur les aires d'accueil, de questionnaire pour les candidats députés, de proposition de loi sur le statut des gens du voyage, la commission nationale consultative ne se met pas en veilleuse à la veille des élections.

Proposition de loi à l'automne

Le sénateur Pierre hérisson, président de la commission a engagé avec les ministères son travail sur une proposition de loi relative au statut juridique des gens du voyage. Impliqué dans la démarche le représentant du ministère de l'Intérieur a reconnu qu'il n'était pas totalement inenvisageable de remettre en cause le principe de la commune de rattachement. http://www.depechestsiganes.fr/?p=2603

Etude sur les aires d'accueil

L'enquête réalisée, à petite échelle, par le réseau idéal sur la gestion technique des aires d'accueil révélant d'importantes questions de fond, est à l'origine d'un projet d'étude lancé par la commission. S'agira t-il d'une étude approfondie décortiquant le fonctionnement du petit millier d'aires d'accueil ? L'opération s'achèvera t- elle par un catalogue d'échantillons de bonnes pratiques vite noyé sous une avalanche de contre exemples ?

Questions aux candidats députés

La commission se réunira en mai prochain afin d'établir un questionnaire pour les candidats à la députation. Cette démarche s'inscrit dans la perspective des probables débats autour de la révision des lois de 1969 et 2000 qui devraient intervenir au cours de la prochaine législature.

La culture tsigane à l'honneur

Côté, annonces le ministère de la Culture s'apprête à décorer plusieurs artistes et poursuit un programme de collaboration avec les associations, (voir notre précédent article : http://www.depechestsiganes.fr/?p=2566)

Tweeter 1 Partagez 2 J'aime

Le Monde.fr

PUBLICITÉ

Chez Boursorama Banque, toutes les cartes bancaires sont gratuites*

* Offre soumise à conditions.

Imprimer

Un geste pour la planète : l'impression de cette information est-elle vraiment nécessaire ?

Après la polémique, les minces propositions de Hollande sur les Roms

Le Monde | 17.02.12 | 10h54 • Mis à jour le 17.02.12 | 16h46

Le sujet – sensible – du sort réservé aux Roms ne pouvait que constituer un terrain d'affrontement entre la majorité et le Parti socialiste. Les propos tenus par François Hollande, dimanche 12 février, lors de l'émission d'Anne-Sophie Lapix, sur Canal+, n'y ont pas échappé.

Dimanche+ du 12/02 - Une solution européenne pour les Roms

Trois jours après la diffusion de l'émission, des dirigeants de l'UMP se sont emparés, mercredi 15 février, des déclarations du candidat socialiste. *"Faut-il fermer les camps de Roms insalubres ?"*, lui demande la journaliste. *"Oui, quand il y a un risque pour la population, pour les enfants"*, répond M. Hollande. Mais *"il faut avoir une solution de remplacement"*, ajoute le candidat: *"D'abord, des règles européennes pour éviter que nous connaissions cette circulation [des Roms] encore et encore. Ensuite qu'il y ait des camps qui puissent être ceux de notre propre décision, c'est-à-dire éviter que ces populations s'installent n'importe où." "On organise une solution. (...) C'est de la responsabilité de l'Etat"*, conclut M. Hollande.

>>> **Lire notre article** "Camps" pour les Roms : l'UMP joue la polémique sur des propos de Hollande"

Mercredi, le patron de l'UMP, Jean-François Copé, y a vu *"des propos hallucinants"*, s'étonnant que *"le fait que M. Hollande prononce le mot de "camps" et le mot de "solution" ne réveille absolument pas le paysage médiatique"*. La ministre de l'apprentissage, Nadine Morano s'est déclarée *"profondément choquée"*.

Très vite, par la voix de sa porte-parole Najat Vallaud-Belkacem, le candidat a riposté, considérant que l'UMP voulait faire *"contre-feu"* à l'affaire Christian Vanneste, ce député du Nord qui a nié la déportation d'homosexuels français pendant la seconde guerre mondiale. Le mot *"camps"* est, il est vrai, utilisé par tous les spécialistes pour désigner les bidonvilles dans lesquels vivent les Roms. Durant l'été 2010, à la suite du discours de Grenoble, les Roms avaient constitué la principale cible de l'offensive sécuritaire du chef de l'Etat. De nombreux terrains qu'ils occupaient illégalement avaient été évacués. Et ceux qui y étaient installés avaient été expulsés vers la Roumanie ou incités à rentrer avec une aide.

LE DÉFAUT DE PROPOSITIONS PRÉCISES DU PS

Si, à l'époque, la plupart des cadres du PS s'étaient indignés, d'autres étaient plus en retrait: un certain nombre de terrains avaient été évacués à leur demande... La polémique met du coup en exergue le défaut de propositions précises de M. Hollande sur la question. Mireille Le Corre, la responsable du pôle immigration au sein de l'équipe du candidat socialiste, est, à ce titre, un peu dépourvue.

Le sort des Roms doit d'abord être réglé à *"l'échelle européenne"*, insiste-t-elle, avant de plaider : *"Ce qu'il faut leur permettre, c'est de vivre dans des conditions dignes."* Mme Le Corre a cependant peu de détails à fournir sur ces *"conditions dignes"*. *"S'il y a des aménagements intelligents pour les gens du voyage, il doit y en avoir pour les Roms"*, défend-elle. La difficulté, selon elle, est que les collectivités locales sont laissées *"seules"*. *"Peut-être faudra-t-il en faire plus."* Pour ces arbitrages délicats, Mme Le Corre n'a guère mieux à proposer que l'organisation d'une *"table ronde"*.

Elise Vincent

Article paru dans l'édition du 18.02.12

La Provence 17/02/2012

PERTUIS

Le maire jugé pour ses propos sur les Gitans

RAPPEL DES FAITS

Le Mrap et la Ligue des droits de l'homme avaient cité l'élu pour ses propos dans l'émission d'Harry Roselmack, Sept à huit, sur TF1.

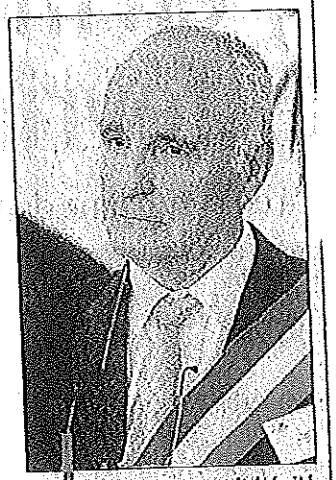

Roger Pellenc avait été cité le 13 janvier par le Mrap et la Ligue des droits de l'homme. / ARCHIVES S.SI.

Roger Pellenc, le maire divers droite de Pertuis, a été condamné hier par le tribunal correctionnel de Marseille à une amende de 1 000 € pour "*provocation à la discrimination raciale*". L'élu devra aussi verser 1 000 € de dommages et intérêts à la Fédération du Vaucluse du Mrap et la même somme à la Ligue des droits de l'homme.

L'élu et chef d'entreprise était intervenu lors d'un reportage diffusé sur TF1 le 18 juillet 2010, intitulé "Le maire et les gitans", qui avait trait à la communauté qui vit en zone inondable de la Durance depuis les années soixante. Roger Pellenc avait déclaré: "*On le voit dans la vieille ville: toutes les nuits, ils y vont à la guitare, c'est un chambard terrible. Ils envoient les poubelles par les fenêtres. Donc quand on parle d'aire d'accueil des gens du voyage, on voit de suite des gitans qui vont venir chaparder, voler, etc. Ce qui se fait ailleurs*".

L'avocat des associations avait dénoncé "*douze minutes de racisme insidieux*". L'élu s'était défendu de tout racisme, se disant même "*très choqué*" de cette accusation après avoir adopté un enfant algérien (notre édition du 14 janvier). Dans ses attendus lus hier à l'audience, le tribunal a estimé que "*les propos doivent être appréciés dans leur contexte*". "*Il ressort des débats que les éléments non contestés relatifs à la personnalité du prévenu ne militent pas en faveur de l'existence d'un mode de pensée à connotation discriminante ou raciste, comme en atteste les bonnes relations qu'il a avec des personnes appartenant à la communauté des gens du voyage.*"

"*Néanmoins, comme le concède l'intéressé,* insiste le tribunal, *plusieurs des propos tenus sont particulièrement choquants et ont une connotation raciste qui dépasse la simple diffamation raciale. En effet, les personnes appartenant à la communauté des gens du voyage sont présentées comme étant des délinquants d'habitude avec des valeurs différentes rendant toute cohabitation avec le reste de la population impossible.*"

"*L'intention coupable est montrée par l'insistance dans sa démonstration. Les propos diffusés, exclusifs de toute bonne foi, suscitent ainsi chez le téléspectateur une réaction de rejet, un sentiment de peur et de haine à l'égard d'une communauté présentée comme asociale, inassimilable, délinquante et vivant dans l'impunité. Ils dépassent largement l'exercice de la liberté d'expression telle que définie par la Convention européenne des droits de l'homme*", conclut le tribunal.

> "L'intention coupable est montrée par l'insistance dans sa démonstration"

Contacté hier, M. Pellenc, en déplacement, n'avait pas eu connaissance du jugement. C'est ce samedi matin qu'il devrait décider s'il fait appel de cette décision.

D.T.

Grands rassemblements

By la rédaction

Alors que le grand rassemblement de Vie et Lumière se prépare dans la plus grande confusion, l'équipe des Dépêches Tsiganes vous propose un dossier...

La suite »

Jurisprudence : les critères d'un arrêté d'expulsion de stationnement litigieux

3 janvier 2012
Par la rédaction

Tweeter 0 Partagez 1 J'aime

La préfecture de l'Essonne a, le 27 décembre dernier, prit un arrêté d'expulsion a l'encontre de gens du voyage stationnant depuis le 20 décembre sur le parking d'une ZAC située à Montgeron. Il s'appuie sur une demande du maire confirmée par un constat du commissaire de police. En outre pour prendre sa décision le secrétaire général de la préfecture a prit en compte :

La conformité de la commune avec les prescriptions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage

L'existence d'un arrêté municipal d'interdiction de stationnement des caravanes

L'absence de raccordement à l'eau et l'électricité impliquant des risques pour l'hygiène et la sécurité publique

L'installation sans autorisation

La gène pour les activités commerciales

Cet arrêté est susceptible d'un recours devant le tribunal d'instance. Le juge est alors susceptible de le casser si, il constate :

Que la conformité de la commune avec le schéma d'accueil des gens du voyage n'est pas effective (terrain de passage inutilisable, aire d'accueil fermée)

Que l'arrêté municipal d'interdiction de stationnement des caravanes n'est pas juridiquement valide

Que l'absence d'eau et d'électricité est due à des refus de raccordement provisoire injustifié de la part des opérateurs de services publics

Que la gène vis à vis des activités commerciale n'est pas avérée.

Documents :

arrêté du préfet de l'Essonne : Arrete_27_decembre

Circulaire du 10 juillet 2007 : procédure de mise en demeure et d'évacuation forcée des occupants illicites d'un terrain.INTD0700080C circu expulsions

Tweeter 0 Partagez 1 J'aime

Laisser un commentaire

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Nom *

Adresse de contact *

Site web

Un problème de places mais pas que ...

vendredi 10.02.2012, 05:21 - La Voix du Nord

« En France, 50 % des obligations de la loi Besson ne sont pas appliquées, c'est aussi le cas dans la métropole », ...

lâche Malik Ifri, président du syndicat mixte des gens du voyage. Cependant, Marquette a répondu à cette disposition. Reste alors ce problème de place : « On ne peut être que d'accord pour dire qu'il n'y en a pas assez », admet Malik Ifri, mais ce qui fait défaut aux collectivités locales est davantage la voie de la sédentarisation qu'empruntent de plus en plus les gens du voyage . « Partant de là, il faut trouver des solutions. Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV) 2011-2017 prévoit une attention plus particulière au phénomène de sédentarisation des gens du voyage avec la création de 170 logements. » Cela devrait se traduire par la possibilité d'être hébergé en dur, avec le moyen de garer la caravane devant l'habitation. Autre option : l'aménagement de terrains familiaux. Exactement ce que recherche Sandra. À quelques caravanes de Jessie, sur le terrain de la station-service, cette maman de deux enfants explique sa colère lorsqu'elle descend dans le Sud de la France voir sa famille. « Ce sont des petites maisons avec l'eau, l'électricité et la place pour la caravane, pour pouvoir partir quand on veut. On est dégoûté quand on voit ça et nous comment on vit ici ! » Ce type de logements existe déjà dans la métropole, mais reste insuffisant comme le souligne Malik Ifri. L'enjeu est alors d'étudier les besoins des gens du voyage.

En attendant, le conseiller communautaire en charge du dossier souligne : « L'école ne peut pas être le seul justificatif car les établissements scolaires sont tenus d'accepter les enfants. Par ailleurs, il existe les cours par correspondance auxquels beaucoup de familles ont affaire ».

A.-S. P.

Partager : S'abonner :

Brûlée dans l'explosion de sa caravane en janvier, une petite Rom de deux ans a succombé à ses blessures

vendredi 10.02.2012, 17:19 - La Voix du Nord

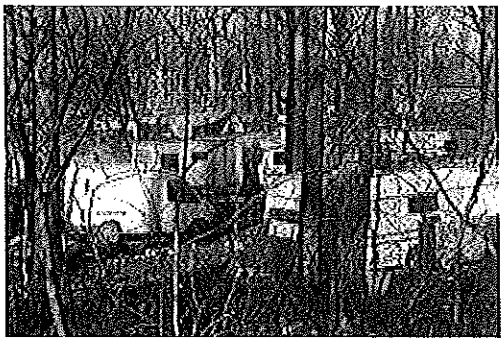

| Région |

Le dimanche 15 janvier, une petite Rom de deux ans avait été grièvement brûlée dans l'explosion de sa caravane, à Villeneuve-d'Ascq. Elle est décédée des suites de ses blessures, à l'hôpital Jeanne-de-Flandres, hier matin. Son frère âgé de six ans, grièvement blessé lui aussi, est toujours hospitalisé.

Les deux enfants avaient été admis dans un état grave après l'incendie suivi de l'explosion de la caravane dans laquelle ils dormaient. Une fuite de gaz au niveau du système de chauffage serait à l'origine de ce feu.

Des proches avaient tenté d'éteindre l'incendie mais avaient malencontreusement aspergé le brasier avec un bidon d'essence.

Partager : S'abonner :

ACTUALITE

Voir tous les articles

Gens du voyage : vieillir en famille

Source : gazette-sante-social.fr

Pris en charge collectivement, le vieillissement des voyageurs reste peu visible. Mais l'accès aux dispositifs de droit commun se développe.

« Les responsables politiques commencent à prendre conscience des problèmes posés par le vieillissement des gens du voyage, mais cela reste très théorique. Dans les schémas d'accueil que les conseils généraux révisent actuellement, les actions sont rares », souligne Marc Depriester, cogérant de la coopérative-conseil Aures.

En effet, la problématique reste difficile à saisir. « Les études épistémologiques sur la santé des gens du voyage sont peu nombreuses et anciennes. Cette population intéresse peu nos universitaires et nos médecins », constate, à Toulouse, le docteur Jean-Claude Guiraud, vice-président de la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les gens du voyage (Fnasat). « En outre, ce public n'est pas homogène et la grande majorité ne fréquente pas les aires d'accueil ni ne relève des services sociaux. »

Selon une étude réalisée par Médecins du monde au début des années 2000 auprès de plusieurs groupes de Tsiganes en Europe, l'espérance de vie au sein de la communauté était inférieure d'environ quinze ans par rapport à la population générale. « Les gens du voyage ne se rendent à une consultation que lorsque la maladie est installée et nécessite des thérapies lourdes. Mais cette attitude ne leur est pas spécifique », précise Françoise Arsac, médecin généraliste à Nyons (Drôme), qui compte dans sa clientèle des personnes nomades ou sédentaires.

Maintien à domicile

A ces facteurs s'ajoutent, pour de nombreuses familles, les conséquences de la précarité et de la marginalisation. « Mais les conditions de vie se sont nettement améliorées en France, depuis une dizaine d'années, notamment grâce à l'obligation d'aménager des aires d'accueil. Comme il n'est pas concevable pour cette communauté de placer un parent en maison de retraite, la question de l'accès aux dispositifs de maintien à domicile commence à se poser », note Françoise Rigal, chargée de mission sur ces questions au conseil général du Rhône. Difficile, cependant, d'obtenir davantage de détails sur le recours effectif à ces services dans les aires d'accueil. En effet, ceux-ci relevant du droit commun, aucun recensement particulier n'est effectué.

Sur le terrain, en tout cas, l'intervention des associations d'aide à domicile n'est pas toujours aisée. « L'exiguïté de la caravane rend parfois les soins difficiles. Mais nous voyons bien que rester vivre dans la caravane avec l'entourage familial est capital pour les personnes âgées », explique Françoise Rigal. « L'implication de la famille élargie constitue même une aide précieuse, car le patient ne reste pas isolé et les aidants se relaient, témoigne Françoise Arsac. Jusqu'à la fin, les anciens gardent une place active dans la vie de la famille. L'attention que leur portent leurs proches a un effet positif sur leur moral et retarde la perte d'autonomie. Même alités, ils restent au centre des attentions. »

Médiation

Les gens du voyage n'intégrant pas les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), ils représentent la catégorie de la population qui pèse le moins sur les dépenses publiques en matière de santé, constate Jean-Claude Guiraud. Cependant, l'éloignement des institutions et l'omniprésence de l'entourage ne sont pas toujours faciles à vivre pour les personnels soignants, qui éprouvent le besoin de recourir à des médiateurs. Comme la plupart des structures spécialisées, le groupement d'intérêt public Accueil des gens du voyage en Ille-et-Vilaine (AGV 35) emploie une infirmière. « Ma tâche consiste à faciliter les relations entre les proches des personnes âgées et les soignants, lors des consultations dans les centres médicaux ou à domicile, explique Annie Egu. L'essentiel de mon travail vise à rassurer les uns et les autres pour éviter les incompréhensions, les réactions de peur des soignants suscitant de l'agressivité de la part de la famille » (lire aussi l'encadré ci-contre).

A Toulouse, deux terrains disposent de places réservées au stationnement des familles se relayant au chevet d'un malade admis au centre hospitalier régional. Lorsque les effectifs le permettent, une infirmière formée à la médiation accompagne l'équipe soignante et les proches. Mais, dans la plupart des communes, les dérogations pour des stationnements plus longs que la durée réglementaire sont parfois délicates à obtenir. « Lorsque cela concerne la scolarisation des enfants ou un problème de santé, elles sont faciles à justifier. En revanche, quand il s'agit de demander la présence de l'ensemble des enfants auprès d'un parent âgé qui ne peut plus bouger, cela devient épineux », reconnaît Thomas Zuckmeyer chargé de programmes chez Adoma (ex-Sonacotra, qui construit et gère des aires d'accueil).

Les collectivités et les gestionnaires d'aires d'accueil sont également de plus en plus nombreux à proposer un habitat adapté : la caravane tient lieu de chambre ; les sanitaires, la cuisine et le salon sont construits en dur. « Nous observions que certaines personnes âgées avaient moins envie de voyager, qu'elles étaient fatiguées, raconte Azim Qassemyar, chargé de mission gens du voyage à la communauté d'agglomération d'Orléans. Nous avons profité de la création d'une aire d'accueil à Fleury-les-Aubrais pour rénover un bâtiment. Un bailleur social y a aménagé trois logements destinés aux personnes âgées qui stationnaient régulièrement sur l'une des aires de l'agglomération. »

Loin d'être généralisés, ces « terrains familiaux » commencent à être pris en compte dans les schémas départementaux d'accueil des gens du voyage et dans les plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées. Alliant des caravanes et, selon les cas, des maisons en dur ou des constructions plus légères, ils proposent, dans le cadre du logement social locatif, ce qu'ailleurs, des voyageurs plus aisés, propriétaires de terrains, réalisent. Mais ces regroupements de plusieurs membres d'une même famille - parfois 15 à 20 caravanes - autour d'une personne âgée posent des problèmes de solvabilisation.

Bail

En effet, le financement des charges, la place de stationnement ou le bail reposent, bien souvent, sur l'« ancien ». « Des femmes âgées vivant seules se retrouvent avec des consommations d'eau et d'électricité supérieures à celles des familles présentes sur l'aire, car elles assument les charges liées au passage de leurs enfants », observe Fabien Parias, directeur, chez Adoma, des aires d'accueil en Gironde. « La responsabilité du bail ne peut pas être portée par une seule personne », analyse, de son côté, Azym Qassemyar.

Olivier Berthelin et Agnès Thouvenot

www.gazette-sante-social.fr

Pas de commentaire

Pas encore de commentaire.

Désolé, les commentaires sont fermés pour le moment.

france 3 .fr

25 fév 2012 - 22h07 Ligue 1 - Saint-Etienne: Sylvain Marchal touché à une cuisse
25 fév 2012 - 17h36 Ligue 1 - Dijon: le gardien Luca Passoni sérieusement blessé
24 fév 2012 - 13h18 Des artisans escroqués par une entreprise qui proposait des sites Internet gratuits
23 fév 2012 - 19h07 Un homme retrouvé mort après une bagarre dans un foyer à Dijon

INFO SUD BOURGOGNE - EDUCATION

Soyez le premier à commenter cet article

Publié le 08/02/2012 | 18:40

La Chapelle : le maire arrête sa grève de la faim

Par B.L.

Le projet de fermeture de classe à la rentrée de septembre est retiré.

Le maire de La Chapelle Saint-Sauveur, en Saône-et-Loire, avait débuté sa grève lundi 6 février 2012.

Jacques Guiton s'était installé dans sa mairie de La Chapelle Saint-Sauveur

Sa détermination a payé. En moins de deux jours, Jacques Guiton a obtenu gain de cause. Comme de nombreux élus, ce maire UMP dénoncait le projet de fermeture d'une des quatre classes du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) des écoles de La Chapelle-Saint-Sauveur et de La Chaux.

Jacques Guiton a reçu un courrier lui indiquant que la présence d'enfants des gens du voyage temporairement présents "n'avait pas suffisamment été prise en compte" dans la préparation de la rentrée. En conséquence, la fermeture envisagée de la classe est annulée stipule le courrier.

Selon le maire de La Chapelle Saint-Sauveur cette issue favorable est due à l'intervention du député UMP Arnaud Danjean . "Je l'ai saisi du dossier et il est intervenu directement au ministère. Je pense que c'est cette intervention qui beaucoup dirigé les choses", a déclaré Jacques Guiton à nos confrères de France Bleu Bourgogne.

Soyez le premier à commenter cet article

RÉAGIR ET VOTER >>

COMMENTAIRES (0)

VOIR TOUS LES COMMENTAIRES >> f=>http://www.france3.fr/appftv/commentskit/ajout_topic_article_contribution.php?loguser=0&viewall=1&titre_interne=la%2bchapelle%2b%253a%2ble%2bmaire%2barr%25eate%2bsa%2bgr%25e8ve%2bde%

10 Février 2012 | 04h00

Pays de Cognac

Châteaubernard: un service de paiement en ligne pour la mairie

Réagir Partager Tweeter

A compter du 1er mars, les habitants de Châteaubernard pourront régler les factures de cantine, les locations de matériel ou encore les abonnements à la médiathèque directement sur le site Internet de la commune. *«Nous sommes parmi les premiers à nous doter d'une interface de paiement en ligne en Charente. On table sur 15% de paiements grâce à ce nouveau moyen à la fin de l'année»*, a expliqué Daniel Boyer, le maire, en conseil municipal hier.

Maison relais. La vente du terrain d'une cinquantaine d'ares à l'OPH de l'Angoumois pour la construction d'une maison relais a été entérinée, malgré quatre abstentions et un vote contre. D'après l'évaluation des Domaines, la vente se chiffrerait à 49.000 euros. Vendredi dernier, les riverains ont été conviés à une réunion d'information sur la nature du projet. *«On a nous-mêmes visité la maison relais de L'Isle- d'Espagnac, on a été rassurés. Les résidents ne sont pas des gens qui causent des problèmes»*, a insisté Pierre-Yves Briand, adjoint en charge des bâtiments et des infrastructures.

Neige. Jean-Claude Fayemendie, élu d'opposition, a interpellé le maire sur la gestion des chutes de neige. *«On réfléchit pour acheter une lame pour pouvoir dégager les rues rapidement. On envisage aussi de mécaniser l'épandage de sel»*, a répondu Daniel Boyer.

Gens du voyage. La possible création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage dans la commune a une nouvelle fois cristallisé les mécontentements. *«Ce serait le seul terrain d'accueil en Charente»*, s'est ému Jean-Claude Fayemendie. *«Ce n'est pas ce qu'on m'a dit,* a répondu le maire, *On ne nous a pas laissé le choix, un terrain dans le coin du karting est à l'étude.»*

ChâteaubernardTAGS

Réagir Partager Tweeter

2 COMMENTAIRES / RÉAGISSEZ

chateaubernard avenir — 13 Fev 2012, 08:55
monsieur Fayemendie vous avez parlé du problème recontré par les chutes de neige ,le maire vous répond qu'il va réfléchir pour acheter une lame mais il n'a pas précisé de quelle lame éspérons que ce n'est pas une lame de rasoir ,(en attendant il réfléchit,mais ce sera dégelé d'ici là.

obelix16 — 10 Fev 2012, 12:08
Gens du voyage , Maison relais, quand on ne fait pas le poids on se fait manger par les autres

Pour réagir à cet article, merci de vous identifier
Me connecter avec Facebook
Pas encore de compte ? Inscrivez-vous !
Laisser un commentaire

DANS LES COMMUNES VOISINES

CHERVES-RICHEMONT L'Iréo fait découvrir ses filières de formation
COGNAC Cognac1.250: visiteurs chinent au salon des antiquités
COGNAC Flopée de dédicaces sucrées
COGNAC Cinéma de Cognac: «Des gens qui avalent tout et qui n'ont plus rien»

AGENDA

Sélectionnez une catégorie
+ Tout l'agenda

LES ATELIERS CULINAIRES DE DIGITAL
Apprenez à cuisiner comme un chef aux côtés des plus grands cuisiniers de la Région. Cours de cuisine hebdomadaires.
www.cardinaud-hal.com

DES MAISONS MOINS GOURMANDES EN ENERGIE
Les Bâtisseurs d'ici, constructeur traditionnel ou contemporain en Charente et Charente Maritime
www.batisseursdici.fr

ADMR CHARENTE
Aide aux personnes âgées - garde d'enfants - livraison repas à domicile - assistance 05 45 37 00 50
www.fede16.admr.org

PETITES ANNONCES Immo Auto Emploi

Vente Maisons / Villas
349000 €
GENSAC LA PALLUE (16150)

Toutes les annonces

LES + Lus Commentés Partagés

1. Les Métairies: collision entre deux voitures 8482
2. Les Anonymous manifestent à Angoulême: «La désobéissance civile est un devoir!» (+vidéo) 6865
3. Tireur fou à Angoulême, la victime témoigne: «Je l'ai vu me viser, je lui en veux» 5246
4. Vienne: une course poursuite à la "Mad Max" route de Gençay 3928
5. Saint-Junien: 136 salariés de la Cofpa jetés à la rue 1932

TEMPS FORT : Decize

DECIZE (/recherche/ezone/55035.html)

jeudi 23 février 2012 - 22:26

Decize dit non à d'autres travaux à l'aire des gens du voyage

lu 466 fois

Recommander 4 recommandations. Inscription pour voir ce que vos amis recommandent. (http://twitter.com/share?source=tweetbutton&text=Decize+dit+non+%C3%A0+d%27autres+travaux+%C3%A0+l%27aire+des+gens+du+voyage&url=http://tinyurl.com/7qc35hx) (http://del.icio.us/post?url=http://www.lejdc.fr/editions_locales/decize/decize_dit_non_a_d_au_.html&title=Decize+dit+non+%C3%A0+d%27autres+travaux+%C3%A0

Les gens du voyage réclament des travaux sur l'aire de passage de Decize ; la Ville répond non. Motif ? Elle a déjà investi près de 183.000 euros en 2008, et ne souhaite pas recommencer aujourd'hui, sans garantie des occupants de l'aire et du soutien de l'Etat.

Yassine Azoug

La Ville de Decize possède une aire de passage des gens du voyage, de vingt-cinq emplacements, depuis 1992. Une aire installée au sud de la ville, à deux pas de la route de Moulins et du château d'eau. Un espace qui, aujourd'hui, apparaît vétuste.

Pourtant, des travaux avaient été réalisés par la Ville en 2008. Créée en 1992, cette aire ne répondait plus aux normes de sécurité. " L'aire de passage a été rénovée en 2008 : un investissement lourd de 183.000 euros environ ", précise le maire, Alain Lassus.

Le bloc sanitaire avait été aménagé (dix toilettes et cinq douches) et des bornes pour l'électricité et l'eau avaient été installées. Sauf qu'aujourd'hui, tout est en mauvais état. De nouveaux travaux apparaissent donc nécessaires.

" Nous sommes actuellement en période de révision du schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage. Decize est en conformité avec la loi, puisqu'elle possède une aire de passage. Nous y avons fait des travaux importants (ceux de 2008), pour lesquels l'Etat nous a aidés. Moins de quatre ans après, tout a été abîmé. Et si nous refaisons des travaux, cette fois, l'Etat ne nous aidera pas, car il l'a déjà fait. Du coup, l'équipe municipale ne souhaite pas faire d'investissements financiers sur cette aire, d'autant plus que nous savons aussi que, dans quelques mois, tout sera à refaire ! De plus, nous avons un coût résiduel de 30.000 euros par an pour évacuer les fluides. Quoi qu'il en soit, la Ville n'envisage donc pas de faire de travaux sur cette aire ", explique le maire.

Elle pourrait cependant l'envisager, si un contrat était passé entre la Ville et un représentant des gens du voyage. " Nous avons demandé à plusieurs reprises que l'Etat organise des rencontres avec les personnes concernées ", souligne Alain Lassus. Mais en vain. " Je ne participe donc plus au schéma départemental. Je ne m'engage pas dans une politique où on nous demande de jeter de l'argent par les fenêtres ", ajoute l'élu.

Du côté des gens du voyage, parmi lesquels la famille Espire, à Decize depuis cinquante ans, on attend que la Ville engage des travaux. " Nous voulons que la municipalité mette l'aire aux normes ! Les toilettes et les douches sont régulièrement bouchées. Nous voulons donc qu'il y ait des blocs sanitaires par emplacement, que le sol soit goudronné, qu'il y ait des bouches d'égout, des évacuations d'eau pour les machines à laver, que ce soit clôturé, etc. Nous aimerions quelque chose de propre, comme ce qui se fait ailleurs. À Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), la Ville a fait quelque chose de très bien. À Decize, les travaux réalisés en 2008 ne sont pas suffisants ! Nous ne refusons pas de payer notre emplacement et le séjour. Ailleurs, quand nous sommes sur une aire, nous payons. Ici, nous sommes prêts à payer, mais il faut que ce soit bien fait ! "

réagissez ! (javascript:commentaire();)

imprimer cet article (#) envoyer à un ami (#) écrire à l'auteur (#)

Les derniers temps forts

(/editions_locales/decize/les_video_capsules_aide_au_diagnostic_en_filmant_a_l_interieur_des_patients_video_@CARGNjFdJSsAEh4NABs-.html)

Les vidéo-capsules, aide au diagnostic en filmant à l'intérieur des patients [VIDEO]

(/editions_locales/decize/les_video_capsules_aide_au_diagnostic_en_filmant_a_l_interieur_des_patients_video_@CARGNjFc_-.html)

Le 26/02 à 20:06

lu 214 fois

(/editions_locales/decize/une_immense_envie_de_partager_a_la_fete_du_violon_de_luzy_videos_@CARGNjFdJSsAEh4BAxQ-.html)

Publié sur *Paris Normandie* (http://www.paris-normandie.fr)

Gens du voyage : le tour revient à Valmont

Par *Anonyme*
Créé le *27/02/2012 08:00*

Un temps considéré comme une problématique, l'accueil des grands rassemblements des gens du voyage est dévolu cette année à la communauté de communes de Valmont.
Ce n'est pas une surprise, mais bien un rythme à prendre pour les intercommunalités, et une discipline à respecter par les usagers de l'association Action Grand Passage. Depuis 2007, la mission de trouver une aire d'accueil de 3 hectares pouvant accueillir environ quatre-vingts caravanes entre mi et fin juillet, appartient à tour de rôle à chacune des cinq intercommunalités du pays des Hautes Falaises. Après une première fois Valmont, puis Campagne de Caux en 2008, le canton de Criquetot en 2009, Cœur de Caux en 2010 et enfin Fécamp (avec les difficultés que l'on a connues l'été dernier entre le chef-lieu et le voisin Epreville) en 2011, la boucle était enfin bouclée avec une rotation qui devrait prendre son rythme de croisière. Et c'est donc à nouveau au canton de Valmont d'assurer la mission d'offrir aux gens du voyage l'aire d'accueil nécessaire à leur grande visite estivale.

Photos / vidéos

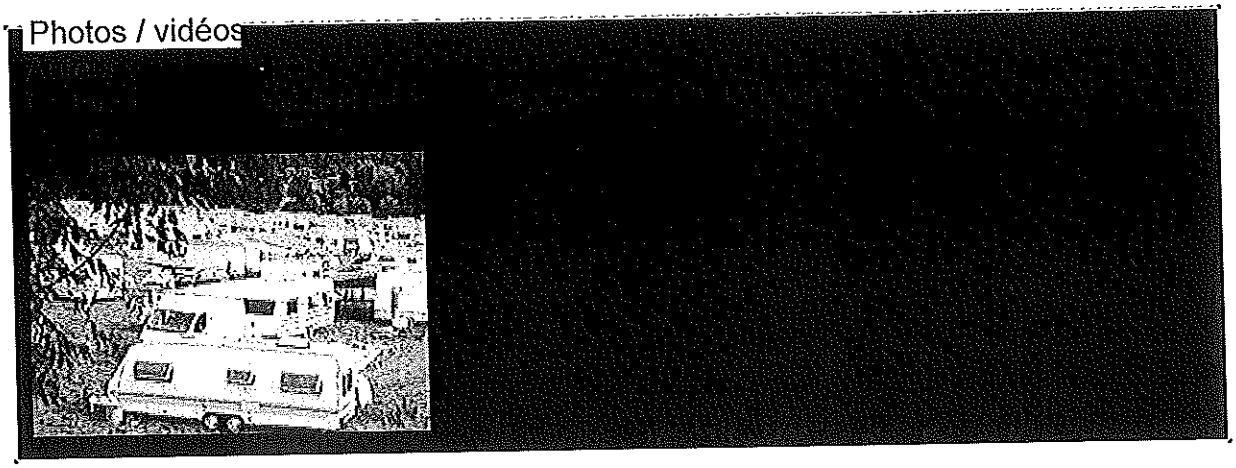

URL source: http://www.paris-normandie.fr/article/valmont/gens-du-voyage-le-tour-revient-a-valmont

Nantes Rennes Angers Brest Le Mans Caen St-Nazaire Quimper Lorient Vannes Laval La Roche/Yon St-Brieuc Alençon St-Lô

ouest france .fr

Rechercher sur le site ok Météo

Bain-de-Bretagne
Saisir une commune

12°C
cet après-midi

ACTUALITÉ SPORT RÉGIONS MA COMMUNE DOSSIERS LOISIRS EN IMAGES DÉBATS SERVICES ANNONCES ENTREPRISES

Abonnez-vous à Ouest-France à partir de 8€67 / mois

PARC EXPO RENNES AEROPORT 2-3-4 MARS 2012 10h/18h
www.salon-tourisme-rennes.com

Ouest-France / Bretagne / Rennes / Bain-de-Bretagne / Archives du jeudi 09-02-2012

« Brèves de caravanes » : expo originale sur les gens du voyage - Bain-de-Bretagne

Jeudi 09 février 2012

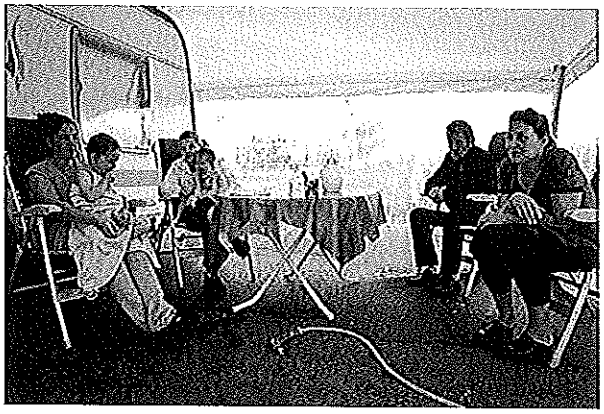

L'histoire

« On voulait transmettre une image un peu différente des gens du voyage. Les préjugés ont la dent dure : voleurs, profiteurs, sales... Les habitants pensent par exemple que c'est avec leurs impôts qu'on les loge, ils ignorent souvent qu'ils paient leur place, l'eau, l'électricité. » Dans son bureau de la communauté de communes de Moyenne-Vilaine et Semnon, Cécile Gelin a la franchise des contacts sans chichi. Peu de mots, de la réserve, un accueil généreux mais plein de retenue : la gestionnaire de l'aire d'accueil de Bain-de-Bretagne est un peu à l'image des voyageurs qu'elle accompagne au quotidien dans leur installation mais aussi dans leur insertion socio-professionnelle.

« Rien n'a été fait au moment de l'ouverture du terrain, en décembre 2006. C'était le moyen d'y remédier. » Il y a un an et demi, l'idée de créer une expo itinérante, pour mieux comprendre leur mode de vie, séduit et mobilise quatre autres gestionnaires d'aire d'accueil : Guichen, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Janzé et Montauban. L'AGV 35 (accueil des gens du voyage) apporte son soutien et des crédits sont aussi sollicités auprès des fonds européens Leader pour financer le projet.

Des micro-trottoirs sont effectués au printemps 2011 sur les marchés pour connaître le ressenti des habitants. Des questionnaires sont aussi distribués dans les espaces jeunes, collèges, lycées, accueils de loisirs du secteur.

Respect

Et puis, il y a plusieurs animations de sensibilisation, où les deux mondes se rencontrent, se découvrent... **« Les jeunes de Messac et de Bain sont allés taguer en mai le mur de l'aire d'accueil de Bain. Avec les enfants et les adultes de l'aire. »** Au milieu des graffitis en couleur, le mot **« Respect »**. En lettres noires, soulignées. L'intégration passe par là. Un respect mutuel, partagé. L'expérience figure sur l'un des quinze panneaux de l'exposition.

Travail, religion, scolarisation, musique, origines, traditions... : à travers les photos et les témoignages recueillis sur les cinq aires d'accueil, les cinq communautés de communes, ce sont des instantanés de la vie des voyageurs que l'on découvre. Les organisateurs ont mis des mois et des mois à trouver le nom de l'exposition. Pour être au plus juste de la réalité. Au final, ce sera **« Brèves de caravanes, le temps d'un café ». « Car c'est une tradition là-bas, on vous accueille toujours avec une tasse »**, souligne Cécile Gelin.

Inaugurée demain soir sur l'aire d'accueil, avec jazz manouche et galettes-saucisses, l'exposition va se balader sur le territoire de Moyenne-Vilaine et Semnon jusqu'au 3 avril, avant de partir à Baulon du 23 avril au 2 juin, et de continuer son itinérance sur les autres aires d'accueil partenaires en 2012-2013. L'AGV 35 la récupérera ensuite pour la mettre à disposition des autres collectivités. Bouger : un destin normal pour une expo sur des voyageurs !

(avec les correspondants locaux)

Katia MALARET

Janvier 2012 - Février 2012 -

L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

2011 2012

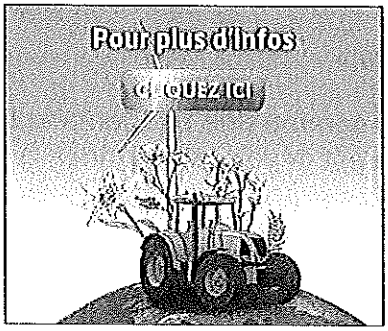

Votre annonce ici

FORMAUTO RENNES
Pneus, freins, vidange, amortisseur, distribution, échappement, train avant géométrie, pare-brise...
www.formauto-rennes.fr

Boursorama
Boursorama: CB + 80€ Offerts jusqu'au 29/02 !
cliquez ici

Obsèques

Consultez les annonces obsèques/dans nos cœurs

+ Voir les avis obsèques

ABONNEMENT OUEST-FRANCE

Suivez l'actualité de Bain-de-Bretagne, à partir de 8€67/mois

Espace@sso

Administrations, services publics et para-publics (2)
Autres (1)
Lieux culturels, touristiques, de loisirs ou sportifs (1)

Associations (48)

Etablissements scolaires, universitaires (3)

Agenda des sorties

Consultez le numéro de février de l'Agenda des sorties dans Rennes Métropole

ESPACE OUEST-FRANCE

Mardi 6 mars à 14h30 : étude philosophique

Jeudi 1er mars 18h45 : Semaines sociales

Espace Ouest-France : Programme mars 2012

Espace Ouest-France : programme février 2012

PRÈS DE CHEZ VOUS

Rennes
La Noë Blanche
Pléchâtel
Pancé
Saint Sulpice des Landes
Ercé en Lamée
Poligné
La Dominelais
La Bosse de Bretagne

MERCREDI 22 FÉVRIER 2012 | 12H05

la Nouvelle République

Vienne - Montmorillon - Social

S'aider à ne plus s'ignorer

22/02/2012 05:35

L'ADPGV 86 aimerait lancer un centre socioculturel itinérant. Le Montmorillonnais est concerné et impliqué.

Notre sentiment est positif. Nous avons trouvé face à nous une volonté d'engagement et des pistes d'action. Au lendemain de la réunion qui lui a permis de rencontrer élus et acteurs socioculturels du Montmorillonnais, François Coste est agréablement surpris. Chargé de mission à l'Association départementale pour l'accueil et la promotion des gens du voyage (ADAPGV 86), il est habitué à se heurter à la méfiance entre le monde des sédentaires et celui des gens du voyage.

Une méfiance d'ailleurs réciproque. *« Le citoyen lambda voit les gens du voyage d'un mauvais œil. Et les élus ne sont pas forcément partants pour un accompagnement social de ces populations [...] Quant aux voyageurs, ils n'ont pas confiance dans les services locaux car ils ne se sentent pas accueillis. »* C'est que la méconnaissance règne. Même Élodie Legendre-Noirault, chargée de mission « habitat » à l'ADAPGV 86, ne dispose que de chiffres approximatifs concernant cette population mouvante par nature. *« Sur la Vienne, on recense 1.000 familles soit 5.000 personnes environ qui vivent sur des aires d'accueil, des propriétés privées ou des logements publics. »*

Un centre social et socioculturel itinérant expérimental verra-t-il le jour dans le Montmorillonnais ?

Expérience

Car les voyageurs se fixent. A défaut de se sédentariser, ils se dotent d'une résidence, d'une adresse postale et administrative. *« Ils cherchent le plus souvent un lieu de vie avec un terrain pour y stationner leur caravane, ce qui est justement difficile à trouver. »* Mais cette population mouvante est aussi difficile à accompagner dans son évolution sociale et socioculturelle. C'est la raison pour laquelle l'ADAPGV 86 aimerait développer un centre social et socioculturel itinérant. *« Les voyageurs sont pour l'instant suivis par les centres de Châtellerault et Poitiers,* explique François Coste. *Nous aimerions lancer une expérimentation de centre social et socioculturel itinérant* (voir « comment ça marche ? ») *sur les territoires du Vouglaisien, du Chauvinois* (voir notre édition du mercredi 15 février) *et du Montmorillonnais. »* C'est justement l'objet de cette réunion en mairie de Montmorillon avec les élus de la communauté de communes du Montmorillonnais, les services sociaux et scolaires, les associations... Après avoir rencontré chacun individuellement, François Coste a dressé un diagnostic dont il veut parler avec ces acteurs locaux pour mettre en place des actions ciblées.

comment ça marche ?

Schématiquement, le centre socioculturel itinérant qui se dessine serait constitué d'une équipe qui mettrait en place, sur chaque territoire avec les acteurs locaux, des actions d'accompagnement social, scolaire, sanitaire, d'insertion professionnelle ou liées à l'habitat. *« Le concept est une originalité nationale,* souligne François Coste. *Nous n'avons aucun modèle sur lequel nous appuyer. »* Cela n'empêche pas le mouvement d'être déjà lancé. La MJC Claude-Nougaro de Montmorillon par exemple envisage de mettre en place une action interculturelle autour de la musique tzigane pour rendre cette culture plus accessible. De la même manière, François Coste a trouvé des échos favorables auprès des acteurs montmorillonnais pour définir des actions d'accompagnement social (interventions sur les aires d'accueil), de recensement, d'accompagnement à l'accession à l'habitat, d'organisation scolaire (répartition des enfants dans les écoles), de médiation (personnes ressources parmi les voyageurs)...

Dominique Guinefoleau

Devenir annonceur

LUNDI 27 FÉVRIER 2012 | 14H02

la Nouvelle République.fr

Indre Société

Une caravane comme seul rempart contre le froid

04/02/2012 05:38

Poêles à bois, fenêtres recouvertes de plastique... Comme chaque hiver, des familles de gens du voyage sédentarisés luttent contre les rigueurs du froid.

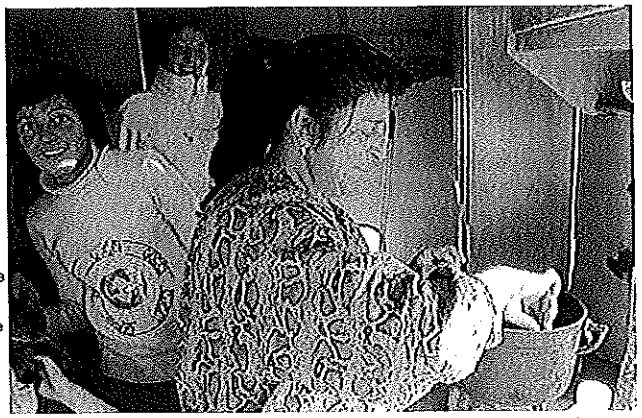

Le petit poêle qui crépite dans la caravane permet de se chauffer, mais aussi de manger des aliments chauds. A l'extérieur, le thermomètre affiche – 7°.

Une douzaine de caravanes, réparties sur deux petits terrains bordant un chemin de la Croix-Blanche, à Déols. Des utilitaires aux pare-brise gelés sont stationnés à proximité. Une porte s'ouvre, deux femmes sortent suivies par une ribambelle d'enfants... *« On s'attend à être expulsés d'un moment à l'autre,* lâche l'une d'entre elle. *Alors qu'on est sur un terrain de famille. »*

Expulsés, sans doute. *« Mais pour aller où ? »* demande une autre. A l'évocation du terrain de Nolz, Michel vient à la rescousse. *« C'est bien trop cher,* dit-il. *180 € l'emplacement, par mois. Vous vous rendez compte ? Alors, on fait comme on peut, mais c'est quand même dur, surtout lorsque le thermomètre reste en dessous de zéro. »* Les rigueurs de la vie ajoutées à celles de l'hiver. *« Dans la plupart des caravanes, on se chauffe au bois. »* A quelques mètres de là, un poêle crépite derrière une porte laissée entre-ouverte. *« Vous voulez entrer ? »* Deux marches plus haut, *« c'est là que les filles dorment »,* indique Bruno en montrant le fond de son 8 m^2. Une caravane qui n'a plus d'âge, mais qui demeure néanmoins le seul rempart contre les sévices du froid. *« On laisse le poêle allumé, le soir, en se couchant,* raconte Michel,. *Le matin, dès la première heure, on remet une bûche ou deux. On a toujours vécu comme ça, alors on ne se pose plus vraiment de questions. »* Quant à l'eau et l'électricité, *« ça fait souvent défaut, mais on se débrouille. On fait parfois des branchements sauvages sur les bornes incendies ou sur les poteaux EDF. Mais actuellement, on ne peut vraiment pas vivre sans. »* Un peu comme s'il fallait vivre sans travailler. *« Nous, on récupère de la ferraille. On fait du porte-à-porte, mais, c'est vraiment pas facile. Pour ceux qui ont des maisons, on est tous des voleurs de poules,* sourit Michel. *Ils font des amalgames : dès que l'on appartient à la communauté des gens du voyage, on est des voleurs. »* Des *« voleurs »* qui aimeraient avoir simplement des terrains familiaux pour se poser et tenter de vivre... comme tout le monde.

repère

Le froid, le froid... Les prévisionnistes de Météo France annoncent, pour ce samedi, des températures allant jusqu'à moins 4° (moins 10° ressentis). Un nouvel épisode neigeux devrait survenir demain. Quant au record de froid, *« nous en sommes loin »,* disent les prévisionnistes, puisque le 14 février 1929, la température dans l'Indre affichait moins 22,8 °.

Jean-Luc Pavot

Devenir annonceur

jeudi 16 février 2012

L'accueil des gens du voyage est presque saturé

En fin d'après-midi, hier, les caravanes installées sur le parking de la République devaient reprendre la route.

L'aire réservée aux gens du voyage est quasi-complète. Une famille installée sur le parking de la République a été priée de reprendre la route. Une problématique également départementale.

« Nous sommes arrivés hier soir et à 17 h aujourd'hui nous serons partis. » Marius **(1)** n'est pas en colère. Le porte-parole de la famille Lemestre dresse juste un constat : les 17 caravanes installées mardi sur le parking de la République ne peuvent pas rester.

« Il n'y a plus de places sur le terrain réservé aux gens du voyage. Et le parking, ici, est dangereux à cause des enfants. Il y a trop de voiture à passer. C'est la police qui nous l'a dit. Ce n'est pas de la faute du commissaire, ni du maire. Ils n'y peuvent rien. »

Les 150 voyageurs vont regagner un parking isolé, à quelques kilomètres d'Argentan. **« Il y a l'eau et l'électricité. On y restera deux ou trois jours. »** La famille poursuivra ensuite sa route vers Sainte-Marie-la-Mer (Roussillon). **« Là-bas, nous seront plus de 800 caravanes pour assister à la grande prière**, explique Marius. **Nous sommes des chrétiens évangéliques, du mouvement *Vie et lumière*. »**

Le groupe passera encore un moment sur les routes. En novembre, tout le monde rentrera dans le Nord, à Valenciennes. **« C'est là que nous vivons une partie de l'année. Nous avons des maisons et un travail, nous vendons des chevaux. »**

Un problème départemental

L'espace sur lequel s'installaient auparavant pour quelques jours les gens du voyage n'est plus accessible. Et l'hiver, l'aire d'accueil de la zone de *Beaulieu* est toujours occupée.

« Il n'y a plus suffisamment de places pour accueillir la totalité des 17 caravanes, explique Jean-Louis Mustière, adjoint au maire en charge de la sécurité. **Le parking de la République n'est pas un espace pour vivre, on ne peut y rester au-delà de 24 heures. Même s'il n'y a aucun problème : ils ont des groupes électrogènes, et il n'y a pas de dégradations des compteurs d'eau et d'électricité. »**

L'élu pointe le manque d'équipement à Alençon : **« Ca nous bloque ici des places pour des gens qui veulent passer une journée ou deux. Tout comme Flers, L'Aigle et la Ferté-Macé, Argentan est en règle avec la loi Besson. »** Les aménagements prévus dans l'Orne se font attendre. **« Il y aurait une aire de grand passage dans la région centre du département, près de Sées, et des aires de petit passage vers Mortagne et Domfront, ça permettrait d'avoir une cartographie cohérente pour les gens du voyage »**, conclut Jean-Louis Mustière.

(1) prénom d'emprunt.

LUNDI 27 FÉVRIER 2012 | 11H55

la Nouvelle République.fr

Vienne - Chauvigny - Solidarité

La Ville veut accompagner davantage ses gens du voyage

14/02/2012 05:35

170 voyageurs habitent Chauvigny. La plupart manquent de suivi. La Ville veut y remédier en aidant à la création d'un centre social départemental itinérant.

AChauvigny, l'Association départementale pour l'accueil et la promotion des gens du voyage (ADAPGV) a répertorié 58 familles issues des gens du voyage : huit sur l'aire dite « de passage » de la Figée, 33 sur des terrains privés, deux en HLM public, 15 en HLM privé. Ce qui représente, au total, environ 170 personnes. Sur le reste du Pays chauvinois, il y en aurait autant, selon l'association, avec une concentration importante à Pouzioux, Leignes et La Chapelle-Viviers.

Les conditions de vie de beaucoup de familles de gens du voyage laissent à désirer. - (Photo d'archives)

Familles dans des logements insalubres

Une grosse partie de ces familles souffre d'un manque criant d'accompagnement. Et pour cause, explique Élodie Legendre-Noirault, chargé de mission habitat à l'ADAPGV, *« dans le Chauvinois, la plupart des voyageurs sont domiciliés administrativement dans l'un des deux centres sociaux du département* [Poitiers et Châtellerault], *Pas facile, à 40 km de distance, d'assurer un suivi personnalisé de qualité, de donner aux familles des repères. »* Conséquences : des conditions de vie difficiles, une scolarité chaotique des enfants (particulièrement à l'adolescence), une grande précarité, des relations inexistantes avec les populations sédentaires... Pour la jeune femme, la question de l'habitat est la plus préoccupante dans le Chauvinois, avec plusieurs familles vivant dans des logements insalubres. Consciente de cette réalité, la ville de Chauvigny, par la voix de Catherine Marignan, adjointe en charge des quartiers, se dit prête à participer à la création d'un centre social et socioculturel itinérant à l'échelle du département. Ce projet, porté par l'ADAPGV, va être expérimenté tout au long de l'année 2012. Il a été présenté la semaine dernière aux acteurs chauvinois (services sociaux, institutions, associations caritatives, Éducation nationale...). L'occasion, pour les uns et les autres, d'apporter son regard sur la question et de faire remonter les problèmes rencontrés. *« L'objectif est de coordonner les actions pour pouvoir apporter des réponses aux voyageurs »*, indique François Coste, chargé de mission à l'ADAPGV. Les modalités de financement de ce centre ne sont pas encore connues. Le conseil général devrait être sollicité ; les villes et communautés de communes aussi. Pour la ville de Chauvigny, il pourrait s'agir d'une contribution annuelle de 1.500 à 2.000 € par an, selon Catherine Marignan.

en savoir plus

Pas d'aire familiale en vue

Chauvigny dispose d'une aire dite « de passage » de gens de voyage à la Figée, qui peut accueillir jusqu'à huit familles. Cette aire affiche complet toute l'année, parce que la plupart des familles y résident toute l'année ou presque (l'aire ferme trois semaines l'été). *« Pour rester 11 mois, une famille doit demander une dérogation »*, indique Catherine Marignan. Scolarité, emploi, handicap, vieillesse sont autant de motifs pouvant inciter la ville à signer une dérogation. Du coup, l'État préconise (et non impose) à la ville de Chauvigny d'aménager d'ici 2015 deux ou trois « aires familiales », histoire d'alléger l'aire dite « de passage » et que celle-ci puisse faire véritablement office d'aire temporaire. Mais pour l'heure, la question ne semble pas à l'ordre du jour du conseil municipal. *« Pour aménager des aires, il faut des terrains, et on n'en a pas »*, justifie Catherine Marignan.

Anthony Floc'h

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE 17 ET 18 MARS
48e foire de Jaunay Clan - Découvertes gastronomiques et artisanales - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
A consommer avec modération

SERVICES AUX PERSONNES ET TERRITOIRES
FORMATIONS en ALTERNANCE pour réussir autrement: stages en milieu professionnel, 4ème et 3ème EA découverte professionelle, V.A.E.
www.mfr-ingrandes.fr

DES VOLS TOUS LES VENDREDIS ET LUNDIS
A partir du 26 mars jusqu'au 26 octobre, profitez de vols low cost pour visiter la Costa-Brava. Réservez dès maintenant sur www.ryanair.com

Devenir annonceur

l'est-éclair

Publié sur *L'Est Eclair* (http://www.lest-eclair.fr)

L'aire des gens du voyage enfin opérationnelle

Par *W.B.*
Créé le *20/02/2012 10:13*

Bar-sur-Aube- Il aura fallu être patient pour voir s'ouvrir cette aire des gens du voyage ; une obligation réglementaire pour les villes de plus de 5 000 habitants. Comme le rappelait la sous-préfète lors de l'inauguration jeudi soir, une première loi datant de 1990 a donné lieu à une seconde dix ans plus tard pour une mise en application des obligations.
L'actuelle municipalité a toujours dénoncé l'absence de décision des précédents élus, faisant perdre au passage des subventions conséquentes si l'aire avait été réalisée « au 31 décembre 2007 », d'après René Gaudot.
« Vous avez au moins le mérite de l'avoir fait, vous avez rempli vos obligations », a souligné la sous-préfète Chantal Guélot, rappelant que l'État avait accordé des aides pour l'aménagement, la voirie et le fonctionnement.
« Vous auriez aussi pu la faire via l'intercommunalité », a-t-elle ironisé. « Merci ! », lui a lancé tout sourire le maire qui a longtemps insisté pour que cet équipement soit pris en charge par la CCRB. Équipement qui a coûté à la Ville 710 000 € et lui revient à 30 000 € de fonctionnement par an, déduction faite de l'allocation de logement temporaire (ALT) accordée par la caisse d'allocation familiale. « Monsieur le maire est contre le transfert de compétence ! », a ajouté la présidente de la CCRB, Marie-Noëlle Rigollot.
« Celle-là, je la voulais bien », a répondu René Gaudot.
Concrètement, l'aire comprend vingt emplacements délimités et dix blocs sanitaires. L'aire peut recevoir jusqu'à dix familles qui devront présenter leur livret de circulation, les assurances et cartes grises conformes des véhicules et caravanes avant d'entrer. Le droit de place a été fixé à 1,50 € par jour ; le droit à l'électricité et à l'eau sera débattu lors du conseil vendredi soir. Chaque occupant devra néanmoins fournir une caution de 100 €. « Cette aire permettra désormais à l'État d'agir immédiatement au cas où des familles s'installent ailleurs », a insisté la sous-préfète.

Photos / vidéos

TEMPS FORT : Auxerrois

SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE (/recherche/zone/53345.html)

mercredi 22 février 2012 - 06:32

Coup de pouce à l'accueil des gens du voyage

lu 72 fois

Recommander : Inscription pour voir ce que vos amis recommandent (http://twitter.com/share?source=tweetbutton&text=Coup+de+pouce+%C3%A0+l%27accueil+des+gens+du+voyage&url=http://tinyurl.com/7o9n8e7) (http://del.icio.us/post?url=http://www.lyonne.fr/editions_locales/auxerrois/coup_de_pouce_.html&title=Coup+de+pouce+%C3%A0+l%27accueil+des+gens+du

Des possibilités pour investir. Le conseil municipal de Saint-Georges s'est réuni, lundi soir, sous la présidence du maire, Crescent Marault.

Accueil des gens du voyage. Le maire a souhaité un débat sur le relogement des gens installés dans des caravanes route de Lyon sur les communes environnantes. Le conseil a accepté à la majorité (deux abstentions) de proposer un terrain à la communauté de l'Auxerrois sur la commune pour accueillir une famille, sous conditions que la majorité des autres communes s'engagent aussi.
Finances. Michel Girard, adjoint chargé des finances, a présenté les comptes de la commune 2011 et un premier prévisionnel sur 2012 et même jusqu'en 2016 (le budget sera voté fin mars). La capacité de financement de la commune continue à s'améliorer. En fonctionnement un résultat positif important pourra être reporté en 2012.

Le budget investissement est presque à l'équilibre. Au budget de la Maison de l'Enfant, la participation communale est en baisse (150.000 euros en 2011 contre 210.000 en 2008), avec une augmentation de la fréquentation.

Au final la commune peut compter sur une enveloppe disponible de 400.000 euros minimum sans emprunt et sans toucher à la fiscalité. Le maire a souligné une bonne maîtrise des dépenses.

Terrains. Des acquisitions foncières ont été décidées à l'unanimité : un terrain de plus de 2.500 m² près du parking du collège (réserve foncière) et un autre avec la préemption d'une bande de terrain pour prolonger la Coulée verte que la ville d'Auxerre souhaite continuer dans les communes périphériques. La municipalité de Saint-Georges s'est engagée dans cette politique de préservation de zones vertes. Par ailleurs la voirie du lotissement Vierge de Celle (devant le collège) a été rétrocédée à la commune.

Travaux et circulation. La demande de subvention au titre des amendes de police a été envoyée au conseil général pour la réalisation du giratoire au croisement de la rue de la Tour et de la rue des Champs-Bardeaux. Le traçage au sol a été réalisé.

Les travaux pour l'aménagement d'un trottoir route de Chevannes commenceront prochainement. Une déviation sera mise en place. Pour l'aménagement de sécurité dans la traversée de Montmercy, une réunion sera proposée aux habitants le 7 mars pour expliquer le projet.

La municipalité rappelle qu'il est interdit de déboucher sur l'avenue d'Auxerre en venant de la rue du Thureau (voie sans issue). L'infraction est punie de quatre points de retrait de permis et une amende de 750 euros.

Le plan grand froid a fonctionné

Plan grand froid. Le plan grand froid a été activé pour la première fois par la mairie la semaine dernière. Toutes les personnes signalées ont été contactées (et ont apprécié). Des petits dépannages d'urgence ont aussi été effectués par les employés communaux (compteurs gelés).

M. M.

réagissez ! (javascript:commentaire();)

imprimer cet article (#) envoyer à un ami (#) écrire à l'auteur (#)

Les derniers temps forts

(/editions_locales/auxerrois/205_adherents_actifs_autour_du_jumelage@CARGNjFdJSsAEh4GBB4-.html)

205 adhérents actifs autour du jumelage
(/editions_locales/auxerrois/205_adherents_actifs_autour_du_jumelage@CARGNjFdJSsAEh4GBB4-.html)

Le 21/02 à 06:31

lu 54 fois

(/editions_locales/auxerrois/venoy_animations_festivites_sur_le_pont@CARGNjFdJSsAEh4FCxk-.html)

l'est-éclair
Publié sur *L'Est Eclair* (http://www.lest-eclair.fr)

Aire de grand passage des gens : le préfet a signé hier son arrêté d'utilité publique

Par *Jean-François LAVILLE*
Créé le *10/02/2012 10:25*

Le préfet l'avait promis et il l'a fait, confirmant sa volonté de faire aboutir l'un des dossiers sensibles du département.
Hier, Christophe Bay a signé l'arrêté relatif à la déclaration d'utilité publique (DUP) pour la création d'une aire de grand passage des gens du voyage à Thennelières. Une étape essentielle dans un dossier figé depuis plus de dix ans, ce qui ne signifie pas pour autant que tous les problèmes soient résolus.
Le terrain concerné se trouve près de l'entrée de l'autoroute A26.
Selon le représentant de l'État, il est possible d'y accueillir une centaine de caravanes.
Et c'est justement sur ce point que le préfet rencontre l'opposition des élus de ce secteur.

Tribunal administratif

« On ne voit pas où est l'utilité publique alors même qu'on sait qu'il ne répond qu'à 50 % des besoins des gens du voyage. Nous allons donc saisir le tribunal administratif dès que nous recevrons l'arrêté afin d'obtenir l'annulation de la DUP », confie Bernard Roblet, maire de Thennelières.
À noter que l'arrêté s'impose au plan d'occupation des sols de la commune, document qui n'aura donc pas besoin d'être révisé.
Compte tenu des délais et de l'annonce des premiers grands passages courant avril, le préfet entend lancer les travaux rapidement, sans doute - si le temps le permet - dans les dix jours après l'envoi de la déclaration d'intention de commencement de travaux au maire de la commune. Lequel maire maintient sa volonté de ne pas se laisser faire...

Photos / vidéos

Actualités *Tout sur l'actualité*

Pour faire apparaître dans cette rubrique vos manifestations publiques sur la Communauté de Communes de Parthenay, contactez le webmaster.

Service Communication
Hôtel communautaire
2 rue de la Citadelle
79200 Parthenay

Tél : 05.49.71.03.80

webmaster@cc-parthenay.fr

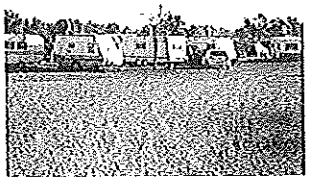

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE À PARTHENAY

Date **Communiqué du 14 février**

Lieu **Aire d'accueil**

Descriptif L'aire d'accueil pendant la vague de froid de l'hiver 2012.

Des circonstances exceptionnelles
L'Europe vient de connaitre, pendant une quinzaine de jours, des conditions climatiques extrêmes, avec neige, verglas et une vague de froid exceptionnelle tant par les températures relevées (jusqu'à -14 °C en Gâtine) que par sa durée (14 jours de température négative, non-stop).

De nombreux bâtiments et installations,... n'ont pas été conçus pour de telles extrémités sous notre climat plutôt doux, et de nombreuses conséquences sont à déplorer ou seront à évaluer par la suite, à l'heure du bilan de la vague de froid (pour toutes les installations, publiques, privées, y compris chez les particuliers).

A Parthenay, l'aire d'accueil des gens du voyage en a pâti : les tuyaux d'arrivée et d'évacuation d'eau ont exceptionnellement gelé, le système antigel mis en place ne suffisant plus. Régulièrement réchauffés, les résidents de l'aire ont eu cependant de l'eau quasiment tous les jours.

C'est une conséquence malheureuse et exceptionnelle due aux températures très basses, que mêmedes particuliers ont rencontrée dans leur propre habitation en Gâtine.

Or l'état de ce bloc est dû à une très mauvaise utilisation de l'installation : une famille a cru bon d'installer un lave-linge électrique classique à côté du bac à douche et de faire évacuer l'eau du lave-linge dans la douche. L'eau chaude, qui s'est évacuée (car toutes les machines n'étaient pas hors service) dans le froid ambiant, a créé énormément de condensation dans tout le bloc, y compris dans la partie technique. Cela a créé les stalactites, endommageant le lave-linge en question, qui du coup s'est mis à fuir. L'eau a gelé dans le bac à douche.
La famille qui utilisait le bloc 5 est partie ce WE, laissant les alentours du bloc sanitaire dans un triste état (détritus, couches sales, WC dégoûtants,...)
Il faut cependant souligner que d'autres familles, parties également ce WE, ont laissé leur bloc sanitaire en bon état de propreté.
Il est donc important de ne pas faire d'amalgame
Un sanitaire détérioré ne veut pas dire que tous le soient.
Une famille indélicate ne veut pas dire que toutes le soient.

La collectivité a proposé un soutien permanent et actif durant cette période de froid : l'électricité a toujours été fourni, et en plus, il a été fourni du bois, dégel des tuyaux tous les matins permettant un approvisionnement en eau,...
De plus, étant donné les circonstances exceptionnelles, la collectivité a proposé, sur les 15 jours de grand froid, de partager les coûts entre les familles et la collectivité et d'utiliser les sanitaires des installations sportives de la Ville de Parthenay (invitation à ce jour déclinée)
Un bilan des conséquences du gel est en cours pour tous les équipements de la collectivité, y compris donc pour l'aire d'accueil des gens du voyage.

L'objectif de la Communauté de communes est d'accompagner une population qui a choisi un mode de vie différent, souvent mal compris, qui refuse cependant les dispositifs de soutien classique, par fierté, parce qu'ils ont peur de perdre leur identité. Au-delà des situations de conflit, qui existent, la Communauté de communes cherche aussi à mieux faire comprendre à la population leur mode de vie, leur culture nomade, leurs codes, leurs joies et leurs craintes.

| S'abonner à l'Est Républicain | Le journal en PDF | Newsletters | Boutique

| Se connecter | Mot de passe oublié ?

estrepublicain.fr

Rechercher un article

Vendredi 17 février 2012

A LA UNE FAITS DIVERS COMMUNES SPORTS LOISIRS VIDÉOS/PHOTOS ANNONCES AVIS DE DÉCÈS ELYSÉE 2012

ACCUEIL | ENVIRONNEMENT

FAITS DIVERS
COMMUNES
SPORTS
LOISIRS
VIDÉOS/PHOTOS
ANNONCES
AVIS DE DÉCÈS
ELYSÉE 2012

TAGS MÉTÉO | A LA UNE | RÉGIONALE FAITS DIVERS

12.02.12 à 18h31

Vu 869 fois

VALENTIGNEY: ILS VIVENT SANS EAU, PARFOIS SANS ÉLECTRICITÉ

LER_20120212_51.0.3936035303

Le bac à douche s'est transformé en bloc de glace. Littéralement. Même si l'eau sortait du pommeau (ce qui n'est pas le cas), il faudrait être complètement fou pour mettre un pied dans ces sanitaires. Les gens du voyage sont certes en marge mais ne manquent pas de bon sens. Donc, ils n'y entrent pas. « Ça fait quinze jours qu'on se lave dans des bassines, à l'hôtel (N.D.L.R. : un établissement proche leur permet moyennant trois euros de prendre une douche)...ou pas du tout », affirme Christophe Renart. Ça, c'est pour les locaux extérieurs. Dans la plupart des caravanes dotées de robinet intérieur, l'eau n'arrive pas non plus.

CHAUDES FACTURES !

Ce gel des canalisations serait en partie dû aux coupures électriques. « Ça disjoncte tout le temps », soupire Michel, un autre habitant de ce campement de l'aire des gens du voyage de Valentigney. Plus de chauffage dans les sanitaires, plus non plus dans certaines caravanes raccordées au réseau électrique. Certains, dans la communauté, ont acheté des petits convecteurs ou ont basculé sur le gaz. Dans d'anciennes caravanes, les poêles à bois ont même repris du service. « Des gosses dorment ici, au chaud », témoigne Christophe. « Comment on fait si jamais il y a le feu ? », se demande une mère de famille. « Toutes les arrivées d'eau extérieures sont gelées ! ». Une autre, Berthe, s'inquiète pour les kilos de dialyse qu'elle est obligée de stocker, dans les sanitaires pour son mari malade. Concernant l'électricité, et selon leurs dires, des techniciens ont déjà fait des déplacements. En vain.

« On est dans une situation infernale ! », s'indigne Christophe. « Ce n'est pas la faute de la mairie si tout gèle. Mais on ne comprend pas, qu'en plus, ça nous coûte cher ! ». Plusieurs personnes font état d'une mise en demeure du trésor public et de sommes à régler de 80 à 90 euros par semaine (emplacement + eau + électricité). Michel brandit lui sa facture de 4 à 10 février : 65 €. Chérot. Surtout quand on n'a pas le service qui va avec ! « L'aire de Valentigney a toujours été plus chère que les autres. À Dasle, c'est 40/42 euros par semaine », dénoncent certains « habitants ». Alors pourquoi avoir choisi le campement boroillot pour y passer l'hiver ? Question d'habitude, croit-on comprendre. Question de manque de places ailleurs aussi. Et enfin pour son « confort » : dernière aire de l'agglo à avoir vu le jour il y a trois ans, le campement possède de bons sanitaires. Quand ils ne sont pas gelés ! La communauté espère en tout cas des améliorations rapides. Sinon elle sera obligée de rependre, en plein cœur de l'hiver, son voyage.

Sophie DOUGNAC

MAIRIE : UN HIVER EXCEPTIONNEL

Joint par nos soins, Daniel Petitjean, le maire de Valentigney s'étonnait aujourd'hui de n'avoir jamais été contacté par les gens du voyage. Ni informé de la situation. Une personne au moins de la mairie se rend pourtant régulièrement sur l'aire. « Quand les gens ont un problème avec leur propriétaire, ils vont le voir d'abord avant de régler ça par voie de presse ou par les agents du propriétaire ». Ah bon. Sur le fond, l'élu évoque un hiver exceptionnellement froid. « Il y a des gels de canalisations partout ». L'hiver dernier, la puissance électrique du campement avait été augmentée. Quant au coût de l'emplacement, il a été revu à la baisse depuis trois ans. Le reste n'est pas du ressort de la mairie, dit-il, mais de la consommation électrique. « Mais on va essayer de trouver une solution », promet-il.

Connectez-vous

DANS LA MÊME RUBRIQUE

> Les travaux dans la station haut-saônoise au tribunal administratif | Le tour de France s'approche de La Planche-des-Belles-Filles

> « Des débuts encourageants » - Environnement Pour la première fois, les Jardins d'Idées vendent des légumes ... | De la terre aux rayons locaux

> Logement Depuis trois ans, des locataires de Néolia, rue Einstein, se plaignent de l'eau potable | Eau brunâtre au robinet

> Nuisances sonoresLa LGV fait du bruit à Petit-Croix... L'association est prête à aller en justice | l'Adecavi ne désarme pas

> Communication Orange vient d'installer une antenne-relais dans le clocher de l'église Saint-Martin pour ... | L'église pour téléphoner

LA QUESTION DU JOUR

A partir du 18 février, c'est trop tard pour échanger ses derniers francs. En avez-vous conservés en souvenir ?

Oui
Non
Sans opinion

Soumettre !

VOIR LES RESULTATS DU VOTE
VOIR LES AUTRES VOTES

FIL INFO
RÉGIONALE
FAITS DIVERS
AFP

11:30 Nicolas Sarkozy : le meeting d'Annecy
11:22 Bas-Rhin: le lycéen poignardé à Sélestat jeudi a pu rentrer chez lui
11:11 Routes : un samedi en "noir" et "orange"
11:04 Outrages lors d'une verbalisation pour port du niqab: 2.000 euros avec sursis
10:43 Sarkozy veut élargir les conditions d'ouverture des commerces le dimanche

TOUTES LES INFOS

LA BOUTIQUE estrepublicain

Les hors-séries et autres publications

IMAGINER ET BÂTIR ENSEMBLE L'HABITAT DE DEMAIN
A la recherche d'un appartement, maison ou surface commerciale à louer ? Retrouvez toutes nos offres ainsi que les dernières actualités.
www.batigere.fr

POMPES FUNÈBRES ROC-ECLERC
Pourquoi payer plus cher pour le même savoir faire.
www.pfl-rocleclerc.com

VENDREDI 17 FÉVRIER 2012 | 11H41

la Nouvelle République

Vienne - Chauvigny - Solidarité

La Ville veut accompagner davantage ses gens du voyage

14/02/2012 05:35

170 voyageurs habitent Chauvigny. La plupart manquent de suivi. La Ville veut y remédier en aidant à la création d'un centre social départemental itinérant.

AChauvigny, l'Association départementale pour l'accueil et la promotion des gens du voyage (ADAPGV) a répertorié 58 familles issues des gens du voyage : huit sur l'aire dite « de passage » de la Figée, 33 sur des terrains privés, deux en HLM public, 15 en HLM privé. Ce qui représente, au total, environ 170 personnes. Sur le reste du Pays chauvinois, il y en aurait autant, selon l'association, avec une concentration importante à Pouzioux, Leignes et La Chapelle-Viviers.

Les conditions de vie de beaucoup de familles de gens du voyage laissent à désirer. - (Photo d'archives)

Familles dans des logements insalubres

Une grosse partie de ces familles souffre d'un manque criant d'accompagnement. Et pour cause, explique Élodie Legendre-Noirault, chargé de mission habitat à l'ADAPGV, *« dans le Chauvinois, la plupart des voyageurs sont domiciliés administrativement dans l'un des deux centres sociaux du département* [Poitiers et Châtellerault]. *Pas facile, à 40 km de distance, d'assurer un suivi personnalisé de qualité, de donner aux familles des repères. »* Conséquences : des conditions de vie difficiles, une scolarité chaotique des enfants (particulièrement à l'adolescence), une grande précarité, des relations inexistantes avec les populations sédentaires... Pour la jeune femme, la question de l'habitat est la plus préoccupante dans le Chauvinois, avec plusieurs familles vivant dans des logements insalubres. Consciente de cette réalité, la ville de Chauvigny, par la voix de Catherine Marignan, adjointe en charge des quartiers, se dit prête à participer à la création d'un centre social et socioculturel itinérant à l'échelle du département. Ce projet, porté par l'ADAPGV, va être expérimenté tout au long de l'année 2012. Il a été présenté la semaine dernière aux acteurs chauvinois (services sociaux, institutions, associations caritatives, Éducation nationale...). L'occasion, pour les uns et les autres, d'apporter son regard sur la question et de faire remonter les problèmes rencontrés. *« L'objectif est de coordonner les actions pour pouvoir apporter des réponses aux voyageurs »*, indique François Coste, chargé de mission à l'ADAPGV. Les modalités de financement de ce centre ne sont pas encore connues. Le conseil général devrait être sollicité ; les villes et communautés de communes aussi. Pour la ville de Chauvigny, il pourrait s'agir d'une contribution annuelle de 1.500 à 2.000 € par an, selon Catherine Marignan.

en savoir plus

Pas d'aire familiale en vue

Chauvigny dispose d'une aire dite « de passage » de gens de voyage à la Figée, qui peut accueillir jusqu'à huit familles. Cette aire affiche complet toute l'année, parce que la plupart des familles y résident toute l'année ou presque (l'aire ferme trois semaines l'été). *« Pour rester 11 mois, une famille doit demander une dérogation »*, indique Catherine Marignan. Scolarité, emploi, handicap, vieillesse sont autant de motifs pouvant inciter la ville à signer une dérogation. Du coup, l'État préconise (et non impose) à la ville de Chauvigny d'aménager d'ici 2015 deux ou trois « aires familiales », histoire d'alléger l'aire dite « de passage » et que celle-ci puisse faire véritablement office d'aire temporaire. Mais pour l'heure, la question ne semble pas à l'ordre du jour du conseil municipal. *« Pour aménager des aires, il faut des terrains, et on n'en a pas »*, justifie Catherine Marignan.

Anthony Floc'h

Devenir annonceur

06h00 | Mise à jour : 09h54
Par Pierre-Marie Lemaire

La Rochelle : l'expulsion était illégale, la préfecture est désavouée

La cour administrative d'appel annule l'expulsion d'un Kosovar père de famille au nom des droits de l'enfant

Août 2088. Manifestation contre l'expulsion de la famille Saciraj. (Archives Xavier Leoty)

Pétitions, manifestations, courriers au ministre, rien n'y avait fait. Le 25 août 2011, **Muharem Saciraj était expulsé de France, destination la Serbie.** Interpellé à Troyes où il était allé voir sa belle -famille, placé trois semaines en rétention, ce Rom du Kosovo avait été embarqué sans avoir pu dire au revoir à son épouse et à ses trois jeunes enfants restés à La Rochelle. Le sort de cette famille, dont l'aîné de 6 ans lourdement handicapé était scolarisé dans un établissement spécialisé, avait laissé insensible l'administration française.

Six mois plus tard, retour de manivelle. Infirmant un jugement du tribunal administratif de Poitiers, la cour administrative d'appel de Bordeaux vient d'annuler l'OQTF (obligation de quitter le territoire français) signée par le préfet de la Charente-Maritime. Elle lui enjoint de délivrer à Muharem Saciraj une carte de séjour temporaire portant la mention vie privée et vie familiale. **L'État est également condamné à payer 1 000 euros pour les frais de justice.**

PUBLICITÉ

« Intérêt supérieur »

Les juges de l'appel fondent leur arrêt sur la Convention internationale des droits de l'enfant ratifiée par la France. Ils rappellent que « l'autorité administrative doit accorder une attention primordiale à l'intérêt supérieur des enfants dans toutes les décisions les concernant. » Et qu'en l'occurrence, compte tenu de la situation au Kosovo et des discriminations dont est victime la minorité Rom, « les enfants des époux Saciraj, et surtout leur fils aîné, ne pourraient y vivre dans des conditions normales. » Les magistrats soulignent au passage que « la maison familiale, située à Vucitrn, a été entièrement détruite lors des événements qui ont amené l'ensemble des Roms à quitter ce village. »

Me Pauline Marques-Melchy, l'avocate poitevine de la famille kosovare, se félicite de cette décision : « La cour d'appel reprend les arguments que j'avais développés. Y compris sur la situation particulière des Roms du Kosovo. Cet arrêt pourrait faire jurisprudence. »

C'est aussi l'espoir du Réseau vigilance de La Rochelle qui s'était mobilisé pour Muharem Saciraj. « **On ne peut que se réjouir de voir une famille à nouveau réunie, sourit Valérie Gauthier, de la Cimade.** On peut aussi s'interroger : à quoi ça sert tout ça ? Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté les autorités... »

Retour en France

Âgé de 30 ans, Muharem Saciraj était en situation irrégulière depuis son arrivée en France, en 2009. L'obligation de quitter le territoire lui avait été notifiée en décembre 2010. Son épouse était

également visée par une procédure d'expulsion qui n'a pas été exécutée. Elle a pu ainsi rester avec ses enfants qui, comme mineurs, ne sont pas expulsables.

Le jeune Kosovar n'a pas attendu le feu vert de la justice administrative pour retrouver les siens. Il est rentré en décembre en France, clandestinement, pour la naissance de son quatrième enfant. La famille a depuis quitté La Rochelle pour la vallée du Rhône.

© www.sudouest.fr 2012

LeTélégramme.com

DINAN

Gens du voyage. L'aire d'accueil fait le plein

- Réagir à cet article

L'aire d'accueil des gens duvoyage a été ouverte en décembre 2010, àQuévert. Depuis septembre, les 15emplacements sont occupés enpermanence. PourAlain Burlot, vice-président chargé du dossier à la Codi, «l'aire atrouvé sa vitesse de croisière». Bilan.

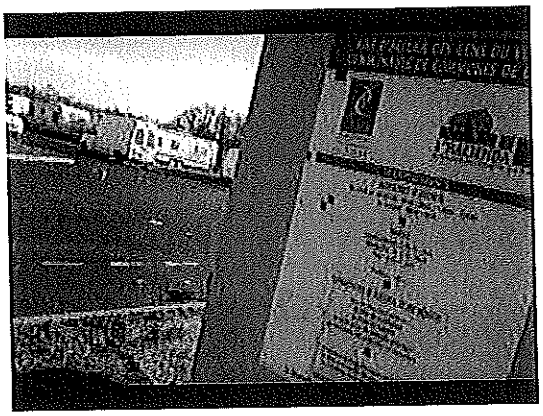

Elle ouvrait il y a un peu plus d'un an, au lieu-dit Les Margats, à Quévert. Située à quelques encablures du rond-point de la Bézardais, l'aire d'accueil des gens du voyage ne désemplit pas. Depuis septembre, les 15 emplacements sont toujours occupés. Sur place, les voyageurs apprécient «les équipements en bon état». «C'est convenable», témoigne une jeune femme devant sa caravane. Arrivée il y a une quinzaine de jours de Rennes, c'est la première fois qu'elle séjourne àQuévert. Ses voisins sont là «depuis un mois». «L'aire ne s'est pas remplie d'un coup, constate Alain Burlot, vice-président de la Codi chargé du dossier. On savait qu'elle allait prendre son envol en septembre.» En décembre dernier, le taux de remplissage était de 90%, 88% au 25janvier. «À la rentrée, les familles se sédentarisent», justifie Alain Burlot. Les familles peuvent rester au maximum trois mois, sauf en cas de dérogation (scolarité des enfants, raison de santé...). Après une période de battement de deux semaines, elles peuvent revenir. «L'aire est bien tenue, trouve l'élu communautaire. Les relations sont bonnes.» «Ça se passe bien», confirme Stéphanie Rahain, chargée de mission des gens du voyage à la Codi.

«Un quartier dans la ville»

Le prix de l'emplacement (2,50 € par jour) fait tousser les voyageurs. «C'est vraiment cher, s'exclame une trentenaire, rencontrée hier. À Rennes, on paye un euro par jour.» Quelques mètres plus loin, deux hommes se plaignent aussi du prix de droit de place, «trop élevé». «Tout compris, je paye 400 € par mois», se plaint un autre. «La préfecture a engagé une réflexion sur une harmonisation des tarifs départementaux», indique Alain Burlot. L'aire d'accueil est gérée par une société spécialisée, L'Hacienda. Elle s'occupe également des aires de Lamballe et Loudéac (dans son giron, 215 aires en France). Du lundi matin au samedi midi, un agent d'accueil, salarié par L'Hacienda, est présent sur place. «Ce n'est ni un gardien d'immeuble ni de camping. C'est un métier où la dimension sociale est assez forte», considère Stéphanie Rahain. Depuis septembre, le poste est occupé par la même personne. «Ce qui apporte de la stabilité, appuie Alain Burlot. Le pasteur présent joue aussi un rôle de médiateur.» À proximité des voies de circulation, des commerces et des écoles («une volonté depuis le début»), l'aire est «un quartier au même titre que les autres dans la ville», résume Stéphanie Rahain. Parler de l'aire d'accueil, c'est évoquer «un projet social, dont l'éducation est le pilier». Actuellement, 18 enfants sont scolarisés dans les écoles primaires de Trélivan, Dinan et Quévert. «Les durées de scolarisation sont de plus en plus longues, remarque Alain Burlot. C'est souvent le trimestre. Il y a une fidélisation.» Un repère fort pour les familles.

Soizic Quéro

Tags :Socialgens du voyageaire d'accueil

«Agent d'accueil, ce n'est ni un gardien d'immeuble ni de camping.»

- **Stéphanie Rahain, chargée de mission des gens du voyage à la Codi**

© Copyright Le Télégramme 2009

Mercredi 18 janvier 2012 à 18h37
Par William Biard

Gens du voyage : l'aire d'accueil de Barsac recalée

Le tribunal administratif de Bordeaux a annulé les délibérations portant sur la révision simplifiée du plan d'occupation des sols

La justice vient de recaler l'aire d'accueil de Barsac (Photo archives Michel Lavitle)

Le tribunal administratif de Bordeaux vient d'annuler les délibérations du 23 décembre 2009 et du 9 février 2010 du conseil municipal de Barsac portant sur la révision simplifiée du plan d'occupation des sols relatives à la création dune **aire d'accueil des gens du voyage et d'une résidence seniors.**

Rappelons que la Fédération des grands vins de Bordeaux, le CIVB, l'AOC Sauternes-Barsac et la Chambre d'agriculture avaient mené campagne **contre cette aire d'accueil** située en plein coeur du vignoble, loin des zones d'habitations et des réseaux d'assainissement et d'électricité.

PUBLICITÉ

Le maire Philippe Meynard a décidé de ne pas faire appel.Un second projet d'aire d'accueil est prévu sur la commune limitrophe de Podensac en bordure de la départementale 113.

À lire aussi

Nomades et crus classés ne font pas bon ménage

© www.sudouest.fr 2012

Jeudi 19 janvier 2012 à 06h00
Par PIERRE LASCOURRÈGES

Barsac

La résidence seniors et l'aire d'accueil recalées

Le tribunal administratif vient d'invalider la révision du plan d'occupation des sols. L'aire d'accueil des gens du voyage et la résidence seniors ne verront pas le jour.

L'aire d'accueil des gens du voyage devait s'installer au sud-ouest de la commune, près du quartier de Mialhe. (PHOTO MICHEL LAVILLE)

Le tribunal administratif de Bordeaux vient de rendre public le jugement de l'audience du 1er décembre qui vient de prononcer l'annulation des délibérations du Conseil municipal de la commune de Barsac du 23 décembre 2009 et du 9 février 2010, portant sur une révision simplifiée du plan d'occupation des sols de la commune relative à la création d'une aire d'accueil des gens du voyage et la création d'une résidence pour seniors.

Sur des terrains viticoles

Le projet d'aire d'accueil prévoyait six emplacements autorisant le stationnement de 12 caravanes. La parcelle concernée se situait au lieu dit Pechon, près du hameau Mialhe.

PUBLICITÉ

« Ces délibérations avaient fait l'objet de requêtes de la part de l'Association pour la conservation du patrimoine de Barsac (ACP) qui compte, parmi ses membres, nombre de riverains concernés dans le périmètre, mais aussi des représentants de l'organisme de défense et de gestion des AOC Sauternes et Barsac, du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux, de la Fédération des grands vins de Bordeaux et de la Chambre d'agriculture de la Gironde.

Les représentants viticoles ont fait valoir que ces terrains étaient inclus dans un vignoble appartenant à la zone AOC, éloigné des zones d'habitation et des réseaux d'assainissement et d'électricité.

Sur la construction d'une résidence sécurisée destinée à des personnes autonomes de moins de 60 ans, le tribunal a retenu qu'il n'apparaissait pas de pièces suffisantes au dossier pour justifier un tel équipement.

Plaintes et harcèlement

Philippe Meynard, maire de Barsac et président de la CdC de Podensac, retient principalement qu'il n'y aura pas d'aire d'accueil des gens du voyage à Barsac.

« Je prends acte de cette décision. Je l'assume. Je ne ferai pas appel. Moralement et humainement, je ne regrette pas en mon âme et conscience d'avoir fait tout ce travail avec le soutien de mon Conseil municipal. Aujourd'hui, je constate que le problème de fond n'est toujours pas réglé. Nous avons des gens du voyage stationnés sur notre commune qui vivent dans des conditions sanitaires déplorables. Je vais voir comment nous allons pouvoir satisfaire à nos obligations. Il faudra m'expliquer comment on fait appliquer la loi. Je n'abandonne pas Podensac. Je dois rencontrer le maire de la commune sur laquelle sont prévus six emplacements. »

Le maire de Barsac avoue sortir de deux années très éprouvantes pendant lesquelles il a dû subir plaintes et harcèlement de toutes natures : « La vérité, c'est que l'on s'est servi des gens du voyage pour essayer de me déstabiliser. »

À lire aussi

Nomades et crus classés ne font pas bon ménage

© www.sudouest.fr 2012

l'union
CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE
L'Ardennais
Publié sur *L'Union* (http://www.lunion.presse.fr)

Accueil des gens du voyage: la gestion du dossier critiquée

Par *Rémi HAVYARIMANA*
Créé le *10/01/2012 11:00*

ON pouvait s'en douter, la gestion du dossier « accueil des gens du voyage » ne fait pas l'unanimité.
Le chef de file de l'opposition et ancien maire de Vitry-le-François, Michel Biard, avait été le premier signataire du schéma départemental en 2002. Aujourd'hui, il estime que Jean-Pierre Bouquet n'a pas fait les bons choix.
« Mon projet prévoyait l'implantation d'une aire au centre d'un terrain de 6 hectares, aux Marvis, en bordure de la RN4, avec un accès par la bretelle qui se trouve en direction de Vitry-en-Perthois, rappelle l'élu. Nous avions acquis le terrain à un prix intéressant. Avec 50 places, nous aurions pu accueillir la population sédentaire ou semi-sédentaire des Vassues, et des gens de passage sur le même lieu ».

Une cohabitation qui peut cependant s'avérer difficile, comme l'a montré l'exemple de Saint-Dizier.
Le projet de Michel Biard a finalement été « retoqué » par les services de l'État à cause des risques d'inondations.
« Nous avions pourtant prévu de relever le niveau du terrain de 80 cm », regrette l'ex-maire.
En 2008, le maire Jean-Pierre Bouquet a commencé à travailler sur un autre emplacement, situé à quelques centaines de mètres de celui désigné par son prédécesseur : entre le canal et le chemin des Marvis. Après quelques difficultés pour acquérir les parcelles nécessaires, l'aménagement de l'aire d'accueil de 30 places a débuté au mois de septembre et devrait se terminer au printemps.
« Ce n'est pas moins inondable ! Et les problèmes d'écoulement des eaux que l'on rencontre en ce moment ne me surprennent pas. Je crains que la Ville doive supporter des surcoûts », s'inquiète Michel Biard, qui se montre aussi critique envers la volonté de Jean-Pierre Bouquet de disperser des familles des Vassues.

Un accompagnement social permanent

« Cela équivaut à cacher la poussière sous le tapis et cela rendra plus difficile l'accompagnement social indispensable pour cette population », juge-t-il. Aujourd'hui, ce travail est effectué par La Sauvegarde, missionnée par la Ville pour un montant de19 638 euros.
« Cette action ne doit pas être temporaire, mais permanente. Elle ne doit pas s'arrêter une fois le déménagement des Vassues effectué. De plus, ce n'est pas à la Ville de

payer une association pour cela. La Circonscription de la solidarité de la Marne, notamment, devrait se rendre sur le camp, comme elle se rend dans les autres quartiers de Vitry. En matière d'intégration, de scolarisation des enfants, d'accès aux commerces, je ne pense pas qu'il soit pertinent d'orienter ces familles vers les villages des alentours », lance Michel Biard, en citant notamment la situation du camp de Loisy, au bord de la voie ferrée.
Aujourd'hui, il estime que l'aire des Marvis apporte une réponse à l'itinérance, alors que l'itinérance n'a jamais été le problème principal de Vitry-le-François.

Photos / vidéos

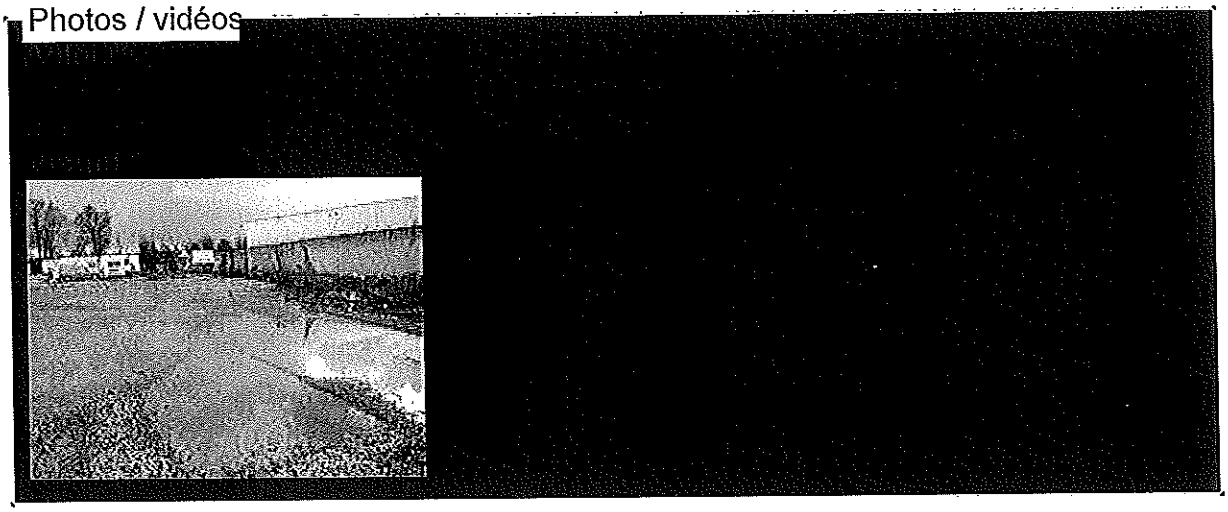

URL source: http://www.lunion.presse.fr/article/autres-actus/accueil-des-gens-du-voyage-la-gestion-du-dossier-critiquee

l'union
CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE
L'Ardennais
Publié sur *L'Union* (http://www.lunion.presse.fr)

L'évacuation des Vassues n'est pas pour demain

Par *Anonyme*
Créé le *09/01/2012 10:37*

CE devait être début 2012, ça ne sera pas avant le printemps. Des problèmes techniques d'écoulement des eaux et l'indisponibilité de certaines entreprises devraient repousser de plusieurs semaines la mise en service de l'aire d'accueil des gens du voyage des Marvis.
Du côté des Vassues, les habitants ne sont guère surpris du retard pris par la municipalité. Actuellement sept familles résident encore sur le terrain qui borde le magasin E. Leclerc, certaines sont installées là depuis plus d'une génération.
Elles semblent avoir fait le deuil de l'aire des Marvis, qui finalement, ne sera pas pour elles. Quasiment sédentaires, ces ménages sont suivis au quotidien par l'association la Sauvegarde chargée de trouver des solutions adaptées en vue d'un déménagement.
La solution des terrains familiaux avait été évoquée dès le mois de septembre.
Sur ces parcelles privées aménagées par la collectivité et louée aux occupants, des caravanes peuvent constituer un habitat permanent.

La solution des terrains familiaux

« On veut quelque chose de simple : être chez nous. On est prêt à louer ou à acheter » annonce un résidant des Vassues, d'accord sur le principe.
Mais alors que la mission de la Sauvegarde touche à sa fin, le travail est en réalité loin d'être terminé. Les terrains ne sont pas encore trouvés, et l'expérience a montré qu'un véritable accompagnement social était nécessaire pour assurer une transition réussie vers les terrains familiaux ainsi qu'un bon fonctionnement de l'aire d'accueil. À Reims, les aires de la Neuvillette, Cormontreuil et Bétheny ont été systématiquement saccagées.
Actuellement, Rachid El Ghalloussi, le chargé de mission de la Sauvegarde, assiste au quotidien les familles des Vassues dans leurs démarches administratives.

Des démarches vers le droit commun

« J'ai fait une domiciliation au CCAS, une demande de carte d'identité et je me suis inscrit pour la première fois au Pôle emploi » explique un père de famille qui approche la trentaine. Je ne suis plus un SDF marginal » plaisante-t-il.
Un autre habitant du camp s'est inscrit au registre du commerce en tant qu'artisan multiservice. Impôts, accès au droit, demandes de RSA, allocations familiales et recherche de terrains, Rachid El Ghalloussi a, selon les résidents des Vassues, été d'une aide précieuse ces derniers mois.

« La plupart d'entre nous ne savent pas lire et écrire correctement », rappellent les nomades.
Une prolongation de la mission de la Sauvegarde doit être proposée lors du prochain conseil municipal. Mais pour combien de temps ?
Selon les associations spécialisées dans l'accompagnement des gens du voyage, il faut plusieurs mois pour concrétiser un projet de sédentarisation.
Un délai que la Ville de Vitry semble avoir sous-estimé.

Dossier réalisé par Rémi HAVYARIMANA

Situation apaisée au camp

La situation semble s'être apaisée ces derniers mois aux Vassues. La gendarmerie n'a pas eu à intervenir depuis un moment, et la cohabitation avec Leclerc a été bien plus difficile par le passé. Du côté des forces de l'ordre, on explique cette accalmie par l'incarcération de quelques fauteurs de troubles, et le départ du camp de familles «perturbatrices». On peut aussi suggérer que les résidents actuels ont compris qu'il était dans leur intérêt de ne pas causer de problèmes pour être soutenu dans leur sédentarisation.

Pourquoi la Ville est si réticente à communiquer

Au début du mois de décembre, quand l'union avait sollicité la Ville pour avoir des informations sur l'évolution des dossiers des Vassues et des Marvis, Pierre Rival, directeur de la communication, nous avait répondu que la municipalité n'avait rien à dire sur ces sujets. Même réponse en ce début d'année. Pourtant la Sauvegarde mène, auprès des gens du voyage un travail d'accompagnement, vers le droit commun très intéressant sur lequel le maire et son équipe auraient tout intérêt à communiquer.
Si la Ville préfère se taire, c'est pour éviter de s'exposer aux critiques. Vitry traîne le projet de l'aire d'accueil depuis 10 ans, et Jean-Pierre Bouquet a longtemps accusé son prédécesseur Michel Biard d'être responsable du retard pris dans ce dossier. Aujourd'hui, force est de constater qu'après presque trois ans de mandature, l'élu socialiste n'a toujours pas bouclé l'affaire.

Pour bien comprendre

Pour être en conformité avec la loi Besson, la Ville doit proposer une aire d'accueil pour les gens du voyage.
Cette aire est en cours d'aménagement aux Marvis. Son coût est d'environ 1 million d'euros. Le chantier a commencé en septembre 2011.
Tant que cet espace n'est pas mis en service, la Ville ne peut pas fermer et évacuer le camp des Vassues, près du magasin. E. Leclerc, où résident encore sept familles.
Ces sept familles sont sédentaires, elles ne devraient donc pas stationner aux Marvis, où la durée de séjour sera probablement limitée à trois mois.
La Ville souhaite les accompagner vers une sédentarisation voulue. Pour cela, elle a missionné l'association de prévention la Sauvegarde, dont un travailleur social, Rachid El Ghalloussi, est présent au quotidien sur le terrain des Vassues.

Photos / vidéos

l'est-éclair

Publié sur *L'Est Eclair* (http://www.lest-eclair.fr)

Aire de passage des gens du voyage : le préfet confirme un aboutissement en 2012

Par *Jean-François LAVILLE*
Créé le *11/01/2012 09:53*

Thennelières - Pas de projet sans concertation, tel est le message distillé voilà quelques jours par Christophe Bay lors de ses vœux au personnel de la préfecture. Mais sauf exception et sauf intérêt général qui dépasse les intérêts particuliers. Autrement dit, sauf dossier des gens du voyage qui n'a pas avancé depuis une dizaine d'années.

En ce début d'année, le préfet de l'Aube n'a toutefois pas l'intention de laisser ce dossier en l'état. En septembre dernier, il indiquait sa volonté de le faire aboutir sur le site de Thennelières. Il évoquait aussi les sites de Charmont-sous-Barbuise et de Pars-lès-Romilly. Aujourd'hui, Christophe Bay confirme, refusant l'idée d'un consensus mou qui paralyserait encore le dossier.

Le site de Thennelières reste donc d'actualité, même si le commissaire enquêteur avait rendu un avis négatif. « Le conseil municipal a également donné à l'unanimité un avis défavorable fin octobre dernier », rappelle Bernard Roblet, le maire de Thennelières, toujours aussi opposé à la création d'un tel site. Pour le moment, le préfet n'a pas encore pris l'arrêté de déclaration d'utilité publique, étape incontournable avant de commencer les travaux d'aménagement. D'ores et déjà, Bernard Roblet ne cache pas qu'un tel arrêté pourrait bien faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.

Même refus du côté de Pars-lès-Romilly. Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage cite un terrain appartenant à l'État d'environ cinq hectares capable d'accueillir quatre-vingts caravanes. « Mais pour le moment, c'est un champ en jachère, en plein-vent, sans eau, sans électricité, sans clôture », explique Jean-Marie Corbet, le maire de cette commune. Faudra-t-il effectuer un forage pour trouver de l'eau ? « Oui, sauf qu'on trouvera de l'eau avec plus de 50 milligrammes de nitrate par litre. Nous avons dû fermer notre captage pour cette raison », souligne le premier magistrat dont le conseil municipal « est également opposé à l'aménagement d'une aire », tout comme d'ailleurs la communauté de communes.

Reste que le temps presse. Le préfet entend que les terrains soient prêts pour le printemps. Les travaux d'aménagement devraient alors être finalisés fin mars. La commune de Lusigny-sur-Barse a déjà reçu un courrier annonçant la venue de 150 caravanes… fin avril.

Photos / vidéos

[redacted]

l'est-éclair
Publié sur *L'Est Eclair* (http://www.lest-eclair.fr)

Aire de grand passage : le maire de Thennelières fait de la résistance !

Par *Anonyme*
Créé le *28/01/2012 11:02*

L'aire de grand passage pour les gens du voyage, Bernard Roblet n'en veut pas. Mais alors vraiment pas. C'est dernièrement l'entreprise en charge des travaux de terrassement qui en a fait les frais.
À son arrivée sur le chantier, elle s'est vu signifier un refus catégorique du maire. « Tant que je n'ai pas l'arrêté préfectoral dans les mains et qu'il n'y a pas de modification du Plan d'occupation des sols, il n'y aura pas de travaux. S'il le faut, nous irons devant le tribunal administratif pour faire casser l'arrêté. »
Car si le préfet de l'Aube, Christophe Bay, semble bien décidé à régler ce dossier dans les plus brefs délais, le maire de Thennelières entend user de tous les subterfuges pour que le projet ne voie pas le jour. Un projet irréalisable selon lui.
En cause : le terrain dédié à cette implantation, qui peut au mieux accueillir 80 caravanes alors que les besoins sont de 120 places. Une situation confirmée par une enquête publique, à l'issue de laquelle le commissaire enquêteur avait émis un avis défavorable à l'implantation d'une aire de grand passage sur la commune. Les élus du Parc naturel de la forêt d'Orient ont également plusieurs fois manifesté leur désaccord avec la décision du préfet. Des soutiens qui encouragent le maire à ne pas baisser les bras. Il n'avait d'ailleurs pas hésité à écrire au président de la République pour exprimer son désarroi et dénoncer « le mépris que l'on affiche aux citoyens et aux élus. »

Qui veut de la patate chaude ?

On l'a bien compris : l'aire de grand passage, personne n'en veut. C'est tellement vrai que depuis plus de dix ans, le département est dans l'illégalité. On ne trouvera de toute façon pas un maire favorable à son implantation sur sa commune.
Et celui de Charmont-sous-Barbuise, désigné sans le savoir, n'y est pas plus favorable, même si l'espace pressenti dispose d'une capacité d'accueil plus importante que Thennelières.

Photos / vidéos

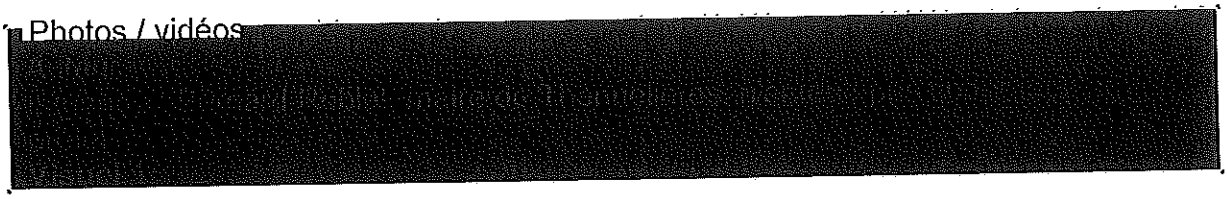

L'INDEPENDANT Mercredi 1 février 2012 Sport

Perpignan Un dictionnaire calo pour retrouver les racine gitanes

Le 25/12/2011 à 06h00 par Josianne Cabanas | Mis à jour à 11h25

Jeannot et Antonin Reyes, défenseurs du calo et de l'identité gitane. © Photo Harry Jordan.

2 réactions
Recommander 9
Tweeter
Envoyer par mail
Imprimer
MOTS-CLES
Perpignan
Partenariats
PARIEZ USAP
JOUEZ ET GAGNE
Tous les jours, des places à gagn

C'est une de ces initiatives qui inspirent sympathie et respect. Jeannot Reyes est un *"gitan catalan"*, comme il se définit lui-même, qui a décidé de sauver de l'oubli les derniers mots de calo qui font encore partie du parler gitan actuel, en constituant un dictionnaire. Sachant que le calo est la langue originelle du peuple gitan, probablement dérivée du sanskrit encore usité en Inde. Jeannot Reyes a fait partager son projet à Antonin-Claude Reyes, médiateur au Nouveau Logis (Haut-Vernet), et c'est ainsi qu'est née une association désormais porteuse d'une résolution qui commence à prendre forme. L'association, qui compte une dizaine d'adhérents, hommes et femmes, tous issus de la communauté gitane de Perpignan, a pris un nom emblématique : "Cambiem" (du verbe catalan canviar qui signifie changer).

Quand les mots anciens deviennent "défensifs"

Leur projet de dictionnaire calo, Jeannot et Antonin Reyes veulent qu'il soit mené à son terme par des gitans et pour les gitans. *"La langue calo est celle que nos anciens parlaient quand ils se sont installés en Roussillon. De cela, il y a plus de*

quatre siècles, puisqu'on signale un gitan qui s'est fait baptiser à Thuir en 1512. Pour pouvoir vivre et travailler ici, ils ont adopté la langue catalane, et d'ailleurs nous sommes profondément catalans. Peu à peu le calo s'est fondu dans le catalan, et on ne l'utilisait plus qu'en défense, comme une mise en garde, ou pour ne pas être compris de l'extérieur", explique Jeannot Reyes. Ce sont donc tous ces mots survivants qu'ils veulent recueillir et sauver, fixés sur le papier, traduits en catalan et en français pour les rendre accessibles à tous, dans un livre assorti d'un CD. Car le calo s'est transmis oralement, et sa prononciation est importante : c'est Jeannot Reyes qui se chargera de cet exercice.

Modifier le regard porté sur les gitans

Actuellement, raconte Antonin Reyes, ils en sont à la première phase : celle qui consiste à aller chercher les mots calo auprès des personnes âgées de la communauté, celles qui les ont le plus utilisés. Avec 15 000 euros de subventions, ils *"n'ont pas pris un bus pour aller à Port Aventura"*, comme le dit avec humour Antonin Reyes ; ils ont acheté dictaphones, ordinateur, caméra, et mis sur pied leur enquête. C'est le matériau collecté qui composera ce dictionnaire inédit. Enfin, Jeannot et Antonin Reyes s'appuieront sur Jean-Louis Escudéro et son expertise de linguiste pour faire aboutir leur dessein.
Derrière un schéma original de conservation de la langue, il faut lire également la volonté de l'association Cambiem de modifier (comme son nom l'indique) le regard porté sur les gitans : *"Nous sommes catalans, mais on ne nous reconnaît pas comme tels. Il y a toujours un regard de méfiance ou de crainte porté sur nous. Nous voulons changer cela, et pour que cela change nous devons également démontrer que nous sommes capables d'ambition"*, insiste Antonin Reyes. Lucides sur l'image que les Perpignanais ont de la communauté gitane, mais n'hésitant pas à pratiquer l'autocritique, Jeannot et Antonin Reyes ont une finalité majeure : *"Il faut redonner une identité aux gitans catalans, la fierté de leur langue et de leur culture. Ce dictionnaire calo on l'offrira, on ne le vendra pas, mais il est très important pour le devenir de la communauté".*
Alors : Endavant !

MON ABONNEMENT POUR 0.75 € / JOUR

Vos commentaires

Chouchou

au contournant derrière un platanier - 25/12

Excellente initiative , tout ce qui va dans le sens de la compréhension et du rapprochement , va dans le bon sens .

eclectic66

Alt Vernet, Perpinyà - 25/12

Bon courage à ces valeureux chercheurs pour leur excellente initiative.

1

Pour réagir à cet article, merci de vous identifier

Me connecter avec Facebook

Pas encore de compte ? Inscrivez-vous !

3 Février 2012 | 04h00
Mis à jour | 10h09

Benoit Caurette

Pays de Cognac

Gens du voyage: une enveloppe pour l'aire de Châteaubernard

L'aire de grands passages des gens du voyage sera bien à Châteaubernard, sur l'ancienne piste de kart. 220.000 euros, votés hier soir, serviront à l'aménager. Froissés, les élus castelbernardins «s'abstiennent».

Réagir Partager Tweeter

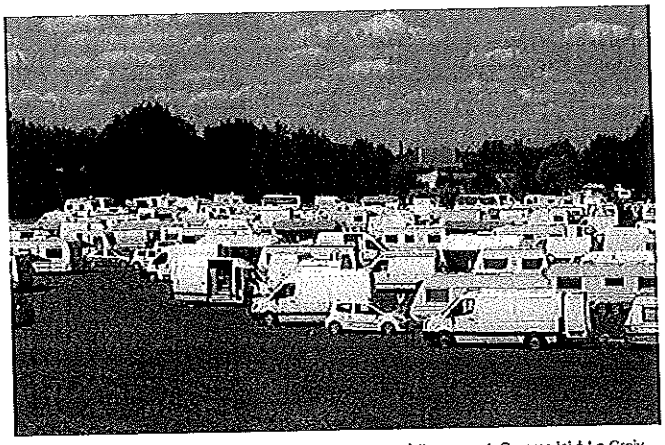

Faute de terrains adaptés, les gens du voyage se garent où ils peuvent. Comme ici à La Croix-Montamette, à Cognac, cet été. Archives CL

Le dossier pataugeait depuis longtemps. Il a un peu avancé hier soir. Les délégués communautaires ont pris la décision de mettre de côté une enveloppe de 220.000 € (1) pour aménager, on ne sait encore quand, l'aire de grands passages des gens du voyage qui fait cruellement défaut au Cognaçais, surtout vers l'été lorsque d'importants rassemblements passent par le territoire et atterrissent sur de vastes espaces inadaptés (esplanade de La Croix-Montamette à Cognac, ancienne piste d'aviation à Salles-d'Angles...)

«Entre Châteaubernard et Châteaubernard»

On savait depuis cet été que le terrain - 1,5 ha en tout - serait aménagé à Châteaubernard. On connaît maintenant la localisation exacte: l'ancienne piste de kart, désaffectée depuis plusieurs années parce que plus aux normes, mais toujours squattée par des adeptes de sensations fortes.

«Un site à aménager correctement mais qui convient très bien: il est tout près de la route et facile d'accès» se réjouit Serge Lebreton, président de l'Association des gens du voyage de la région de Cognac (AGVRC).

Le hic, c'est que le dossier en lui-même continue de faire débat. Les élus de Châteaubernard se sont unanimement abstenus, hier soir, de voter le budget.

«Pas parce que nous sommes contre la somme, commente le maire, Daniel Boyer, en dehors du conseil dont il était absent. *Mais parce que nous sommes vexés de ce que la préfecture nous ait fait choisir entre Châteaubernard et Châteaubernard.»*

Et le premier adjoint, Pierre-Yves Briand, de rappeler au nom du groupe: *«Aucune autre commune de la communauté n'a proposé de terrain. La réflexion a été bâclée: on n'a pas regardé s'il y avait d'autres possibilités ailleurs.»*

«Si ç'avait été le cas, dit Daniel Boyer, *et que tous les chemins avaient mené vers Châteaubernard, nous aurions accepté.»*

Christel Gombaud, une autre de ses adjointes, demande des garanties sur la *«définition exacte de l'appellation grands passages»*. En clair: *«sera-t-il utilisé à chaque fois qu'il y aura un besoin, en dehors des importants rassemblements annuels?»*

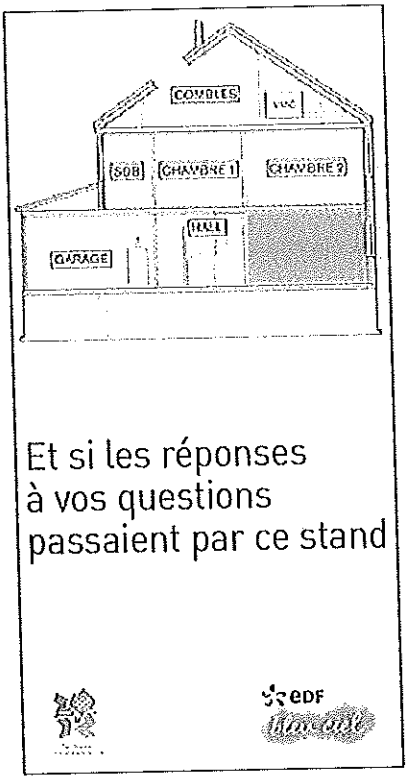

DANS LES COMMUNES VOISINES

JARNAC Jarnac: un nouveau site internet pour les commerçants

COGNAC Le lycée Louis-Delage de Cognac attache sa ceinture

SEGONZAC Segonzac: rues interdites pour cause de dégel

SEGONZAC Le jumelage reçoit du soutien

AGENDA

Sélectionnez une catégorie

+ Tout l'agenda

LES ATELIERS CULINAIRES DE DIGITAL
Apprenez à cuisiner comme un chef aux côtés des plus grands cuisiniers de la Région. Cours de cuisine hebdomadaires.
www.cardinaud-hall.com

ADMR CHARENTE
Aide aux personnes âgées - garde d'enfants - livraison repas à domicile - assistance 05 45 37 00 50
www.fede16.admr.org

SOBA SERVICES
Découvrez la gamme de benne EASY BENNE,disponible en stock avec des prix et une qualité irréprochable

Lilian Jousson, vice-président de la communauté de communes en charge du dossier, (1) assure du contraire. Mais le maire de Louzac semble prédire quelques déconvenues, comme le fait que les propriétaires des bouts de terrain qu'il reste à acquérir (13.000 euros sont prévus pour cela) ne *«voudront peut-être pas vendre si facilement. Dans ce cas, ça va encore rallonger la procédure.»*

Et donner du répit à ceux, assez nombreux, qui ne sont à l'évidence vraiment pas pressés...

(1) La collectivité peut prétendre à une subvention de l'État de l'ordre de 147.000 €.

ChâteaubernardTAGS

Réagir Partager Tweeter

7 COMMENTAIRES / RÉAGISSEZ

duppont 06 Fev 2012, 19:58
ne mettez pas de ferraille, que du plastique, même pour la robinetterie, car comme vous le dites ils ne sont que de passage, après eux, tout est nettoyé, sauf leurs déchets.

REAC 03 Fev 2012, 17:25
la communauté de Cognac comprend:
ST Sulpice
Louzac St André
Merpins
Ars
Gimeux
ST Brice
BOUTIERS st Trojan
Cherves Richmont
Mesnac
Breville
Châteaubernard,..... alors pendant quelque temps tâchez de nous oublier !!!!!!!

shafarane 03 Fev 2012, 13:49
Ah ! Des voleurs de poule !
Savais vous que des c** il y en a dans les 4 coins de la
Planète, malgré que la terre sois ronde ?
Je suis d'accord que il y et de la colère dans vos écrit,
Car un accord a été pris sans même l'avis des gens qui vive ici et que ce terrain
Serre toujours au riverain !
Mais ne dite pas mauvaise chose sur les gens du voyage ....
Quoi que je dise chacun sa pensée de voir les chose !
je suis raciste comme vous oui oui oui !
mais seulement pour les c** bonne journée a vous .

Bob 16100 03 Fev 2012, 11:35
"encore une fois le maire de chateaubernard etait absent" => c'était quand la dernière fois ?
je suis assez d'accord sur le fait que c'est une somme conséquente pour des gens qui ne respectent rien mais c'est la loi..

REAC 03 Fev 2012, 10:07
le kart !!...
le seul coin tranquille de Châteaubernard ou les gens viennent encore promener les chiens, faire faire du vélo aux bambins...
de plus, il faut mettre tout ce secteur en chasse gardée !
parce que c'est de secteur d'une vingtaine de Tartarins!
qui plus est ,
que vont dire les viticulteurs, car les rangs de vignes servent de WC
(terrain aménagé ! oui, mais pour combien de temps)

avril 2014 03 Fev 2012, 08:42
encore une fois le maire de chateaubernard etait absent . Quand on veut defendre un projet il faut participer et assumer sa place d'elu . Si l'emplacement choisi est l'ancienne piste de kart un grand nettoyage s'imposera et la fameuse barriere qui sert a ????? sera certainement demontée .Mais nos élus castelbernardins ont hiberné beaucoup trop longtemps et le terrain des gens du voyage comme le problème des eaux pluviales ils se sont fait avoir en beauté .

chateaubernard avenir 03 Fev 2012, 08:18
Ils ce réveillent les élus de Chateaubernard encore une fois de plus à lire l'article le maire était absent mais le dernier mot c'est la majorité de la cdc qui est bien contente elle refile le terrain des gens du voyage à Chateaubernard ,mais à savoir que les grands rassemblement c'est eux qui décident ou ils veulent aller et quand ils sont installer pas facile de les faire changer d'emplacement malgré les abstentions des élus de Chateaubernard monsieur Richard en sort une fois de plus victorieux, c'est lui le roi et tout les élus à la botte ,voila le vrai socialo??

Pour réagir à cet article, merci de vous identifier

Me connecter avec Facebook

Pas encore de compte ? Inscrivez-vous !

www.soba.fr

DES MAISONS MOINS GOURMANDES EN ENERGIE
Les Bâtisseurs d'Ici, constructeur traditionnel ou contemporain en Charente et Charente Maritime
www.batisseursdici.fr

PETITES ANNONCES Immo Auto Emploi

Vente Maisons / Villas
580250 €
SEGONZAC (16386)

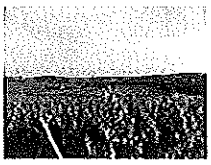

Toutes les annonces

LES + Lus Commentés Partagés

1. Accident mortel après le trajet coquin d'un Charentais 14641
2. Montebourg et Royal parlent à la classe ouvrière 14583
3. Accident de camion sur RN141: la circulation encore bloquée sur une voie [+vidéo] 9482
4. Une famille en colère contre Girac: le collectif inter associatif choqué et désabusé [+vidéo] 8350
5. Il se filme à 310km/h sur une départementale: un an de prison ferme [+vidéo] 8218

JOURNÉES PORTES OUVERTES 16 / 17 / 18 FÉVRIER 2012

À Fourmies, tensions autour des conditions d'accueil sur l'aire des gens du voyage

lundi 13.02.2012, 05:04 - La Voix du Nord

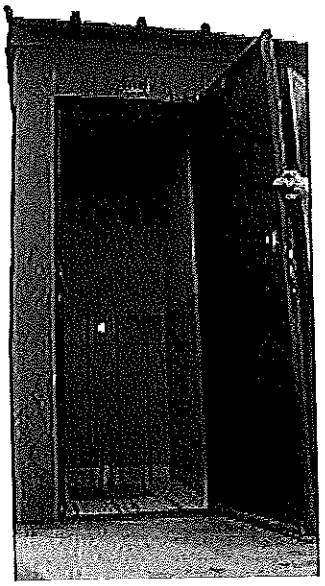

L'aire d'accueil de Fourmies, et notamment ses sanitaires (à dr. les toilettes), est critiquée.

| ON EN PARLE |

À Fourmies, le modus vivendi entre les gens du voyage et la communauté de communes qui gère l'aire qui les accueille depuis 2009 ne semble pas avoir été trouvé. Des deux côtés, on se plaint. Et les derniers travaux achevés en octobre ont ravivé les tensions.

PAR AMANDINE MEUNIER

ammeunier@lavoixdunord.fr

Ça ressemble à un banal conflit entre bailleur et locataires. Mais cette location est un peu particulière. Il s'agit de l'aire d'accueil des gens du voyage de Fourmies. Pas question pour les résidants de déménager. Ils veulent rester à proximité de leurs familles. Mais ils ne sont pas pour autant satisfaits des conditions de vie offertes par la communauté de communes Actions Fourmies et environs.

« Il n'y a pas de branchements d'eau chaude à la caravane, simplement de l'eau froide. On doit prendre l'eau chaude dans les douches, raconte cette mère de famille, qui préfère ne pas donner son nom. Et des fois, il n'y a ni lumière, ni chauffage dans les douches et les toilettes. Les gamins font des bronchites. » Effectivement ce jour-là, une fois la porte de la douche (qui donne directement dehors) fermée, la lumière et le chauffage automatiques ne s'enclenchent pas. Après six mois de fermeture de l'aire, c'en est trop pour certaines familles. « On dit 30 000 E de travaux ? Où ça ? Ils nous ont foutu dehors en disant qu'ils allaient tout refaire. On a été dehors pas loin de six mois et quand on est revenu, on a retrouvé le même rouleau de PQ accroché dans les toilettes. Ça n'a jamais été terrible, mais là c'est la cerise sur le gâteau. » 30 000 E, ce ne sont pas les derniers travaux, mais l'ensemble des transformations depuis l'ouverture de l'aire qu'a effectué la communauté de communes, se défend son président Jacques Derigny. Après une année de fonctionnement, l'intercommunalité aurait été contrainte de fermer le lieu une première fois. « Ce n'était pas pour l'entretien, mais pour de grosses réparations, note Jacques Derigny. Une première facture de 18 000 E. » Cette somme inclurait le remplacement de trois bornes d'arrivées d'eau et d'électricité, d'une partie du grillage de clôture et la réparation d'un candélabre. « Les problèmes sont revenus fin 2010, poursuit le président de l'intercommunalité. Le grillage a été arraché entre l'aire d'accueil et la déchetterie. La déchetterie était régulièrement visitée. On a même eu peur pour le personnel, sa sécurité. » Quelques mois plus tard, la communauté de communes prend de nouveau la décision de fermer l'aire.

Elle assure avoir engagé cette fois 12 000 E de travaux. « On avait soixante panneaux de grillage à remplacer et encore des bornes, précise Jacques Derigny. On nous a longtemps reproché le fonctionnement des blocs sanitaires. On a donc fait passer une entreprise mais tout ce qu'elle a trouvé dans les canalisations ce sont des cailloux, des bouteilles de sodas... » La communauté de communes reconnaît que tout n'est pas parfait. Les bornes installées se sont parfois montrées trop sensibles. Elle passera la gestion de l'aire en régie pour une plus grande réactivité (et quelques économies). « On n'a pas à rougir de ce qu'on a fait, assure Jacques Derigny. D'autres communes ne sont pas en conformité. Nous, on a dans l'esprit de respecter le choix de vie des gens du voyage. Quand on pense faire bien et qu'on vous accuse de tous les maux, ça ne fait pas plaisir. » •

Partager : S'abonner :

Tribune de Genève

HAUTE-SAVOIE

Gens du voyage : le compte n'est pas bon

Par Cyril Novovitch. Mis à jour le 16.02.2012 **17 Commentaires**

Le nouveau schéma d'accueil des gens du voyage, tout juste validé, souligne le peu d'empressement des élus locaux à accueillir cette population.

Image: Jean-Paul Guinnard

Un arrêté préfectoral conjoint vient d'être signé par le préfet et le président du conseil général de Haute-Savoie, entérinant le nouveau schéma d'accueil des gens du voyage sur le département pour la période 2012-2016

Mais c'est surtout le bilan du précédent schéma (2003-2009) qui retient l'attention. 14 aires d'accueil existent ou sont en cours de réalisation, 10 à 12 restent à réaliser. 377 places sont d'ores et déjà disponibles, ou en projet, sur les 589 prévues, soit 64 %.

Pour le nouveau schéma, les besoins ont été réévalués dans le diagnostic à hauteur de 560 places. Au minimum, 147 places restent donc à réaliser. "Cette estimation repose sur l'hypothèse

qu'une partie des familles dites en errance ou en demande de sédentarisation pourront trouver place, au cours des 6 prochaines années, sur un terrain ou dans un habitat adapté. Ceci permet aux aires d'accueil de conserver leur fonction de passage ou de court séjour'", souligne le document.

Par ailleurs, à ce jour, 1 seule aire de grand passage (jusqu'à 200 caravanes) a été mise à disposition sur les 6 prévues, soit 70 places-caravanes réalisées sur 570 programmées. "C'est sur ce volet que des carences ont été particulièrement observées dans la mise en œuvre du schéma 2003-2009", notent encore les rédacteurs. En contrepartie, en 2009, 2010 et 2011, des aires tournantes de grand passage ont été mises en place.

En conclusion, le préfet de Haute-Savoie et le président du conseil général rappellent que, selon la loi, "les collectivités figurant au schéma départemental sont tenues, dans un délai de deux ans suivant la publication de ce schéma, de participer à sa mise en œuvre. Si, à l'expiration de ce délai, et après mise en demeure par le préfet restée sans effet dans les trois mois suivants, une commune ou un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) n'a pas rempli les obligations mises à sa charge par le schéma départemental, l'Etat peut acquérir les terrains nécessaires, réaliser les travaux d'aménagement et gérer les aires d'accueil au nom et pour le compte de la commune ou de l'EPCI défaillant".

Une disposition qui, visiblement, n'a pas été mise en oeuvre pour le précédent schéma d'accueil des gens du voyage.

(TDG)

Créé: 16.02.2012, 15h54

Voir tous les commentaires

Lundi 27 Février 2012 - 11h48
Lundi 20 Février 2012

DOULLENS Le conseil laisse le préfet maître du dossier «gens du voyage»

Sans surprise, mais après quelques débats, le conseil municipal a décidé, samedi, de laisser le préfet choisir le lieu d'implantation de l'aire d'accueil des gens du voyage.

S'il y a un point sur lequel l'opposition et la majorité municipale ont été d'accords, samedi, lors du conseil municipal qui abordait le dossier de l'aire d'accueil des gens du voyage, c'est sur la non-popularité du projet : *«Cette aire d'accueil, personne n'en veut* » a constaté Arnaud Dupent.

Dans la salle du conseil, une fois n'est pas coutume, une vingtaine de riverains, du chemin de Milly et de la Côte Saint-Paul, avaient pris place. Signe que ce dossier, épineux, intéresse au-delà des riverains du chemin de Milly, là où le dernier projet devait installer les nomades.

Pour le chemin de Milly, le passé est désormais de rigueur. Car le conseil municipal a voté, samedi, le retrait de la qualification «aire d'accueil des gens du voyage » inscrite dans le plan d'occupation des sols et qui faisait trembler les riverains.

Le chemin de Milly ne verra donc pas les gens du voyage séjourner dans les parages puisque le terrain pressenti est désormais classé «zone humide ».

Mais c'est déshabiller Paul pour habiller Pierre. Car la Ville n'en a pas pour autant terminé avec son obligation légale de construire une aire. Jusqu'alors, 18 terrains ont été proposés par la municipalité aux services de l'État. En vain.

Alors, les élus ont décidé de passer la patate chaude au préfet, décisionnaire dans ce dossier. Le conseil a voté à l'unanimité (moins trois élus d'opposition), de transmettre le dossier au préfet.

Si ce dernier accepte la méthode, cela sera désormais à lui de décider du lieu d'implantation de cette fameuse aire. Et cela peut être n'importe où en ville. Et tomber sans crier gare. « *C'est signer un chèque en blanc au préfet* » a regretté Arnaud Dupent qui estime que ce dossier «*aurait pu être mieux géré* ». «*Qu'est ce que vous proposez ?* » A rétorqué le maire à plusieurs reprises.

Arnaud Dupent évoque alors la piste Intermarché le long de la route d'Amiens. «*Jamais ils*

(les services de l'État NDRL) *n'accepteront* » a flairé le maire. La possibilité de soumettre le dossier à la communauté de communes est aussi avancée. «*Non* » a tranché Christian Vlaeminck qui rappelle que les élus communautaires avaient voté contre cette option en 2007.

«*Moi, ma décision est prise* » a fini par couper Christian Vlaeminck. C'est donc au préfet, s'il accepte, de choisir maintenant où ce terrain se fera. «*Le préfet aura les mêmes contraintes que nous* » a tenté de rassurer le maire. « *Avec la différence que les élus sont plus à l'écoute de la population* », a lancé Arnaud Dupent.

THOMAS DELOBELLE

Tags :

politique gens du voyage Doullens

Recommander cet article sur Facebook :

Recommander Inscription pour voir ce que vos amis recommandent.

Recommander cet article sur Google :

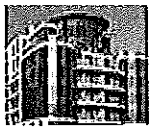

0€ d'impôt pendant 15 ans
Ne payez plus d'impôt grâce à la Loi Scellier... ATTENTION dernière année pour en profiter !
» Cliquez ici

Comment BIEN INVESTIR...
20.000€ avec seulement 100€ ? Découvrez les effets du levier. Demandez votre E-book PDF gratuit
» Cliquez ici

Groupon
Trop de stress ? Trouvez un bon plan détente près de chez vous sur Groupon !
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

Pour la communauté urbaine, les aires des gens du voyage ne sont plus une priorité

vendredi 24.02.2012, 05:03 - La Voix du Nord

Avec les caravanes, c'est un peu le jeu du chat et de la souris.

| ON EN PARLE |

Faut-il continuer à investir dans les aires de gens du voyage ? La CUA qui avance par priorités n'entend plus dépenser à fonds perdus son argent dans un domaine pour lequel elle a déjà beaucoup dépensé par le passé. Surtout, qu'il faut régulièrement tout reconstruire...

PAR SAMUEL COGEZ ET EMMANUEL CRÉPELLE

ecrepelle@lavoixdunord.fr

Lors du dernier conseil communutaire, le maire de Monchy-le-Preux, Michel Zechel a eu beau défendre le dossier, rien n'y a fait. L'aire de grand passage ne sera pas remise en état par la CUA. « Depuis de nombreuses années nous avons demandé ces travaux, ils ont été prévus en 2010, mais n'ont pas été faits alors que nous sommes en 2011. » Il faut dire qu'entre temps un problème de canalisation de gaz est venu tout remettre en cause. L'élu dit recevoir des réclamations des chasseurs et des habitants qui s'étonnent des conditions d'accueil des familles. Mais voilà, la communauté urbaine n'a pas prévu ces travaux cette

année non plus. Et en cela, Philippe Rapeneau, le président a été clair. « En cette période budgétaire, ce n'est pas la priorité. Nous avons d'autres choix à faire que de dépenser 300 000 E dans une aire de grand passage. Nous pourrons plus tard avoir un débat de fond. Car il faut savoir s'il est bien utile d'investir dans quelque chose qui est détruit après un premier passage. À un moment donné, on attend un peu plus de respect. » Si l'aire ne sera, tout au moins dans l'immédiat, pas rénovée, celle d'Achicourt-Dainville sera simplement retardée. Construite, elle le sera car elle est indispensable pour être en accord avec le schéma départemental. Mais elle ne sera pas aménagée en 2012, mais en 2013. Cette aire, plus à vocation familiale, offrira seulement vingt-cinq places.

Concernant l'existant, la tendance est bel et bien à la réduction budgétaire. Les pilotes du dossier rêvaient de voir les aires transformées en espaces privatisés avec bloc sanitaire et compteur individuel. Si l'idée peut-être intéressante, elle n'est pas près d'être concrétisée. Simplement parce qu'on fait peu de cas de l'état de l'équipement après le passage des familles. À la communauté urbaine on a d'ailleurs déjà prévenu : s'il n'y a pas un meilleur respect des équipements, à terme tout ce qui sera détruit ne sera plus remplacé si ce n'est à minima.

Quant au stationnement qui existe depuis des mois à l'entrée Nord d'Arras, la situation a assez duré. Pas question de laisser les caravanes rester à demeure sur le terrain de l'ancienne déchetterie. Au cabinet du président de la communauté urbaine, on confirme que le souhait est de les faire partir au plus vite.

Une procédure est d'ailleurs lancée elle devrait se concrétiser en début de semaine prochaine. Les détritus qui descendent vers la Scarpe font quand même désordre alors qu'on est en pleine restauration écologique du secteur. •

Partager : S'abonner :

LIMOUSIN > CORRÈZE > BRIVE 25/02/12 - 06H00

Le départ des gens du voyage pour des terrains familiaux conduira bientôt à la fermeture

Les caravanes quitteront le camp de Bouquet à la fin de l'année ou au tout début 2013.?
Credit : photo pascal perrouin

2012 sera marquée par des changements importants sur le quartier de Bouquet Le principal concernera à la fin de l'année la fermeture du camp des gens du voyage.

Non, le quartier de Bouquet ne se résume pas à un simple lieu de passage entre le centre-ville et les zones commerciales de l'ouest de l'agglomération. S'il n'est pas en pleine mutation, des projets existent sur son territoire. Son visage va un peu évoluer au cours de l'année en cours. Petit tour d'horizon.

Camp des gens du voyage. La fermeture du camp de Bouquet est devenue au fil des ans un serpent de mer. Elle devrait intervenir à la fin de l'année ou au tout début 2013. Les retards pris par la construction des terrains familiaux suite à des recours administratifs expliquent selon la municipalité cette fermeture repoussée. Quel sera l'avenir de ces terrains libérés ? La question n'a pour l'instant pas encore trouvé de réponse.

Pôle multimodal. La création du pôle multimodal dans le cadre du réaménagement du quartier de la Gare va modifier « l'entrée » vers Bouquet. Rue Moissan, à hauteur du café Le Gaillard, un giratoire va voir le jour. Les travaux sont actuellement en cours. Il permettra d'accéder à un parking de 160 places qui sera construit à proximité des bâtiments de la Sernam. « C'est une centaine de places de stationnement de plus qu'à l'heure actuelle », précise Chantal Feral-Mons, maire-adjointe, élue référente du conseil de quartier Sud.

Circulation. La seconde phase de travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue Léonce-Bourliaguet, entre la rue du Québec et la chapelle de Bouquet, se déroule actuellement. Elle consiste dans la réfection des trottoirs et de la chaussée avec la mise en place d'îlots pour réduire la vitesse des véhicules. Le chantier devrait prendre fin au mois de mars.

Centre de droit. En janvier 2013, le centre de droit intégrera le nouveau campus universitaire en cours de construction. L'affectation des locaux ainsi libérés n'a pas encore été décidée.

Golf de Planchetorte. 2012 sera marquée par le début des travaux d'agrandissement et de réhabilitation (conforter les berges et les passerelles endommagées par des crues) du golf de 18 trous qui s'étend sur 54 hectares aux portes du quartier de Bouquet. Le chantier devrait se dérouler pendant deux ans. Pendant les travaux, le parcours ne sera plus que de 9 trous. Des pass communs avec le golf du Coiroux à Aubazine permettront aux Brivistes de continuer à pratiquer leur passion.

Espace Chadourne. Avec l'espace Chadourne qui sera construit dans le courant de l'année au bord de l'A20 sur la route de Lissac, la ville de Brive va se doter d'une salle polyvalente digne de ce nom.

Vergers partagés. Porté par l'association Battement d'ailes en partenariat avec le réseau d'aides à la vie sociale, un projet de vergers partagés pourrait voir le jour rue Houdon (lire page suivante). Il sera bâti sur le même principe que le Jardin de la passerelle dans le quartier de la gare. Il sera ouvert au public désireux de découvrir le jardinage et aux membres de l'association. Une phase de concertation avec la mairie - avec laquelle doit être signée une convention - et les habitants du quartier doit avoir lieu.

Parc des Perrières. Méconnu par beaucoup de Brivistes, le parc des Perrières pourrait voir ses 17 ha de verdure revaloriser. Il vient récemment d'accueillir un rucher école, un parcours d'orientation, ainsi que les entraînements et les compétitions du club de disc-golf de la cité gaillarde.

Frédéric Rabiller
frederic.rabiller@centrefrance.com

Groupe CentreFrance © Groupe Centre France - Tous droits réservés - Mentions Légales

LILLE / GRAND FROID

Pourquoi les Roms désertent les foyers

Publié le vendredi 10 février 2012 à 06h00 - MARIE GOUDESEUNE > marie.goudeseune@nordeclair.fr

Tout au bout du Vieux-Lille, à la limite de La Madeleine, une centaine de Roms sont installés dans des baraquements. Un véritable bidonville.

- aA
-
-
-
-

- Facebook
- Digg
- Del.icio.us

- Ma.gnolia
- Google
- Live

Cet hiver, beaucoup de Roms préfèrent rester dans leur campement, malgré les hébergements d'urgence déployés dans le cadre du plan grand froid. Pourquoi ?Les raisons sont diverses, mais c'est souvent le manque de foyers adaptés qui est à l'origine de ce choix.

Leur campement a l'allure d'un bidonville. Situé dans un parc au bout du Vieux-Lille, il regroupe plusieurs familles roms dans des baraquements construits de bric et de broc. Mais ça tient. En fait, c'est du rafistolage solide : planches de bois, tôle, tissus enchevêtrés, mousse dans les recoins.

On entre dans un baraquement. C'est agréable. On se cale près du poêle à bois, sur le lit deux places, au chaud. Les conditions sont précaires, le logement insalubre. Mais enfin, on a ce sentiment d'être, un peu, chez soi. Voilà sûrement une des raisons pour lesquelles certaines familles roms préfèrent rester là plutôt que de rejoindre, les soirs de grand froid, un hébergement d'urgence.

Mais il n'y a pas que ça. Marie-Christine Staniec, adjointe à la lutte contre les exclusions, l'a répété lorsqu'était déclenché le niveau 2 du plan grand froid : « Beaucoup de familles roms n'appellent pas le 115 parce qu'elles ont trop peur de ne plus retrouver leur cabane à leur retour au campement, que la police passe en leur absence pour tout détruire ». Patrick Vigneau, directeur de l'Areas (association qui accompagne les gens du voyage) confirme : « Plusieurs familles ont vécu cette mauvaise expérience l'an dernier. Alors cette année, elles disent "c'est terminé !" » Elles préfèrent rester dans leur caravane ou leur baraquement, quitte à souffrir du froid. En réalité, c'est souvent par défaut que les familles roms optent pour ces conditions précaires. Car comme l'explique Patrick Vigneau, « la plupart du temps les gymnases sont trop éloignés (à Haubourdin, Croix, Wattrelos). Ça ne vaut pas le coup de faire le déplacement pour trois ou quatre jours maximum ». Pour le directeur de l'Areas, il faudrait donc « réfléchir à une meilleure localisation des gymnases ».

Un café et c'est tout

À Lille, les structures d'hébergement d'urgence ne manquent pas. Mais elles sont rarement adaptées aux familles : « Nous recevons exclusivement des hommes », explique ainsi Bruno Guibout, chargé de l'accueil de nuit de la rue Jeanne- d'Arc. Dans

les foyers d'accueil de l'Abej, même chose : « La nuit, nous ne recevons pas de familles. Nos structures sont surtout adaptées aux personnes isolées. Certaines familles roms viennent prendre un café en journée, dans notre accueil de la rue Solférino, mais c'est tout ».

À Lille, deux structures sont réservées à l'accueil de familles sans-abri, en particulier lorsqu'on atteint le niveau 3 du plan grand froid. La première, située rue Kuhlmann, est gérée par le Secours populaire français. L'association Afeji a en charge la seconde, basée rue Jean-Bart, qui peut héberger jusqu'à 30 personnes. Et d'après l'un de ses membres, ces derniers jours, le foyer serait majoritairement occupé par des familles roms. Oui, malgré des raisons légitimes, le foyer reste face au froid glacial, la seule alternative possible.

« Les Roms ne viennent plus à cause de ce qui s'est passé l'an dernier »

Son association intervient aujourd'hui sur 32 campements de roms installés dans la région. D'après Patrick Vigneau, directeur de l'Areas, il y aurait actuellement un peu plus de 300 Roms installés çà et là à Lille.Pourquoi les Roms sont-ils quasi absents des hébergements d'urgence ? >> C'est principalement à cause de ce qui s'est passé l'an dernier : un certain nombre de familles sont allées dormir dans les gymnases et à leur retour au campement, leur caravane avait été détruite, leurs abris cassés, leurs affaires volées. Elles se sont retrouvées plus fragilisées qu'au départ. Autre problème : les gymnases sont souvent trop éloignés.Beaucoup de familles refusent d'y aller parce qu'ils se trouvent à Haubourdin ou à Croix.Comment font-elles pour supporter le froid ? >> On vérifie tous les jours sur les campements que personne ne se trouve en grosse difficulté. Durant nos tournées, on distribue de quoi se chauffer, se calfeutrer. On apporte du gaz, du pétrole, des couvertures, des bâches pour isoler les toitures, des outils pour renforcer les baraquements.Combien y a-t-il aujourd'hui de campements roms à Lille ? >> Il y en a plusieurs : le plus important se trouve près de la Porte d'Arras et regroupe plus d'une centaine de personnes. Une cinquantaine vit au bout du Vieux-Lille, une quarantaine à Fives. Il existe aussi quatre ou cinq campements plus petits, qui rassemblent dix à vingt personnes.Y a-t-il eu des expulsions de campements à Lille ces derniers mois ? >> Non. Après le discours de Grenoble de juillet 2010, Martine Aubry a mis en place une sorte de moratoire, en tant que présidente de la communauté urbaine. Ça permet de se poser, de penser à autre chose qu'aux mesures d'urgence.Certains Roms sont à Lille depuis une dizaine d'années : comment leur situation a-t-elle évolué ? >> Pour certains elle a empiré car ils ne touchent plus de prestations familiales, de CAF. Sur Lille, le point positif est qu'un gros travail a été réalisé en lien avec la mairie et le dispositif de réussite éducative : aujourd'hui, environ 110 enfants roms sont scolarisés dans les écoles de Lille.w PROPOS RECUEILLIS PAR M.GO.

Trois baraques parties en fumée

Trois baraquements sont partis en fumée, depuis le début de la semaine, dans des campements roms de Lille. Ils n'ont certes pas fait de blessés, mais les matériaux utilisés et les conditions de vie laissent craindre le pire en cas d'incendie.Le premier incendie s'est produit mardi dans le campement situé à la limite de Lille et de La Madeleine. Là se trouvent une dizaine de baraquements précaires. Deux d'entre eux sont littéralement partis en fumée (voir photo ci-dessus). D'après nos informations, une dame qui habitait l'une de ses baraques s'était absentée, le temps d'aller chercher du bois. Entre-temps, son logement s'est enflammé, et le feu s'est propagé au logement voisin.Hier, rebelote, cette fois rue de Marquillies à Lille-Sud : les pompiers sont appelés en urgence pour un baraquement en feu. La femme qui l'habite et son enfant ont pu sortir à temps. L'origine de l'incendie, elle, reste indéterminée : « A priori, ça viendrait du chauffage à pétrole. Comme les matériaux de la baraque sont particulièrement inflammables, ça a vite pris. On a tout de suite sorti la bouteille de gaz qui se trouvait à l'intérieur et on a veillé à ce que l'incendie ne se propage pas aux baraquements voisins », raconte un pompier. Lui a constaté sur place divers branchements électriques sauvages : « Ces installations sont dangereuses, autant pour eux que pour nous ».Dimanche 15 janvier, une explosion s'était produite cette fois dans la caravane d'un campement des 4 Cantons, à Villeneuve d'Ascq. À l'origine du sinistre, une bouteille de gaz qui a explosé. Deux enfants, âgés de deux et cinq ans, avaient été gravement brûlés.wM.GO.

- aIA
-
-
-
-

- Facebook
- Digg
- Del.icio.us

- Ma.gnolia
- Google
- Live

Roms Le Conseil de l'Europe satisfait de son programme de médiateurs

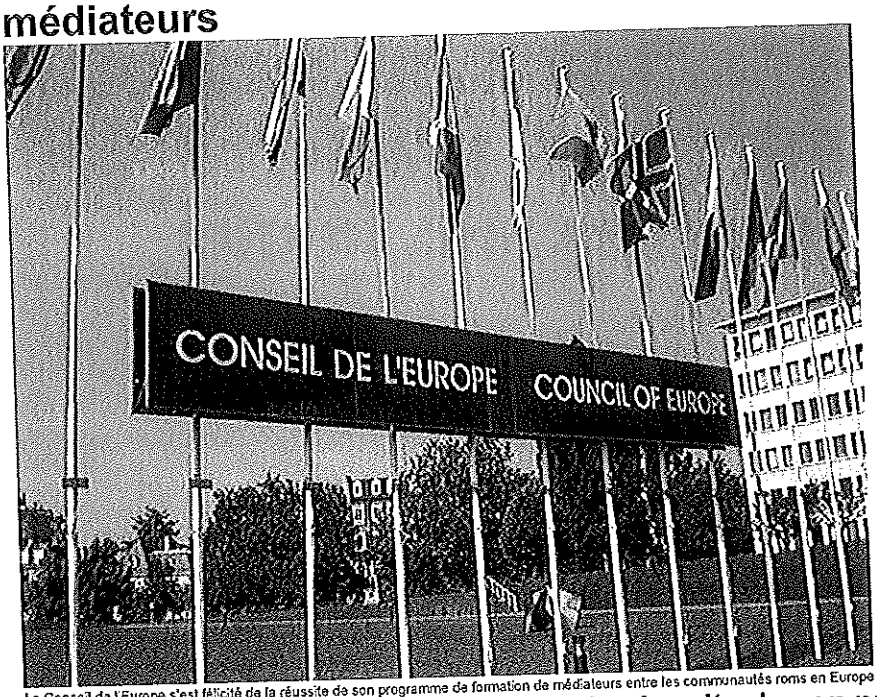

Le Conseil de l'Europe s'est félicité de la réussite de son programme de formation de médiateurs entre les communautés roms en Europe et les autorités de ces pays un an après sa création. (Photo : AFP)

Le Conseil de l'Europe s'est félicité de la réussite de son programme de formation de médiateurs entre les communautés roms en Europe et les autorités de ces pays un an après sa création, lors d'une conférence-bilan mardi à Strasbourg.

Tags

Actualité
- A la Une

Politique

Notez l'article

Nous avons réussi dans des domaines difficiles», a souligné Jeroen Schokkenbroek, représentant spécial du Conseil de l'Europe pour les questions relatives aux Roms.
«L'action conjointe entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe a mobilisé les autorités locales de chaque pays et a permis la formation de 530 médiateurs», a-t-il expliqué en marge de ce bilan du programme Romed, qui rassemblait 150 participants venant de 16 pays.
Le médiateur est, selon Jeroen Schokkenbroek, «la clef pour la communication et le dialogue entre les pouvoirs publics et une communauté marginalisée». Le médiateur doit faciliter les relations entre les familles et les institutions du pays de résidence. Et passer outre les clichés et les méfiances communes des deux bords.
«Les populations roms se sont montrées méfiantes au début», a expliqué Zeta Kondur, coordinatrice des 14 médiateurs ukrainiens. Ils seront 50 d'ici peu. «Petit à petit, le rôle du médiateur a été perçu de manière positive, d'un côté comme de l'autre», a-t-elle souligné.
«Nous sommes devenus un outil indispensable pour les pouvoirs publics», a renchéri le Français Olivier Lelong, médiateur à Grenoble. «La médiation est le seul moyen de faire reculer la pauvreté de ces familles», a-t-il dit.
Le travail des médiateurs n'est pas humanitaire mais «vise à rendre les populations roms autonomes en faisant coïncider le projet familial avec les institutions», a précisé M. Schokkenbroek. Selon lui, «l'inscription à l'école, le suivi de l'enfant, l'accès au soin pour les femmes Roms, ou la prévention des conflits font partie des rôles du médiateur». Et le médiateur doit s'effacer dès que les liens entre les deux parties se sont créés.
Le Conseil de l'Europe a précisé son engagement jusqu'en 2013. Quatre pays (Albanie, Belgique, Grande-Bretagne et Russie) rejoindront le programme qui comptera 1000 médiateurs.
La communauté Rom compte entre 10 et 12 millions d'individus répartis dans les 47 Etats-membres du Conseil de l'Europe.

Envers et contre tout, plaider pour une Europe sociale, laïque et solidaire

jeudi 19.01.2012, 05:33 - La Voix du Nord

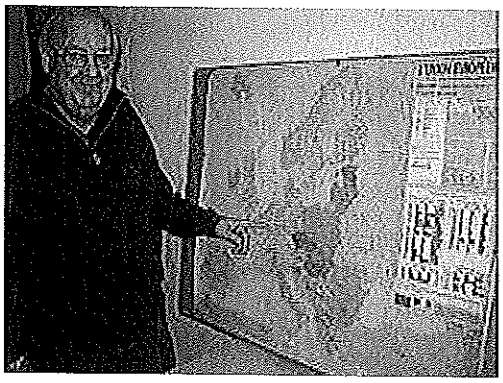

Même s'il est parfois critique, le regard de Daniel Platteau sur l'Europe reste bienveillant et optimiste.

| • LE VISAGE DE L'ACTUALITÉ DANIEL PLATTEAU C |

Minée par la crise, dévastée par le chômage, malmenée par des flux migratoires incontrôlés, l'Europe fait-elle encore rêver ? Posée de façon aussi provocante, la question aurait de quoi faire bondir un militant de longue date de la cause européenne. D'où l'idée d'un échange à bâtons rompus avec Daniel Platteau, figure incontournable de l'association Citoyen d'Europe.

PAR LAURENT WATIEZ

villeneuvedascq@lavoixdunord.fr

Comment vivez-vous cette crise de foi européenne ?

« Nous sommes des Européens, pas des Européistes. Autrement dit, nous conservons notre regard critique. Par exemple, nous avons dit "non" au projet de traité constitutionnel

en 2005, comme la majorité des Français. L'un des problèmes majeurs de l'Europe, même si ce n'est pas le seul, c'est le déficit démocratique et la non prise en compte de la volonté populaire. Qu'a-t-on fait après ce vote négatif ? Le Président s'est empressé d'aller renégocier un autre traité pour passer outre le résultat ! » **L'euro n'est-il pas devenu le symbole de cette arrogance ?**

« L'euro n'est qu'un élément des difficultés actuelles. L'Europe souffre d'abord d'un manque d'organisation politique et de contrôle économique.

La banque centrale ne traite que de l'inflation, sans mettre en oeuvre de véritables politiques monétaires, comme cela se passe aux États-Unis. » **Vos adhérents sont-ils gagnés par le pessimisme ?**

« Oui. En tout cas, certains posent des questions auxquelles il faut répondre. Nous, nous plaidons pour une Europe sociale, qui n'existe pas, solidaire et laïque. Un exemple : la Grèce. Certes, elle a triché mais sa dette ne représente que 4 % de l'endettement européen. À elles seules, l'Allemagne, l'Italie et la France pèsent pour 69 % du total de la dette des 17 pays de la zone euro. On a fait beaucoup de bruit sur un pays pour masquer le retard à régler la situation. » **Face à de telles dérives, de plus en plus de gens sont tentés par le repli identitaire. Qu'en pensez-vous ?**

« Pour nous, c'est une ineptie totale. Le nationalisme européen s'est nettement développé ces dernières années, c'est certain. Mais quand on voit le programme économique de l'extrême-droite française, je ne sais pas s'il faut en rire ou en pleurer. Le simple délai d'une transition au franc, par exemple, ne nous permettrait pas de faire face aux attaques des marchés. Et bien sûr, ce sont les gens modestes qui seraient les plus durement touchés. » **Pourtant, les Anglais ont gardé leur monnaie et ne semblent pas en pâtir, non ?**

« Mais je n'envie pas leur situation ! Vous avez vu leurs services publics ? Quand on voit des Anglais venir se soigner chez nous, ça interpelle... Le vrai problème de l'euro, je le redis, c'est le manque d'organisation politique. » **Justement, les agences de notation donnent le sentiment de détenir le vrai pouvoir. N'est-ce pas dévastateur pour votre idéal ?**

« Si. En plus, elles font régulièrement des erreurs énormes, comme se tromper de 2 000 milliards d'euros sur l'ensemble de la dette européenne (Standard &Poor's), soit rien moins que le PIB de la France. Excusez du peu ! » **Faut-il les supprimer ?**

« Pas forcément mais qu'elles soient contrôlées, comme l'a proposé Michel Barnier, oui. Car qui se cache derrière ces organismes ? Et pour qui roulent-ils ? » **Les flux migratoires incontrôlés, comme ceux des Roms, ne condamnent-ils pas, à terme, une certaine idée de l'Europe ?**

« Sur cette question, nous disons clairement que la commission ne fait pas son boulot ! La Roumanie a reçu des fonds pour garder et former la population rom chez elle. Où va cet argent ? Les Roms sont chassés de chez eux, c'est ça la vérité. C'est à l'État français et à l'Europe de faire en sorte que la Roumanie utilise correctement les fonds accordés. Mais je n'ai pas la solution immédiate, sinon, je monterais d'un cran... (sourire). Quoi qu'il en soit, l'Europe, à 27 pays, est arrivée à la limite. » •

www.citoyendeurope.org

Partager : S'abonner :

Grands rassemblements

By la rédaction

Alors que le grand rassemblement de Vie et Lumière se prépare dans la plus grande confusion, l'équipe des Dépêches Tsiganes vous propose un dossier...

La suite »

Documents : règlements intérieurs d'aires d'accueil

17 janvier 2012
Par la rédaction

Tweeter 0 Partagez 1 J'aime

Comme tout établissement public, chaque aire d'accueil possède son propre règlement intérieur. Souvent très fragiles du point de vu juridique, ces règlements révèlent l'état d'esprit de la collectivité vis-à-vis des usagers de l'aire. En fait, les cautions, les tarifs des droits de place, et les modalités de fermeture pour travaux, les dispositions concernant les brulages de déchets polluants et encadrant les activités professionnelles sur les espaces collectifs, sont les points les plus solides de ces règlements.

Délais de séjours

Des débats existent sur les durées de séjours qui, prises sous l'angle de l'habitat locatif, sont difficilement applicables sur des durées limitées. Sujet très sensible, la durée maximum du séjour qui ne correspond pas aux attentes des usagers qui se déplacent pour des motifs économiques ou familiaux difficilement prévisibles, ont faits l'objet d'une circulaire en 2001 circulaire d'application de la loi du 5 juillet 2000 prévoyant des cas de dérogation. La pénurie de place est aussi un facteur qui rend difficile les départs programmés puisque pour ne pas risquer de se retrouver en difficulté de stationnement le voyageur doit s'assurer d'un point de chute.

Pour tourner la difficulté certains règlements intérieurs comme celui de la communauté de communes du bassin de Pompey instaurent des tarifs évolutifs selon les temps de séjours.

Réglement Aire Accueil sept 2011

Cette pratique est susceptible de donner lieu à des litiges au nom de l'équité entre les usagers.

Le réseau GDV a réalisé en avril 2010 une enquête sur la durée de séjours auprès de gestionnaires d'accueil

www.reseau-gdv.net

synthese_enquete_de_reflexion_duree_de_sejour_sur_les_aires_daccueil

Tarifs

Les tarifs des droits de place et les forfaits peuvent être librement fixés par la collectivité. Néanmoins des litiges peuvent intervenir sur les tarifs des fluides (eau électricité) si ceux-ci sont supérieurs à ceux pratiqués pour les autres administrés de la commune. Les tarifs des dégradations eux aussi peuvent être sujet de débats car ils doivent correspondre au montant réel de la dégradation et n'être imputé qu'à l'auteur des faits ou à ses parents s'il est mineur.

Admission

Jusqu'à quel point les gestionnaires d'une aire d'accueil peuvent-ils sélectionner les usagers d'un équipement de service public et selon quels critères ? Les faits s'étant produits entièrement ou sur d'autres aires d'accueil peuvent-ils être invoqués pour interdire l'entrée à un usager ? Pour tout citoyen des interdictions de séjours ne peuvent être prononcées que par un juge pour des motifs dument établis.

Privation de documents et confidentialité des données

Certains règlements intérieurs prévoient la confiscation de pièce d'identité ou de cartes grises de véhicules. Ces dispositions ou ces pratiques sont évidement illégales. Durant la durée du séjour, seules des photocopies de documents peuvent être conservées par le

gestionnaire sous la responsabilité de la collectivité selon les règles légales encadrant le recueil de données personnelles. Quelques règlements prévoient même le contrôle des carnets de vaccination des enfants, mesure jugée insultante par les mères de familles. Un tel contrôle n'est nullement du ressort des gestionnaires d'aires d'accueil, mais éventuellement des services médico-sociaux en cas de nécessité.

Divers

Certains règlements ajoutent des mesures variées rappelant des principes de droit commun interdisant les bagarres, le bruit, l'usage des armes à feu etc.... Quelque soient les précisions émises dans le dit règlement, c'est le droit commun qui s'applique. Une difficulté juridique se pose quant au statut de l'emplacement loué. Théoriquement durant toute la durée de la location celui-ci est un espace privé du même ordre que celui d'un logement locatif. Le gestionnaire ne peut donc y intervenir que selon les règles qui permettent à un bailleur d'intervenir dans un appartement.

Importance du règlement intérieur pour les agents gestionnaires

Même si les règlements intérieurs n'ont que peu de valeur en termes de droit, les agents intervenant au quotidien notamment les régisseurs y accordent une grande importance. Il représente pour eux une base qui leur permet de justifier vis-à-vis des usagers leurs actions. Quelques soient leurs opinions personnelles et la légalité ou non du document ils sont tenus par leur employeur de le faire respecter au risque de perdre leur emploi. Le règlement intérieur est aussi considéré comme pouvant être un outil pédagogique de prévention et de gestion des conflits. Lisez les conclusion de l'enquête réalisée avec l'avis des gestionnaires par le réseau GDV d'IDEAL connaissances gestion des conflits

Pour en savoir plus consultez les centres de ressource

FNASAT : http://www.fnasat.asso.fr

ANGVC :http://www.angvc.fr

Tweeter 0 Partagez 1 J'aime

Tags: aires d'accueil, gestion des voyageurs, reglements intérieurs

Laisser un commentaire

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Nom *

Adresse de contact *

Site web

Laisser un commentaire

Infos

Depeches Tsiganes
infos_tsiganes

infos_tsiganes 31 janvier Paris : Conférence « l'histoire du mouvement politique rrom en Hongrie et la situation actuelle » depechestsiganes.fr/?p=2433
34 minutes ago · reply · retweet · favorite

infos_tsiganes Marseille : Enfin une table ronde autour des expulsions à répétition dites roms depechestsiganes.fr/?p=2428
3 days ago · reply · retweet · favorite

infos_tsiganes Des tsiganes interpellent les candidats présidents et députés

la gazette.fr

Adresse de l'article http://www.lagazettedescommunes.com/97735/discriminations-au-travail-regard-croise-publicprive-sur-la-perception/

DISCRIMINATIONS

Discriminations au travail : regard croisé public/privé sur la perception

M. Doriac | Actu Emploi | France | Publié le 27/01/2012

Plus d'un quart des salariés et agents déclarent avoir été victimes de discrimination dans leur activité professionnelle. Et plus d'un tiers en ont été témoins, selon un baromètre dévoilé mercredi 25 janvier 2012.

Rendu public le 25 janvier, le 5ème baromètre sur la perception comparée des discriminations au travail entre salariés du secteur privé et agents publics[1] [1] révèle que la fonction publique est de moins en moins perçue comme protectrice vis-à-vis des discriminations.

Plus du quart des personnes interrogées – 26 % des agents publics et 28 % des salariés – a déclaré en 2011 avoir été victime de discrimination au travail. Ces chiffres, stables pour la fonction publique, sont en baisse de 5 % pour le secteur privé par rapport à 2010.

Plus du tiers des personnes interrogées – 34 % dans la fonction publique et 38 % dans le secteur privé – déclare avoir été témoin de discriminations. Cette proportion a diminué respectivement de 8 et 6 points, mais reste encore très importante.

Sexe, maternité, origine ethnique - Les personnes perçues comme étant les plus exposées aux discriminations sont celles issues de la communauté des gens du voyage, les personnes handicapées et les malades.
Les motifs de discrimination le plus souvent cités par les victimes sont le sexe et la grossesse/maternité, avec l'âge pour les salariés du privé.
Ceux qui en sont témoins mentionnent eux aussi le sexe, mais aussi l'origine ethnique, l'apparence physique, les activités syndicales, et l'âge pour le secteur privé.

Le silence, de peur des représailles - D'après victimes et témoins, celui qui est le plus souvent l'auteur de discriminations est le supérieur hiérarchique direct.
Mais face aux discriminations subies ou observées, de plus en plus de salariés du privé (42 %, soit une hausse de 11 points par rapport à 2010) et 29 % des agents publics (une baisse de 2 points) préfèrent garder le silence. Les raisons en sont multiples : ils sont nombreux à estimer que cela ne changera rien, à juger que ce n'est pas dans leur intérêt ou par crainte de représailles ou d'aggravation de la situation.

Parole plus facile avec les syndicats dans le public - Quand les personnes parlent des discriminations subies ou observées, c'est le plus souvent à un représentant du personnel ou syndical dans le secteur public, et à la direction dans le secteur privé.
3/4 des agents de la fonction publique et 61 % des salariés du privé jugent d'ailleurs les syndicats efficaces pour les défendre en cas de discrimination. Mais seuls 21 % dans le public et 24 % dans le privé sont au courant d'actions mises en place (charte notamment). Une très grande majorité (98 % des agents publics et 96 % des salariés) juge notamment nécessaire d'améliorer l'accès à l'information sur les recrutements dans la fonction publique.

Meilleure intégration en faisant connaître son handicap - Une large majorité des personnes interviewées (97 % des salariés et 96 % des agents publics) se déclare favorable à des initiatives en faveur de l'emploi des personnes handicapées, même si celles-ci ne sont pas toujours bien connues sur le lieu de travail (37 % pour le secteur privé, 42 % pour la fonction publique).
Faire connaître son handicap à son entourage professionnel contribue à sa bonne intégration selon 66 % des agents et salariés. Et pour une majorité d'agents (84 à 90 %) comme de salariés (80 à 87 %), les discriminations à l'encontre des personnes handicapées sont perçues comme très graves.

Homosexualité : 2 sur 10 observent des attitudes de rejet - Si les personnes interrogées condamnent largement les comportements discriminatoires à l'égard d'un agent ou d'un salarié homosexuel, elles restent partagées sur l'opportunité de dévoiler son homosexualité à son entourage professionnel.
51 % dans le secteur public et 46 % dans le secteur privé estiment que cela contribue à mettre mal à l'aise le reste du personnel et que c'est une question d'ordre privé.
17 % des répondants du secteur public et 13 % du secteur privé estiment que ce dévoilement a eu des conséquences sur les conditions de travail des personnes concernées.

Plus de 2 agents et salariés sur 10 disent en outre avoir observé des attitudes de rejet ou de dénigrement à l'égard de personnes homosexuelles dans leur travail.
Ces comportements sont jugés graves ou très graves pour 95 % des agents publics, 93 % des salariés.

Une large majorité se déclare enfin favorable à des mesures qui seraient prises en faveur du respect du choix des personnes transsexuelles après leur changement de sexe et d'identité.
85 % des agents publics et 78 % des salariés trouvent ainsi grave ou très grave qu'un employeur refuse de modifier les coordonnées professionnelles d'une personne transsexuelle.

Handicap : « Si on ne recrute pas, c'est qu'on ne le veut pas »

- Didier Fontana, président du Fonds pour l'intégration des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) s'est dit satisfait de la progression constante des résultats enregistrés par ce baromètre annuel sur la perception des discriminations au travail. Il a rappelé que le taux d'emploi dans la fonction publique était proche de 5 % « sauf à l'Education nationale dont le taux d'emploi frôle le scandale » a-t-il précisé, alors que l'action du Fonds, créé en 2005, est récente. « Pour l'emploi public, on a mis un ensemble de moyens qui font que si on ne recrute pas, c'est qu'on ne le veut pas » a-t-il insisté.
- Catherine Tripon, porte-parole de L'Autre Cercle, fédération d'associations pour la lutte contre les discriminations Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT) s'est félicitée de voir pour la première fois abordée la question de l'orientation sexuelle, notamment « trans » dans ce sondage sur les discriminations. Remarquant que les syndicats ne jouent pas toujours leur rôle sur le terrain, elle a suggéré de mettre en place une procédure d'alerte pour tous ceux qui ne peuvent pas passer par les procédures normales et de mettre en place un travail de sensibilisation et de formation pour « expliquer les choses, lever les tabous et déconstruire les stéréotypes ».

REFERENCES

Le baromètre

08/02/2012 – 18:30
Utilisation des fonds FEDER en remplacement des aides d'Etat à la construction d'aires d'accueil

Interpellation de la Commission européenne

Les Etats-membres de l'Union européenne ont été invités à remettre à la Commission européenne leurs stratégies nationales en faveur de l'intégration des Roms et des Gens du voyage. Le volet « logement » de la stratégie française annonce la poursuite de la politique qu'elle estime « ambitieuse » menée jusqu'ici. Elle rappelle notamment l'existence des lois dites « Besson » visant à imposer à chaque commune de plus de 5000 habitants la construction d'une aire d'accueil des Gens du voyage.

Pourtant, le budget 2012 de l'Etat ne prévoit pas de financement pour aider les communes retardataires, qui auraient dû construire leurs aires depuis le début des années 2000. Il y a bien 5 millions d'euros qui sont débloqués, mais uniquement pour les communes venant tout juste de franchir le cap des 5 000 habitants, ainsi que pour les « terrains familiaux ». (Ce qui, au final, représente de très faibles sommes, à la fois pour les aires d'accueil et pour les terrains familiaux). Cela ne retire évidemment pas aux retardataires l'obligation de se mettre en conformité avec la loi.

Il est profondément choquant que la solution alternative qui leur est proposé pour pallier la suppression des aides nationales soit le recours aux fonds FEDER (grâce à la modification du règlement n° 437/2010 du 19 mai 2010 permettant d'accéder à ces fonds). L'échéance de fin des subventions était bien actée dans la Loi Besson, dans un objectif d'incitation des communes à se doter au plus vite des structures d'accueil nécessaires. Mais, une solution alternative aurait pu être trouvée afin de poursuivre l'accompagnement des communes, comme la baisse de la subvention actuelle de 70% à 50%. Au contraire, les communes sont désormais livrées à elles-mêmes pour chercher les fonds nécessaires. La fin de ces subventions d'Etat marque un net recul dans le volontarisme politique et la responsabilité de la France vis-à-vis de sa population de voyageurs.

Pourtant l'esprit de cette réforme des fonds FEDER, tout comme de la Stratégie européenne pour les Roms, est bien de permettre un fléchage, à partir de 2014, des fonds européens vers des actions plus efficaces ; et plus largement de multiplier les projets en faveur de l'intégration des Roms et des Gens du voyage.

- La Commission européenne est-elle au courant de cette intention de la France ?

- Considère-t-elle que les nouveaux fonds FEDER disponibles pour les Roms et les Gens du voyage ont pour but de remplacer des aides d'Etat ?

- Qu'entend-t-elle faire pour éviter cette situation ?

Un article de la rubrique

- Au Parlement

Tags: Gens du voyage, Roms

Laissez un commentaire

Vous devez être connecté pour déposer un commentaire.

07/02/2012 – 16:44
Discrimination envers les Gens du voyage : interpellation de la Commission

Sur les dix réclamations d'atteintes aux droits des Roms et des Gens du Voyage enregistrées par le Comité Européen des Droits Sociaux, trois sont à l'encontre la France, qui vient d'être condamnée sur des atteintes au droit au logement. La législation et les pratiques actuelles de la France bafouent quotidiennement les droits fondamentaux des personnes issues de la communauté des « gens du voyage ». En matière civile et politique, la liberté d'aller et venir, usitée dans un mode de vie non-sédentaire, reste soumise au visa policier trimestriel des « carnets de circulation », sous peine d'enfermement (simple amende pour les commerçants). Le rattachement communal, au régime arbitraire et quotté, contrevient à la liberté d'installation et à l'accès au droit de vote (3 ans d'antériorité pour les « gens du voyage » contre 6 mois pour les autres Français). Les atteintes aux droits sociaux suivent la logique d'exclusion : refus de scolarisation des enfants des « gens du voyage », absence d'accès aux soins et à la protection sociale ; multiples discriminations sur le marché du travail corrélées aux problématiques signalétiques des cartes nationales d'identité, difficultés d'accès aux services bancaires et d'assurance.

Les « gens du voyage » se heurtent également aux aménagements insuffisants des aires d'accueil, à l'exclusion du droit au logement opposable, au refus de reconnaissance de l'habitat-caravane en qualité de logement – bloquant ainsi les prestations sociales nationales, mais non l'assujettissement fiscal (« taxe d'habitation des résidences mobiles terrestres »), à la suppression nouvelle de l'autorisation judiciaire préalable à certaines opérations d'expulsions.

- La mise en œuvre du principe de non-discrimination – même contraignant (Directive 2000/43/CE), n'est ainsi pas respectée. Les principes fondamentaux communs en matière d'intégration des Roms, adoptés par conclusions du Conseil du 8 juin 2009, non plus. Quelle position la Commission entend-elle adopter face au mépris patent de l'Etat français pour ses engagements communautaires ?

- Le mécanisme de la non-discrimination s'avérant inefficace ne serait-ce qu'à protéger les « gens du voyage », et tandis que la « décennie pour l'Intégration » est déjà lancée, quelles mesures la Commission entend-elle prendre pour rationaliser les objectifs d'intégration énoncés ?

Un article de la rubrique

- Pétitions

Laissez un commentaire

Vous devez être connecté pour déposer un commentaire.

Grands rassemblements

By la rédaction

Alors que le grand rassemblement de Vie et Lumière se prépare dans la plus grande confusion, l'équipe des Dépêches Tsiganes vous propose un dossier...

La suite »

La caravane devient logement de plein droit dans la région de Bruxelles

5 février 2012
Par la rédaction

Tweeter 1 Partagez 20 J'aime 22

Le 27 janvier dernier, le parlement de la région Bruxelles capitale (Belgique) http://www.parlbruparl.irisnet.be a adopté une ordonnance accordant le statut de logement aux résidences mobiles. Cette décision limitée à cette seule région reconnaît la pleine et entière citoyenneté des gens du voyage bruxellois. Par l'ajout du terme « Habitat itinérant » dans l'article 2 du code du logement elle permet l'acquisition ou la location de parcelles constructibles pour l'installation ou le stationnement des résidences mobiles. Celles-ci sont des véhicules aménagés pour l'habitat, capables de rouler (caravanes, campings cars, camions etc...)

Texte de l'ordonnance : ordonnance bruxelles

Compte rendu des débats bruxelles

Habitat itinérant

Elle engage le gouvernement à établir des normes techniques adaptées aux résidences mobiles afin de distinguer celles qui constituent un logement décent des logements indignes ou subis. Afin d'éviter que le logement en résidence mobile devienne un prétexte pour éviter la construction de logements sociaux. Le législateur insiste sur le développement de l'utilisation de l'habitat caravane faute de mieux. Ces utilisateurs doivent pouvoir accéder à un logement classique s'ils le désirent. Ainsi, ils ont introduit dans la loi un paragraphe interdisant aux acteurs du logement social des gérer des « habitats itinérants » en guise de logement. Ils insistent sur la volonté des habitants de ces résidences pour déterminer son statut. Ce statut n'est pas lié au rythme des déplacements, mais au fait que l'habitant veuille pouvoir se déplacer. « Il est cependant précise que l'habitation itinérante ne perd pas cette qualité par son stationnement en un même lieu durant une partie de l'année ». Les résidences mobiles de loisir, utilisées par des propriétaires ayant déjà un logement n'entrent pas dans la définition de l'Habitat itinérant.

Méthode

Aboutissement d'une réflexion engagée depuis 10 ans avec le centre de médiation des gens du voyage et des Roms en Wallonie et le Comité national des gens du voyage, cette loi marque une première étape. Symboliquement elle ancre dans la loi le fait qu'avec leur culture, leur mode de vie et leur histoire, les gens du voyage sont des citoyens à part entière. Dans l'argumentaire de ce texte les élus évoquent le génocide des tsiganes et la participation active de ceux-ci à la vie économique et culturelle du Pays.

1) **Entrée de l'habitat itinérant dans le droit commun de l'urbanisme**

Pour ses initiateurs faire entrer l'habitat itinérant dans le code de l'urbanisme local est une priorité. En faisant sauter les blocages administratifs qui empêchaient l'application des règles de droits communs à ce type de logements bien réels mais oubliés des textes elle simplifie la vie des élus des élus et de leurs collaborateurs. Ils n'ont plus à se débattre avec des textes contradictoires au risque de commettre des discriminations. Tous les logements reconnus se trouvent à égalité face au droit de l'urbanisme.

2) **Ouvrir le chantier de la fiscalité et des aides sociales au logement**

La première étape de l'urbanisme considérée comme un préalable à toutes les autres démarches, les élus Bruxellois attaquent la phase de finition du dispositif : le volet de la fiscalité et des aides sociales au logement qui sont indissociablement liées à toute taxe. « Compte tenu des surfaces réduites des caravanes qui, en termes de taxes ou d'aides vont déterminer des sommes minimes, ce point n'est pas prioritaire. Pour pouvoir taxer un type de logement il faut d'abord qu'il soit reconnu et qu'il puisse s'installer effectivement », explique Ahmed Ahkim, directeur du centre de médiation. Il estime que ce chantier financier ne devrait pas poser de problèmes majeurs, puisque taxes et

éventuellement aides sont calculées selon la surface du logement, son quartier d'implantation et le revenu des habitants.

3) Les aires d'accueil pour compléter le dispositif

Cette loi, permettant de régulariser les terrains déjà acquis par des gens du voyage et de leur faciliter l'achat ou la location de parcelles constructibles devrait régler beaucoup de problèmes de stationnement. Ces implantations individuelles au cas par cas devraient soulever moins de réactions de la part des riverains que la réalisation de grands équipements. Le parlement constate qu'il avait déjà en 2004 prit une ordonnance en faveur de la construction d'aires d'accueil qui n'ont pas pu être réalisées. Il constate en outre que celles-ci ne correspondent pas à une demande prioritaire des intéressés. « Pour palier à l'absence d'aires d'accueil et de terrains de grands passages nous avons en place des procédures de négociation au cas par cas qui facilitent la gestion d'éventuels conflits », remarque Ahmed Ahkim. Néanmoins, les aires d'accueil restent une nécessité pour répondre aux besoins en stationnement de ceux qui ne sont pas ancrés localement où se trouvent en difficulté. Mais en ouvrant la porte des assurances habitations et des crédits pour le logement, cette loi donne déjà un solide coup de fouet positif au pouvoir d'achat des ménages. « Mais il ne faut pas oublier ceux qui sont en difficulté », insiste Manu Charpentier, président du Comité national des gens du voyage.

4) Domiciliation réglée automatiquement

« Avant cette loi les gens du voyage étaient domiciliés automatiquement à l'adresse physique où se trouve la caravane. De ce point de vue la nouvelle loi ne change rien du point de vue de l'administration de l'Etat. Mais elle change tout pour les agents des communes qui sont coincés dans certaines démarches par des textes qui parlent de logement. Maintenant, ils peuvent appliquer la même loi pour tous sans avoir besoin de dérogations pour les gens du voyage ».

Conséquences en France ?

La démarche suivie par la région de Bruxelles capitale pour donner un statut de logement à la caravane ne suit pas tout à fait la logique des tentatives engagées par les parlementaires Français pour régler les questions du statut des gens du voyage et de l'habitat caravane depuis 1990.

Une analyse superficielle permet de remarquer des différences de méthodes et de priorité. Le législateur français s'attache d'abord à établir d'abord des règles de stationnements de statut administratif des personnes et de fiscalité.

Etat des lieux

Selon le secrétariat d'Etat au logement la reconnaissance de la caravane comme logement n'était pas à l'ordre du jour fin 2011. Les priorités restaient les équipements publics en aires d'accueil et en habitats sociaux adaptés. La prise en compte de l'installation des résidences mobiles sur des terrains privés est perçu comme un problème extrêmement complexe du ressort au cas pas car cas des collectivités et des services déconcentrés de l'Etat. Aucun travail de fond sur ce sujet n'était engagé au niveau de la haute administration. Seule l'administration fiscale travaille sur les modalités d'application d'une taxe sur les résidences mobiles.

Tant dans la majorité que dans l'opposition des parlementaires préparent des propositions de lois pour la prochaine législature.

Tweeter 1 Partagez 20 J'aime 22

Tags:

Laisser un commentaire

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Nom *

Adresse de contact *

Site web

Laisser un commentaire

Infos

Depeches Tsiganes
infos_tsigane

lagazette.fr

Adresse de l'article http://www.lagazettedescommunes.com/101150/romeurope-et-le-gouvernement-mettent-les-collectivites-en-premiere-ligne/

ROMS

Romeurope et le gouvernement mettent les collectivités en première ligne

O. Berthelin | Europe | Publié le 16/02/2012

Dans son rapport annuel dévoilé le 16 février 2012, le Collectif national droits de l'homme-Romeurope salue les actions des collectivités en faveur des 20 000 roms migrants dont la situation se dégrade en France. Pour les ONG membres du collectif, les collectivités territoriales assument souvent presque seules la charge de la solidarité. Pour sa part le gouvernement reconnaît de facto le rôle majeur des collectivités en les incitant à proposer directement à la Commission européenne leurs contributions pour la stratégie nationale en faveur des roms, afin d'étoffer le projet déposé le 7 février 2012.

Tout le poids de l'action positive de la lutte contre les nouveaux bidonvilles dits « roms » doit-il entièrement reposer sur les collectivités territoriales ? La lecture du rapport annuel [1] du collectif Romeurope de la stratégie nationale française [2]en faveur de l'inclusion des Roms, remise le 7 février 2012 à la Commission européenne, confirme la responsabilité de fait des collectivités territoriales. « L'action de l'Etat doit étroitement s'articuler avec celle des collectivités locales et notamment des conseils généraux, qui gardent la compétence de droit commun en matière d'accompagnement social. Les collectivités locales ont été consultées sur la première mouture de cette stratégie nationale le 6 janvier 2012. Certaines ont formulé des commentaires, d'autres ont fait le choix de transmettre des contributions écrites au gouvernement français, voire directement à la Commission européenne », explique le document remit à la Commission européenne par le gouvernement, sévèrement critiqué par des parlementaires européens et des responsables d'associations. Ainsi, la députée européenne Catherine Grèse, (EELV) a déposé le jour même une question écrite [3]dénonçant le projet de remplacer les aides de l'Etat par des fonds Feder dans le cadre de la politique du logement adapté aux gens du voyage. De son côté, le docteur Laurent El Ghozi, président de la Fnasat, dénonce « l'indigence d'une stratégie qui dans le domaine de la santé se contente d'exemples d'actions anecdotiques comme celle de quatre malheureux médiateurs sanitaires pour toute la France ».

Les collectivités en pointe - Le rapport de Romeurope cite les exemples des communautés urbaines de Lille et de Bordeaux qui mènent des actions dans le domaine du logement et de l'insertion. Les efforts de la ville de Montreuil, du conseil général du Val de Marne et de la région Paca sont eux aussi soulignés. Mais la plus grande partie de ce rapport souligne les difficultés rencontrées par les collectivités et les organisations caritatives du fait des évacuations forcées de terrains et de l'inefficacité des politiques d'éloignement du territoire. S'appuyant sur les jurisprudences des instances européennes [1] [4], ils dénoncent l'effet dévastateur de ces actions qualifiées de « violences » sur les tentatives d'amélioration des conditions de vie, d'aide médicale, de scolarisation et de recherche d'emploi. Les Roms sont-ils les cobayes d'un dispositif anti-pauvre ? Il est difficile d'imaginer que cet acharnement ne vise qu'une population estimée sur l'ensemble du territoire national à 20 000 personnes.

En revanche, ces attaques officiellement présentées comme anti-délinquance semblent destinées à un public beaucoup plus large qu'il soit communautaire ou national, précaire ou « asocial », affirme le rapport de Romeurope. De son côté, le gouvernement s'efforce de répondre à ces critiques réitérées d'année en année par les ONG et les observateurs internationaux en charge des droits de l'homme dans le préambule de sa stratégie nationale. Il distingue les Roms ressortissants d'autres Etats n'ayant pas vocation à rester sur le territoire, et les gens du voyage français définis par leur mode de vie et non par leur origine ethnique.

Roms et gens du voyage - S'appuyant sur les travaux de sociologues, d'ethnologues et sur les documents de références du Conseil de l'Europe, Romeurope dénonce « la création d'un groupe aux contours flous et fantasmés » assimilés à la marginalité et à la délinquance. Médecin du monde, ONG membre de Romeurope, estime à 20 000 personnes le nombre des Roms migrants connus du fait de situations de grande précarité. « Pourquoi ne

parlez-vous que des quelques familles roumaines en grande difficulté et jamais des centaines de milliers de Rroms [2] [5] parfaitement intégrés à la société française ? », demande Brahim Music, géomètre, membre du Forum européen des Rroms. « Il y a de vrais problèmes de misères qui sont liées aux conditions sociales et souvent à des problèmes personnels et non à la culture rrom. Parmi les citoyens Français, certains sont aussi en très grande difficulté sans que ce soit une conséquence de leur origine et de leur culture », précise t-il. De leur côté les tsiganes français qui déplorent aussi l'amalgame Roms et misère. Ils estiment leur population à 1,2 millions d'adultes [3] [6] subissant diverses discriminations du fait de leur culture et de leur mode de vie pour ceux qui pratiquent l'itinérance. Tous les acteurs s'accordent avec le gouvernement sur le titre de la stratégie française baptisée : « une place égale dans la société française ». Cette perspective laisse néanmoins sceptiques les intéressés qui inlassablement le réclament depuis les années 1950, époque de la création de Vie et Lumière, la plus ancienne organisation tsigane française.

PARIS MATCH

samedi 4 février 2012

Paru dans Match

De notre envoyé spécial en Hongrie Alfred de Montesquiou

Hongrie: épidémie de peste brune

Ce n'est pas Nuremberg en 1933 mais Olaszliszka: tous les 15 octobre, depuis 2006, les nationalistes commémorent la mort d'un professeur, Lajos Szögi, lynché après un accident de la route. Sept Roms ont été tués pour le venger. | **Photo Lizzie Sadin**

Dans le pays de Viktor Orban, l'extrême droite parade. Et terrorise les Roms.

Blottie contre le portail de son jardinet, la vieille Maria tremble de peur. Cette institutrice à la retraite vit au bout d'un chemin boueux qui s'ouvre sur la Puszta, la plaine enneigée qui s'étend à perte de vue. « Ils n'ont balancé que des bouteilles en plastique, dit-elle en montrant les débris qui jonchent sa pelouse, mais ils ont promis de revenir avec des cocktails Molotov. » Ceux qui la menacent appartiennent aux phalanges de l'Armée des brigands, une des plus violentes milices de l'extrême droite hongroise.

Les Roms comme Maria sont leur cible prioritaire. La veuve sait de quoi ils sont capables, voilà plus de quinze ans qu'elle a quitté Budapest après que des skinheads ont tabassé à mort sa fille dans le métro. Cette fois, une trentaine d'hommes en blouson noir ont débarqué au crépuscule. « Ils se sont rassemblés devant la mairie, à la vue de tout le monde, affirme Maria. C'est sûr que le maire est de mèche avec eux. » Dans la plupart des villages, le quartier des Roms est une sorte de ghetto aux masures délabrées, à l'écart de celles des Hongrois de souche, les Magyars. Mais ici, à Medgyesegyhaza, près de la frontière serbe et roumaine, les deux communautés sont mélangées. Le voisin de Maria, un Magyar ultranationaliste, l'a déjà avertie du retour des Brigands. « Quand il est ivre, il hurle : "Le sang va bientôt couler par ici !" » Le soleil décline. La veille dame nous demande de partir. « Je ne peux pas être vue avec vous. On dit qu'ils pourraient sévir dès ce soir... »

Objectif de l'Armée des brigands: «redevenir les meilleurs guerriers d'Europe»

A quelques kilomètres, Zsolt Tyirityan rigole de son bon coup. « Oui, bien sûr, cette fois la police est intervenue, admet-il au téléphone à un acolyte. Mais on n'en a pas fini. » Ce rondouillard de 34 ans, aux cheveux ras, est le cerveau de l'Armée des brigands. Des descentes comme celle de Medgyesegyhaza, il en a orchestré une vingtaine ces derniers temps. « Les flics laissent généralement faire, beaucoup sympathisent avec nous », explique cet ancien sergent-chef, renvoyé de l'armée pour avoir fait circuler une pétition contre l'entrée de la Hongrie dans l'Otan. Depuis 2008, sa milice a recruté 200 membres actifs qui s'entraînent aux arts martiaux. « Notre objectif primordial est de ressusciter le programme génétique des Magyars : nous étions parmi les meilleurs guerriers d'Europe avant de nous dissoudre dans la société de consommation. » Parmi ces guerriers, un champion européen de close-combat, un ancien de la Légion étrangère, des gros bras tatoués de croix gammées et d'insignes SS.

Imprimé avec jolicours

Hongrie: épidémie de peste brune

d'inspiration nationaliste qui soulève le pays : des monuments installés devant les mairies pour rendre hommage à l'ancienne « Grande Hongrie », de nouveaux panneaux municipaux écrits en vieilles runes hongroises, l'alphabet antique des Magyars. Bien sûr, Jobbik approuve les plans d'Orban pour les Roms. « Cela dit, il est simplement en train d'appliquer notre propre programme électoral, affirme Porzse. Mais ce n'est pas très grave. Il nous pique nos idées ; nous, on lui pique ses électeurs. » Un récent sondage montre qu'avec 23 % d'opinions favorables Jobbik serait en passe de devenir le deuxième parti du pays, devant socialistes et libéraux en pleine capilotade.

Au nord de Budapest, Gyongyospata affiche des pavillons proprets aux couleurs pimpantes. C'est le laboratoire et la vitrine de l'extrême droite. Les milices se sont déchaînées ici l'année dernière, à tel point que la Croix-Rouge a dû évacuer les Roms par familles entières. La ville a ensuite élu un nouveau maire Jobbik, Oszkar Juhasz. L'élu, cheveux ras, petite moustache en brosse sur un visage carré, énonce fièrement ses résultats : une centaine des 400 Roms de la ville travaille maintenant à débroussailler, ramasser les ordures ou réparer les berges de la rivière. Leur salaire : 120 euros par mois, qui remplacent des allocations chômage encore inférieures. S'ils s'absentent du travail forcé, le maire leur supprime ces allocations pendant un an. S'ils sont renvoyés pour faute, on les supprime pour trois ans. Juhasz dénombre déjà huit renvois et, note-t-il avec satisfaction, le départ d'au moins 70 Roms du village.

Des classes pour enfants roms, où on ne leur apprend rien

Dès l'entrée du quartier rom, les rues se transforment en chemins boueux. Le maire n'a pas jugé bon de financer leur goudronnage. Il a, par contre, investi dans des caméras de surveillance, dont une juste devant la maison de Janos Farkas, le vajda, chef élu de la communauté rom. Avec les grands-parents, enfants et cousins, les Farkas vivent à 17 dans leur maisonnée où l'on grelotte : la commune a coupé le gaz. Janos n'a plus les moyens de payer, tant la commune et la police infligent à sa famille des amendes vexatoires : 30 euros pour n'avoir pas marché sur les trottoirs, 20 euros pour n'avoir pas de phare sur son vélo, etc. « Vous imaginez comment on peut régler tout ça, quand on ne gagne que 120 euros par mois ? » s'insurge ce père de trois enfants. Janos avait d'abord adhéré au programme de travail communal, content qu'on propose enfin une solution au chômage des Roms. « Mais c'était un piège », dit-il en listant les conditions de labeur harassantes et les brimades. Les Roms, par exemple, n'ont pas le droit de rapporter chez eux le bois mort qu'ils débroussaillent pendant leur travail. Le maire s'assure qu'ils le brûlent en plein air, plutôt que de s'en servir pour se chauffer.

Le pire, pourtant, c'est peut-être qu'on obscurcisse l'avenir. Une véritable ségrégation s'est installée à l'école, avec des classes pour enfants magyars au premier étage et d'autres pour enfants roms au rez-de-chaussée. « Des classes où on ne leur apprend rien, affirme Janos. Même à la cantine ou aux toilettes, ils ont des lieux séparés. » Anxieux, il guette par la fenêtre le va-et-vient d'une voiture de police devant sa maison depuis notre arrivée. La caméra de surveillance a repéré que nous parlions aux Roms, et le maire n'aime pas ça. « Je n'arrive plus à croire qu'on est au XXIe siècle, ça me donne honte d'être hongrois, souffle Farkas. Et en tant que citoyen européen, ça me fait honte pour l'Europe. » En attendant de possibles sanctions de Bruxelles, Viktor Orban continue de caresser la fièvre nationaliste. Il vient d'innover en inventant la discrimination raciale... canine. Pour aider à combler le gouffre des finances publiques, une nouvelle loi impose une taxe aux propriétaires de chiens. Mais les pulis, komondors et autres races d'origine purement hongroise en sont exemptés.

Imprimé avec joli...